IBERTÉ ET LE PATRIOTE

No 49 — ST-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 16 MARS 1967 — PRIX 10c

La Commission du Centenaire a choisi l'emblème du Centenaire de la Confédération: une feuille d'érable stylisée et composée de onze triangles équilatéraux représentant les dix provinces et le Nord canadien.

1867 Centennial of Canadian Confederation 1967 — Le Centenaire de la Confédération Canadienne



Les responsables du Carnaval d'Hiver de Lorette ont raison d'être fiers du succès de cette manifestation qui attira dans leur village des centaines de visiteurs étrangers et versa dans les coffres de leur nouveau Centre Sportif des espèces sonnantes qui permettront de rencontrer les plus pressantes obligations financières. Le programme de ce Carnaval comporta les habituelles manifestations sportives, le couronnement de la Reine, la distribution des trophées, mais aussi une "surprise" préparée en grand secret par le comité local du Centenaire. Ci-dessus l'on voit les six personnages qui ont rappelé costumes et traditions du siècle dernier: de gauche à droite, Mme et M. Denis Dorge, Mme Louis Marcoux et M. Martial Desrosiers, Mme Philibert-E. Hamel et Mme Ben Crewson (cette dernière s'était déguisée en riche monsieur des débuts de la province). A l'avant, les deux danseurs-musiciens ukrainiens, Alex et William Danylchuk, aussi de Lorette. (Photo Perrin du Manitoba)

Résultats de référendum

Voici les résultats du référendum du 10 mars dans les divisions scolaires Rivière-Rouge, Rivière-Seine et La Montagne:

Division Rivière-Rouge

Endroits	Pour	Contre
St-Pierre-Jolys	317	54
Letellier	62	56
Aubigny	29	61
St-Jean-Baptiste	226	103
Ste-Elisabeth	24	6
St-Joseph	20	76
Ste-Agathe	153	71
Otterburne Ouest	45	40
Otterburne Village	35	137
St-Malo	295	11
Dufrost	45	28
Votation anticipée	8	1
TOTAL	1259	644

Pourcentage: 1,903 sur 3,237 ont voté ou 58.7%

Division Rivière-Seine

Endroits	Pour	Contre
La Salle	33	92
St-Adolphe	74	159
Riel	19	11
St-Norbert	307	60
Ile-de-Chênes	70	67
Lorette	124	99
Ste-Anne-des-Chênes	204	93
Ste-Geneviève	13	22
Ross	30	28
Richer	84	29
La Broquerie	115	112
Woodridge	33	9
Rosewood	6	1
Sandilands	12	21
St-Labre	2	32
La Coulée	9	3
Marchand	23	7
Votation anticipée	2	0
TOTAL	1160	845

Pourcentage: 2,005 sur 5,073 ont voté ou 39.5%

Division La Montagne

Endroits	Pour	Contre
Mariapolis	20	138
St-Alphonse	10	100
Bruxelles	20	161
Swan Lake	44	187
Somerset	52	294
St-Léon	14	98
Cardinal, St-Lupicin et Notre-Dame-de-Lourdes	131	286
St-Claude	173	187
Haywood	46	116
Votation anticipée	8	3
TOTAL	518	1570

Pourcentage: 2,088 sur 3,383 ont voté ou 61.7%



Les Jeunes Franco-Manitobains de la division Rivière-Rouge ont tenu à célébrer samedi soir dernier au collège St-Joseph d'Otterburne le 1er anniversaire des Boites à chansons. Ci-dessus l'on voit le comité en charge de l'intense préparation et de la tenue remarquable de cette soirée; de gauche à droite, 1ère rangée, Gérard Guay, Louis Bouvier, Annette Parenty, présidente, Frère Aimé-Onil Dépôt, C.S.V., Nicole Laroche et Réal Sabourin, les deux maîtres de cérémonies; 2e rangée, Denis Goulet, André Prévost, Louis Carrière, Hubert Simard, Roger Tellier et Guy Rozière. (Photo Perrin du Manitoba)

Décès d'un grand acteur-témoin de notre histoire franco-manitobaine

Le mercredi 8 mars s'éteignait à l'hôpital général Miséricorde, après une longue maladie, l'hon. Philippe-Adjutor Talbot, qui fut président de l'Assemblée législative du Manitoba pendant 14 ans et membre de cette assemblée pendant 22 ans.

Né à St-Pierre de Montmagny, Québec, en 1877, M. Talbot étudia la télégraphie dès l'âge de 13 ans et, à 14 ans, entrait au service du Canadien National comme télégraphiste. Il occupa ce poste dans plusieurs endroits au Québec et même aux Etats-Unis, puis, en 1900, il vint s'établir au Manitoba.

Il fut chef de gare et télégraphiste dans plusieurs villages avant d'être nommé à St-Boniface, en 1906. Plus tard, il s'adonna au commerce du grain, puis à la vente de biens immobiliers et à l'assurance.

En 1913, M. Talbot épousa Mlle Charlotte Duquette, de Québec, et tous deux s'installèrent à Winnipeg. M. Philippe-A. Talbot était déjà actif au sein de l'Association libérale du Manitoba et ses amis le persuadèrent de briguer les suffrages dans la circonscription de La Vérendrye. Il subit un échec, mais fut élu député libéral l'année suivante, en 1915, grâce à la fameuse lettre de M. T. C. Norris, dans laquelle ce dernier promettait d'assurer les droits scolaires des Canadiens français. Lorsque, dès 1916, M. Norris biffait toutes ces garanties, le député de La Vérendrye se révolta, se déclara indépendant et, avec les cinq autres députés canadiens-français qui siégeaient à la Chambre (MM. Aimé Bénard, Albert Préfontaine, Joseph Hamelin, Jacques Parent et Joseph Dumas) et des concitoyens, il entreprit la lutte pour les écoles, lutte qui malheureusement dure encore à l'heure actuelle.

Après la défaite du gouvernement de M. Norris en 1922, dont il fut le principal responsable, M. Talbot devint président de la législature sous l'hon. John Bracken. En 1937, il fut nommé clerc du Conseil exécutif, poste qu'il occupa jusqu'à sa retraite en 1948.

M. Talbot était Chevalier de Colomb et membre de la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, un fils, Jean, de Vancouver, C.-B., une fille, Mme W. Mott (Madeleine), huit petits-enfants et deux arrière-petits-enfants.

Les prières furent récitées au salon mortuaire Desjardins le vendredi soir 10 février, à 8 h., et le service funèbre eut lieu à l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg le samedi matin 11 mars, à 10 h. Le R. P. Jean-Marie Soulodre, O.M.I., curé, officiait, accompagné de quatre concélébrants: Mgr O. D. McInerney, P.D., V.G., M. l'abbé C.-A. Halphin, M. l'abbé J. Bertrand et le R. P. M. Caron, S.J., qui donna l'homélie.

Au choeur, on remarquait Mgr M. Cournoyer, P.D., et, dans la nef, quelques personnalités politiques, dont le chef de l'opposition, M. Gildas Molgat, M. D. L. Campbell, ancien premier ministre, et l'actuel président de l'Assemblée législative, l'hon. J. N. Bilton.

Les porteurs furent M. le Dr Paul L'Heureux, MM. Charles Nourse, Laurier Régnier, Thomas Roy, J. Steele et R. Trudel.



Mme Homer Eshoo, que l'on voit ci-dessus près de son rouet du 19e siècle et costumée à la mode des femmes de la colonie de la Rivière-Rouge, s'occupe spécialement de lancer à des personnages importants une invitation au grand Bal du Gouverneur le 8 avril prochain dans les édifices du parlement de Winnipeg, sous la présidence du vicomte Amory, gouverneur actuel de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Que pensent du Canada les étudiants de Toronto

TORONTO — Le conseil d'administration des 22,000 étudiants de l'Université de Toronto a exprimé son "amère déception" à l'absence du Québec aux fêtes de la Semaine du deuxième siècle.

"Aussi bonnes qu'aient pu être vos intentions à l'origine, ces fêtes du centenaire canadien sont pour la jeunesse du Canada "une gaffe malheureuse", écrit M. Thomas Faulkner, président du conseil, dans une lettre ouverte aux organisateurs du festival qui commençait le lundi 6 mars, à Edmonton.

Voici des extraits de sa lettre:

"Si les chefs de file des étudiants avaient été au courant à travers certains faits, ils auraient retiré la contribution de plusieurs milliers de dollars que leur université a versée pour ces fêtes et auraient demandé au gouvernement de l'Ontario d'en faire autant."

"Puisque ces sommes ont été dépensées, nous apporterons notre participation, mais nos représentants seront là pour rappeler aux autres participants l'absence du groupe canadien-français."

Qui blâmer?

"A qui revient le tort? L'Union des étudiants du Québec (UGEQ) était prête à apporter sa participation à une étude approfondie de la réalité canadienne. Elle a aussi accepté de recueillir l'argent nécessaire pour défrayer la moitié du coup du colloque. Un de ses représentants a même entrepris à ses frais un voyage dans les Prairies pour s'occuper des préparatifs et il a demandé que le groupe français ait une représentation égale à celle du groupe anglais au colloque sur l'avenir du Canada. Mais il arriva que les étudiants canadiens-français se sont rendus compte que la Semaine du deuxième siècle n'était qu'une fête du statu quo et qu'on consentirait seulement à des changements mineurs pour accorder au groupe français une représentation égale..."

Retraite de l'UGEQ

"Ils ont appris que les représentants de la Semaine du deuxième siècle avaient déjà tenté d'obtenir de l'argent du gouvernement du Québec au nom de l'UGEQ. Dès lors l'UGEQ s'est tranquillement retirée de tout programme de participation à la Semaine.

"Voilà que des participants à la "Semaine du deuxième siècle" ont visité les campus universitaires du Québec à la recherche d'étudiants désireux de participer à ces "fêtes". Seulement une poignée d'étudiants viendront, mais combien y en aura-t-il qui proclameront: "Mon alma-mater endosse cette initiative". Je parie qu'il n'y en aura pas un seul.

"En tant que Canadien, j'aimerais déclarer fièrement que je vis dans un pays où deux grandes nations sont heureuses de vivre ensemble et désirent réellement respecter les droits de chacune des deux cultures.

"Je ne vois aucun avantage au concept du melting-pot américain, mais est-ce que le témoignage maladroit fourni à l'occasion de cette "Semaine du deuxième siècle" est le progrès le plus important que nous puissions réaliser depuis la tragédie des écoles manitobaines et le rapport de Lord Durham?

"Nous, Canadiens anglais, allons devoir apprendre qu'il y a plus à faire dans le domaine du biculturalisme au niveau universitaire que d'inviter "un ou deux" écrivains canadiens-français à un colloque sur la littérature et qu'à installer un système de traduction simultanée durant ces réunions.

"Peut-être que, cette Semaine ne donnant rien d'autre, les délégués apporteront-ils un projet nouveau susceptible de réconcilier les étudiants du Canada français et ceux du Canada anglais. Sinon, ce festival risque de tourner à la veillée funèbre."

Une nouvelle étape de la reforme liturgique

CITE DU VATICAN — Revalorisation du chant dans la liturgie, maintien du chant grégorien comme "chant propre de la liturgie romaine et comme base de haute valeur pour la culture en musique sacrée", exclusion des instruments qui, d'après le sens commun et l'usage courant, ne conviennent qu'à la musique profane, tels sont les principaux points de l'instruction sur la musique sacrée qui a été élaborée conjointement par la congrégation des rites et le "consilium" pour l'exécution de la constitution conciliaire sur la liturgie.

Le document, qui comporte neuf chapitres et 69 articles, affirme que "l'action liturgique revêt une forme plus noble lorsqu'elle est accomplie avec le chant". C'est pourquoi, des instructions précises sont dictées pour faire en sorte que les fidèles participent aussi largement que possible aux chants en latin ou en langue vernaculaire.

La préférence doit être donnée, autant que possible, à la messe chantée, établit l'instruction qui rappelle que, d'après la constitution conciliaire, il appartient à l'autorité territoriale compétente de décider de l'emploi ou non de la langue du pays dans le chant. Il appartient aussi aux évêques de juger de l'opportunité de maintenir une ou plusieurs messes en latin, surtout dans les grands centres où se trouvent des fidèles de langues différentes. Le chant grégorien "en tant que chant propre de la liturgie romaine, dit le document, doit occuper la première place". L'étude et la pratique de ce chant devront être poussées dans les séminaires et les maisons d'étude et de noviciat des deux sexes.

Les experts devront veiller à bien mettre les chants en langue vernaculaire en harmonie avec le texte latin, en respectant le génie et les lois de chaque langue. Les musiciens devront tenir compte en plus des lois de la musique sacrée. L'instruction prescrit, en fait de musique, "d'éviter que, sous prétexte de tenter un essai, on ne fasse dans les églises des choses choquantes par rapport à la sainteté du lieu, à la dignité de l'action liturgique et à la piété des fidèles".

Une préparation spéciale est requise de la part des experts qui, surtout dans les pays de mission, devront adapter la musique sacrée aux traditions musicales locales, "en veillant à allier le sens du sacré aux traditions et expressions caractéristiques de chaque peuple".

Rappelant, avec la constitution conciliaire, que l'orgue constitue l'instrument traditionnel dans l'église latine, l'instruction établit que "pour admettre des instruments ou s'en servir, on tiendra compte du génie et des coutumes de chaque peuple. Les instruments qui, d'après le sens commun et l'usage courant, ne conviennent qu'à la musique profane, seront exclus de toute action liturgique".

Cette dernière disposition tend à exclure, en pratique, la plupart des instruments bruyants employés généralement dans les rythmes les plus modernes de la musique profane.

Le son des instruments, autres que l'orgue, établit en outre le document, ne devra jamais couvrir les voix ni rendre le texte difficile à comprendre. Tout instrument doit se taire lorsque l'officiant prononce à haute voix un texte relevant de sa fonction propre.

St-Vital a offert son appui financier pour préserver les lieux historiques reliés à Louis Riel et aux batailles qu'il a livrées en 1869 comme champion de la cause des métis du Manitoba. Le conseil municipal de St-Vital veut venir en aide à la Société des métis et à la Société historique du Manitoba qui entendent convertir en musée, une maison sur les rives de la rivière Rouge où vivait Riel au moment de sa révolte.

Atmosphère du 19e siècle au "Bal du Gouverneur"

Le "comité des dames" de l'Orchestre Symphonique de Winnipeg a maintes fois dans le passé donné des preuves d'imagination pour obtenir des fonds spéciaux, afin que l'Orchestre puisse donner des concerts aux petits écoliers manitobains. En cette année 1967, ces dames ont décidé de donner un bon coup, et leur "projet du Centenaire" mérite vraiment d'être signalé. Les écoliers en profiteront sûrement, plus tard.

Ce projet consiste à permettre à la population de la province de participer à un grand bal, dans les édifices mêmes du Parlement. Les dames se sont mises à l'oeuvre depuis des semaines, lançant partout des invitations, préparant les détails de cette soirée qui sera mémorable dans nos annales historiques, poussant l'Orchestre à pratiquer les pièces musicales qui réveilleront des échos de 1867, prévoyant le menu du banquet qui nourrira les convives "à la mode de la Rivière-Rouge", créant une activité créatrice qui suscitera les costumes d'antan.

Ce "Bal du Gouverneur" sera officiellement présidé par nul autre que le vicomte Amory, actuel gouverneur de la Compagnie de la Baie d'Hudson, qui viendra spécialement de Londres pour l'occasion. Le soir du 8 avril, donc, les invités au Bal, vêtus de costumes du 19e siècle et remémorant ainsi l'atmosphère des grands bals qui parfois réveillaient le sévère Fort Garry, monteront couple par couple le grand escalier du parlement, seront annoncés par le crieur public au vicomte Amory, puis conduits à la table qui leur est réservée pour toute la soirée. Une armée de huissiers, valets, serveuses vêtus des costumes 1867 sera au service des invités. L'Orchestre Symphonique de Winnipeg fournira la partie musicale pendant le banquet et, plus tard, dans les salles de bal où l'on dansera aussi bien les danses célèbres de la Colonie de la Rivière-Rouge que celles d'aujourd'hui. Ces salles seront décorées selon tout le luxe des grands salons de la cour victorienne. Quant au menu du banquet, il réserve des surprises gastronomiques dont on a perdu le secret de nos jours: "bannock" ou galette indienne et métisse, queue de castor, nez d'orignal, etc.

Parmi la foule des invités on remarquera tout particulièrement la présence des chefs des diverses églises du Manitoba (catholique, anglicane, unie, presbytérienne, synagogue juive, etc.), les gouverneurs des états du Minnesota, Dakota-Nord, Dakota-Sud, les premiers ministres du Manitoba, de l'Ontario, de la Saskatchewan et de l'Alberta, les maires et préfets des principales villes et municipalités de l'Ouest canadien, etc. Naturellement, en tête de ce brillant cortège des invités, le lieutenant-gouverneur R. S. Bowles et Mme Bowles occuperont la place d'honneur.

Le "comité" en charge de ce grand Bal du Gouverneur le 8 avril prochain se compose ainsi: Mmes J. M. Gillies, présidente, Homer Eshoo, secrétaire et en charge des invitations, R. E. Chant, finance, C. A. E. Jensen, présidente du comité des dames de l'Orchestre Symphonique, W. S. Von Helmolt, costumes, R. C. Bellan, secrétaire correspondante, J. F. Fraser, menu, Ralph H. Drewitt, effets spéciaux, R. E. Goldring, personnel, et David S. G. Ross, publicité; les trois hommes du comité sont MM. Guy Hamel, de St-Boniface, "grand échanson" qui imagine déjà la variété des vins et autres liqueurs de haute qualité, Irv Marus, qui s'occupera du logement des invités spéciaux venus de l'extérieur, et David E. Genser, président du sous-comité de musique.

A noter que M. Gilles Bouchard, représentant à Winnipeg de la compagnie d'aviation hollandaise "KLM", a annoncé que ce Bal du Gouverneur donnera lieu à un tirage spécial. Le couple gagnant aura droit à un voyage par avion KLM, gratuit, Winnipeg-Amsterdam-Winnipeg, via Londres, Paris et Bruxelles.

M. Guy Hamel, de St-Boniface, comptable du Manitoba Telephone System et l'un des directeurs de l'Orchestre Symphonique de Winnipeg, sera le grand échanson lors du Bal du Gouverneur le 8 avril prochain.

De Winnipeg à Detroit

Cinq professeurs de la division Rivière-Rouge quittent Winnipeg par avion ce jeudi 16 mars, en route vers Detroit, Michigan, où du 17 au 21 mars ils participeront au congrès annuel de la "National Science Teachers Association", association qui groupe les professeurs de sciences du Canada et des Etats-Unis.

Les congressistes franco-manitobains sont MM. Emile Péloquin, principal de l'école secondaire de St-Pierre-Jolys et directeur de l'enseignement des sciences dans la division de la Rouge, Edmond Lacasse, professeur de l'école secondaire de St-Pierre-Jolys, Roger Vermette, professeur de l'école secondaire de St-Jean-Baptiste, Louis Gosselin, principal de l'école élémentaire de St-Pierre-Jolys, et Paul-Emile Péloquin, professeur de l'école élémentaire de St-Malo.

Fête de saint Joseph

Comme, cette année, la fête de saint Joseph, époux de la Bienheureuse Vierge Marie, confesseur et patron de l'Eglise universelle, en raison de la coïncidence avec le deuxième dimanche de la Passion ou "des Rameaux", devrait, selon les normes des rubriques, être transférée du 19 mars au 4 avril, quelques Ordinaires de lieux ont demandé à la Sacrée Congrégation des Rites que la fête de saint Joseph soit célébrée le 18 mars.

Notre Saint-Père le Pape PAUL VI, dans l'audience accordée le 9 mai dernier, au soussigné Cardinal Préfet de la Sacrée Congrégation des Rites, a accueilli les demandes que ce dernier Lui a présentées, et Il a décidé qu'en 1967 l'Office et la Messe de saint Joseph, époux de la Bienheureuse Vierge Marie, confesseur et patron de l'Eglise universelle, seraient célébrés le 18 mars, les rubriques étant observées pour tout le reste.

Arcadio M. Cardinal LARRAONA,
Rome. Préfet.

La Chorale Thévenet à l'Exposition 1967

Les donations en faveur du voyage culturel de la Chorale Thévenet de Gravelbourg à l'Expo 67 où elle représentera la province de la Saskatchewan l'été prochain continuent à parvenir au comité responsable. Voici une 6e liste de noms de donateurs:

Mlle Marguerite Morissette	$ 5.00
Mlle Madeleine Morissette	5.00
M. et Mme Antoine Turgeon	35.00
La "Fashionette"	10.00
M. et Mme Antonio Langelier	50.00
M. Dollard Langelier	50.00
M. et Mme Emery Allard	50.00
M. et Mme Jean-Paul Chevrier	10.00
Mlle Marie Sénécal	5.00
M. et Mme Louis Marchand	20.00
Honorable Lionel Coderre	10.00
M. et Mme Alex Allard	25.00
Lamarre & Sons Transport	15.00
M. et Mme Gérald Leblanc	50.00
Fonds Anonyme	7.76
TOTAL cette semaine:	$ 347.76
TOTAL à date:	$3,832.34

Les responsabilités qu'impose le référendum du dix mars

La simple lecture du tableau des résultats du référendum dans les trois divisions de la Rivière-Rouge, de la Rivière-Seine et de la Montagne suggère de salutaires réflexions et invite à toutes sortes de commentaires . . . dont nous nous abstiendrons pour le moment. Car, pour commenter objectivement, il faut connaître tous les faits, il faut savoir les motifs réels qui ont incité tel ou tel à voter pour ou contre ce fameux bill 16.

Donc nous nous en tenons pour le moment aux faits connus: par exemple dans la Seine plus de 60 pour cent des électeurs n'ont pas jugé bon de faire connaître leur décision finale par vote, et ce grand nombre d'absents ou de silencieux fausse certainement le jeu de la démocratie; dans la Montagne 75.2 pour cent de ceux qui ont voté ont carrément rejeté le Bill 16 en dépit de ses brillantes promesses, pour une multitude de motifs qu'il faut présentement respecter, mais auxquels il faudra bien apporter une réponse éventuelle; dans la Rouge il est remarquable que dans l'ensemble on a voté favorablement à raison de 2 contre 1, mais certains centres plus petits ont tenu à exprimer carrément leur refus.

Peur du "petit village" d'être englouti par "le gros voisin", peur de perdre le contrôle local dans le domaine de l'instruction, obligation pour les petits enfants de faire un long voyage quotidien en autobus, socialisme rampant qui fera éventuellement de l'Etat le seul responsable de l'éducation de la jeunesse, taxe de 5% qu'on présente à tort ou à raison comme un bienfait pour le progrès en éducation, etc., etc., voilà autant d'arguments qu'on a soulevés pendant des semaines et des semaines. Sans compter une multitude de questions n'ayant qu'un lien très éloigné ou très lâche ou n'ayant aucun lien avec la question en cause. Est-ce tout cela qui explique le peu d'enthousiasme à voter en maints cas, le rejet positif du Bill 16 en d'autres? Ou serait-ce tout simplement qu'on n'a pas suffisamment compris les réels avantages d'une réforme radicale que des gouvernements ont "imposée" en d'autres provinces, sans référendum, par exemple en Saskatchewan et en Alberta, et qu'on se propose ailleurs d'introduire, comme au Québec où la révolution tranquille continue à un rythme vraiment "20e siècle"?

Toutes ces questions devront un jour recevoir leur réponse. Pour le moment, le gouvernement provincial a tout simplement décidé d'aller de l'avant dans les divisions où les électeurs ont majoritairement appuyé le Bill 16, espérant sans doute qu'un jour les autres divisions emboîteront le pas . . . si les divisions à centralisation administrative, au double plan élémentaire et secondaire, démontrent avec succès qu'elles possèdent la vraie réponse aux questions et problèmes posés.

C'est ainsi qu'on annonce immédiatement les mises en nomination, lundi prochain 20 mars, en vue des prochaines élections des nouveaux commissaires des divisions à unique district. Ces nominations auront lieu, et cela intéresse particulièrement les Franco-manitobains, dans les divisions de la Rouge, de la Seine et du Cheval-Blanc. Il importe absolument que, sous l'influence de la population de ces divisions, l'on propose de parfaits candidats-commissaires. Il importe aussi que le 31 mars, jour d'élection, les votants se rendent cette fois en foule aux bureaux de scrutin pour appuyer ceux qui devront ensuite surveiller les intérêts "scolaires" de tous les écoliers: 7 commissaires au Cheval-Blanc, 10 dans la Rouge et 11 dans la Seine.

Ces commissaires seront soumis par la suite à d'énormes et graves responsabilités, de façon à satisfaire pleinement toute la population qui les aura choisis, tant ceux qui le 10 mars dernier ont appuyé que ceux qui ont rejeté le Bill 16. Ces responsabilités comporteront de très graves décisions dans un prochain avenir: doter la population scolaire, élémentaire et secondaire, d'écoles à la page, de professeurs compétents et dévoués, d'un surintendant intelligent et clairvoyant, du matériel d'enseignement nécessaire pour préparer à la vie dans notre fin de siècle; et aussi, si des changements s'imposent, décider du site des écoles élémentaires en tenant compte du bien des enfants et de la volonté éclairée des parents et, dans la question délicate du transport par autobus, assurer des conditions physiques et morales qui favorisent l'éducation de la gent écolière et donc ne brisent pas les bons effets du foyer; enfin, exercer, le moment venu, une forte influence auprès des membres de la Commission des Frontières par des représentations bien documentées. Il faudra enfin que ces commissaires, moins nombreux qu'autrefois, cherchent par tous les moyens à leur disposition à conserver une voix prépondérante au sein de l'Association provinciale des Commissaires d'école.

A ces conditions, nos divisions, celle qui possède déjà (St-Boniface) ou celles qui ont accepté le 10 mars (Rouge et Seine) la centralisation administrative ou celle qu'on oblige (Cheval-Blanc) à l'adopter, ne seront en rien inférieures aux autres divisions de ce genre dans la province. Cette qualité du rendement incitera peut-être un jour ceux qui ont rejeté leur exemple le 10 mars à venir les rejoindre.



L'hiver ne veut pas quitter le Manitoba, et donc les populations des villages en profitent pour multiplier les carnavals d'hiver et se choisir de jolies reines et princesses. Ci-dessus l'on voit la Reine du Carnaval qui fut élue dimanche soir dernier au village de Lorette, en compagnie de sa princesse et d'autres personnalités. De gauche à droite: M. Maurice Therrien, président du Centre Sportif où eut lieu la majeure partie des activités du carnaval, Sa Majesté la Reine Jeannine Desautels, de Lorette, secrétaire à la Centrale des Caisses Populaires de langue française du Manitoba, Mlle Claudette Ross, "Reine 1966" qui a couronné l'élue de cette année, Mlle Dorothy Derksen, princesse, élève de 10e année à l'école secondaire de Lorette, et M. Léo Sarrasin, président du Carnaval 1967.

(Photo Perrin du Manitoba)

L'épiscopat canadien fera connaître sous peu sa position sur le divorce

OTTAWA — L'épiscopat catholique devait se présenter jeudi dernier 9 mars devant un comité des deux Chambres pour y exposer ses vues sur la législation canadienne du divorce. Il a obtenu un sursis, le groupe de travail chargé de préparer un mémoire sur le sujet n'ayant pas complété ses travaux en temps utile.

Déjà, en octobre dernier, en annonçant qu'ils ne s'opposaient pas à la modification de l'article du code criminel interdisant la vente des contraceptifs, les évêques avaient signalé qu'ils se prononceraient également sur le divorce.

Un porte-parole de la Conférence catholique canadienne a confirmé il y a deux semaines que l'épiscopat donnerait suite à ce projet, mais que son mémoire ne serait complété que d'ici quatre ou six semaines.

Lorsque le comité conjoint des Communes et du sénat s'est mis au travail, l'été dernier, il avait reçu comme mandat d'étudier divers projets de loi qui, pour la plupart, ne visaient qu'à allonger la liste des motifs qui peuvent être invoqués pour réclamer le divorce (la loi actuelle n'admet qu'un seul délit, l'adultère).

Le comité, il faut le reconnaître, sous la co-présidence de l'infatigable et presque légendaire sénateur Roebuck, 89 ans, a abattu une excellente besogne. C'est désormais tout le régime qui est en cause, dans son étonnante complexité.

Il appartiendra aux 24 membres de ce comité de juger dans quelle mesure la loi actuelle, qu'un haut fonctionnaire invité à témoigner a qualifiée de "mosaïque fragmentaire, curieuse et pragmatique", est démodée et insuffisante et comment elle doit être modifiée dans l'intérêt du public.

Législation actuelle

Rappelons pour mémoire:

— que la législation sur le divorce, en vertu de l'AABN, relève de la juridiction exclusive du gouvernement fédéral;

— que les procédures de divorce sont cependant confiées aux provinces qui désignent les cours compétentes pour entendre les causes;

— que huit provinces sur dix possèdent des cours ayant juridiction pour dissoudre un mariage, seuls Québec et Terre-Neuve font exception à la règle;

— que les citoyens de ces deux provinces peuvent cependant obtenir un divorce en faisant directement appel au pouvoir législatif du parlement fédéral;

— qu'à cette procédure devenue excessivement encombrante (de 400 à 500 causes par année) s'ajoute depuis janvier 1964 la possibilité pour le seul Sénat de dissoudre un mariage par voie de simple résolution.

Une opinion s'accrédite de plus en plus voulant que les cas de divorce du Québec et de Terre-Neuve soient soustraits à l'activité législative du parlement et confiés à des tribunaux, et qu'à défaut des deux provinces d'agir en ce sens, la juridiction soit remise entre les mains d'une cour fédérale, celle de l'Echiquier par exemple. Tel est l'avis du juge A. M. Walsh, commissaire au Sénat, qui a témoigné dès la première séance du comité, le 28 juin 1966.

Jusqu'ici la voix du Québec, traditionnellement opposée à la libéralisation de la législation sur le mariage, a été presque absente. Et ce silence étonne les observateurs.

Cette attitude paraît d'ailleurs confirmer les propos du juge Walsh qui, dans son témoignage, a observé: "Je ne crois pas qu'aucun gouvernement dans le Québec aimerait prendre position publiquement et adopter une résolution demandant que soient adoptés de nouveaux motifs de divorce. D'autre part, si le parlement, en vertu de son autorité, augmente les motifs de divorce, je suis porté à croire qu'il n'y aurait pas d'objection sérieuse si cette législation était appliquée à tout le Canada en même temps."

L'Eglise unie

Par contre la plupart des grands groupements religieux du Canada se sont prévalus de leur droit de se faire entendre. Les positions qu'ils ont prises jusqu'ici paraissent d'ailleurs avoir largement contribué à élargir le débat, et même à poser le problème sur des bases tout à fait nouvelles.

L'Eglise unie du Canada (quelque 4 millions d'adhérents) admet le divorce.

Dans son mémoire, présenté en novembre dernier, elle souligne son rôle "d'enseigner à ses membres l'éthique relative au mariage et de les aider, par l'exercice du culte et les rapports entre les fidèles, à vivre conformément à cette éthique".

Par contre, l'Eglise unie reconnait que "le mariage entre chrétiens est parfois un échec", que le divorce peut mettre un terme à des situations intolérables où le foyer est devenu "un enfer". L'Eglise ne doit pas alors s'y opposer mais, au contraire, l'encourager.

Expliquant pourquoi elle a cru devoir témoigner devant le comité parlementaire, l'Eglise unie s'exprime dans les termes suivants:

"Nous ne croyons pas que l'Eglise doit légiférer pour d'autres personnes que ses fidèles. Vu que l'Eglise chrétienne a autrefois usé de son influence pour obtenir des lois rigides réglementant le divorce, nous croyons . . . qu'elle doit examiner les causes raisonnables de divorce, non seulement pour ses propres membres dont le mariage est un échec, mais aussi pour les citoyens de notre société puraliste qui n'acceptent pas son point de vue."

En conséquence, fidèle à une résolution de son 22e conseil général, l'Eglise unie recommande:

— que les lois du divorce soient profondément modifiées, et non seulement rendues moins strictes;

— que les causes du divorce soient fondées sur le concept de l' "échec conjugal" plutôt que sur celui de "délit matrimonial";

— et que trois années de séparation des époux constituent en règle générale une période suffisante permettant d'établir si le mariage a été définitivement rompu ou non.

(Ces recommandations allaient beaucoup plus loin que le texte des projets de loi soumis à l'examen du comité parlementaire; en revanche, un nouveau projet, déposé le 24 janvier dernier, incorpore les principales recommandations de l'Eglise unie du Canada, d'ailleurs conforme au rapport d'un groupe de travail nommé par l'archevêque anglican de Canterbury.)

L'Eglise anglicane

Témoignant tout récemment devant le même comité, l'Eglise anglicane du Canada (trois millions de fidèles environ) arrive sensiblement aux mêmes conclusions que l'Eglise unie, mais par une voie légèrement différente.

Les anglicans tiennent encore au principe de l'indissolubilité du mariage, même si, en pratique, il soit de plus en plus question de modifier la législation canonique afin de permettre dans certains cas le remariage des personnes divorcées.

Par contre, l'Eglise anglicane ne réclame aucunement le droit d'imposer aux autres sa législation.

Se "reconnaissant l'obligation d'aider les autres organismes publics ou privés du Canada à promouvoir le décret de lois civiles et criminelles destinées à rendre justice à tous les citoyens, indépendamment de leur affiliation religieuse", l'Eglise anglicane estime que "la loi actuelle du divorce au Canada est inadéquate, qu'elle cause de trop dures épreuves, et même qu'elle peut contribuer dans certains cas à accélérer l'échec du mariage".

Le mémoire souligne enfin que les "délits matrimoniaux" invoqués pour réclamer le divorce, en l'occurrence l'adultère, ne constitue qu'un symptôme d'un mal plus profond. Il serait donc futile d'allonger la liste des symptômes (ce que se contentent de faire la plupart des projets de loi à l'étude), sans aller à la racine du mal et formuler une loi basée sur l'échec du mariage.

Deux autres groupements religieux, la Fédération baptiste du Canada (200,000 fidèles) et l'Eglise presbytérienne (un million environ) ont également comparu devant le comité conjoint des communes et sénat. La fédération baptiste a notamment insisté sur le "coût prohibitif" des procédures de divorce et suggère que les cas qui ne sont pas l'objet de contestation soient réglés par voie administrative.

L'Eglise catholique?

On connaîtra sous peu la position que prendront les évêques catholiques (au nom cette fois de huit millions de fidèles). Il serait oiseux d'épiloguer longuement sur ce que sera cette position.

Qu'il suffise de rappeler qu'en octobre dernier, en annonçant qu'il ne s'opposait à la modification de la loi sur les contraceptifs, l'épiscopat catholique avait insisté sur la distinction entre la loi morale divine et la loi civile.

Le mémoire des évêques catholiques, sur la base de cette distinction, reconnaissait que l'article 150 du code criminel (sur les moyens anticonceptionnels) n'est pas applicable et que "ce serait peut-être troubler la paix que de vouloir l'appliquer".

On peut se demander si ces mêmes principes ne peuvent également s'étendre à la loi sur le divorce.

D'autres observateurs se demandent par contre si le débat autour de l'introduction du divorce en Italie, débat dans lequel le pape lui-même a cru opportun de se mêler, ne pourrait provoquer un certain embarras.

Les Indiens ne devraient pas être obligés de s'assimiler

OTTAWA — Une équipe de recherches qui a enquêté pendant deux ans sur les besoins économiques, politiques et éducationnels des Indiens du Canada conclut que les Indiens ne devraient pas être tenus de s'assimiler au mode de vie des Blancs.

L'enquête menée par l'Université de la Colombie-Britannique avec la coopération de professeurs d'autres universités, a été dirigée par MM. H. B. Hawthorn et M. A. Tremblay. Son rapport a été déposé il y a quelques semaines aux Communes.

"Nous n'estimons pas que l'Indien doive être tenu de s'assimiler pour recevoir ce dont il a besoin maintenant ou ce dont il aura besoin dans l'avenir," déclare le rapport.

"Il est certain, ajoute-t-il, que des Indiens choisiront de ne pas accepter ce que nous considérons comme des bienfaits de notre société et choisiront à la place ce qu'ils considèrent comme des bienfaits de leur société."

M. Frank Howard, NPD-Skeena, a formulé la suggestion que des exemplaires du rapport soient mis à la disposition gratuitement de tous les Indiens du Canada. Le ministre de l'Industrie, M. C. Drury, a répondu que le gouvernement examinerait cette suggestion.

Rapport

Le rapport déposé aux Communes, qui comprend 400 pages et 250,000 mots, n'est que le premier volume du rapport complet. Le deuxième volume est en préparation.

Le rapport déclare que l'assistance du gouvernement fédéral aux Indiens sera nécessaire pendant encore pas mal de temps.

"L'intégration et l'assimilation ne sont pas des objectifs acceptables aptes à satisfaire les Indiens," dit-il dans une de ses 91 recommandations.

"L'effort du ministère des Affaires indiennes devrait porter surtout sur les objectifs spécifiques et de moyen terme, comme par exemple, l'amélioration des services éducatifs en faveur des Indiens, l'amélioration de leurs revenus réels et l'amélioration des services de santé."

Une attention spéciale devrait être donnée à l'éducation, à la formation technique et à la mobilité de la main-d'oeuvre indienne. "Le ministère des Affaires indiennes doit agir comme s'il avait la conscience nationale de voir à l'égalité économique et sociale entre Indiens et Blancs."

"Dans ce rôle, dit le rapport, le ministère doit veiller constamment à se faire l'avocat des besoins des Indiens, à exposer les déficiences dans le traitement que les Indiens reçoivent du gouvernement fédéral, et à éliminer toute tension raciale entre Indiens et Blancs."

Le rapport d'autre part propose la création d'une agence qui serait chargée de préparer des rapports annuels sur la situation des Indiens au Canada.

Programme économique

Il souligne encore que les besoins des Indiens sont si grands qu'un programme de développement économique adéquat en leur faveur nécessiterait des dépenses dans les centaines de millions de dollars par année durant les prochaines années.

Un tel programme, déclare le rapport, requerrait d'augmenter considérablement le budget et le personnel du ministère des affaires indiennes.

Un personnel accru était requis pour aider les Indiens à faire face aux problèmes de la vie et du travail en milieux urbains. Une assistance spéciale était également requise en faveur de bandes indiennes qui vivent dans des endroits isolés et boisés dans le nord du pays.

Le rapport propose également un élargissement des services que dispensent les gouvernements provinciaux en faveur des Indiens. Il déclare que le gouvernement fédéral devrait encourager les gouvernements provinciaux à formuler la déclaration de principe que les Indiens sont, en réalité, des citoyens de la province à pleins droits.

Les "Jeunes Comédiens" du Théâtre du Nouveau Monde de Montréal ont donné six représentations dans le Grand-Winnipeg la semaine dernière. Ce sont André Bernier, Frédéric de Vancker, Rachel Cailhier, Sophie Clément et Nicole Leblanc, avec Gaétan Labrèche, leur directeur. Ces six jeunes Canadiens français sont des diplômés de l'Ecole Nationale de Théâtre.

Leur tournée au Manitoba, sous les auspices du Manitoba Theatre Centre, les fit jouer devant les étudiants du Collège de St-Boniface, des Instituts Collégiaux de St-Norbert et de St-Pierre-Jolys, de l'Académie Ste-Marie (Winnipeg) et de l'Institut Collégial de West Kildonan.

Cette tournée manitobaine n'était que la première étape de leur voyage dans l'Ouest canadien, car ils joueront maintenant devant des étudiants de Saskatoon, Calgary, Lethbridge, Vancouver et Victoria. Leur programme comporte deux comédies en un acte, toutes deux de Federico Garcia Lorca, et une série de chansons, poèmes et danses.

Il est temps de nous demander ce que nous voulons faire du Canada

EDMONTON — Le cardinal Paul-Emile Léger a déclaré la semaine dernière qu'un Etat qui ne parvient plus à satisfaire différents groupes raciaux se condamne lui-même. Il se condamne en ce sens qu'il ne peut plus fonctionner.

"Nous n'avons pas atteint ce stade au Canada, mais il nous appartient à tous de contribuer à créer un climat qui rendra impossible qu'une telle chose arrive", dit l'archevêque de Montréal.

Soulignant que des événements récents avaient éloigné les Canadiens les uns des autres, ou du moins les avaient amenés à se regarder avec suspicion, le cardinal a ajouté que le moment est peut-être venue de nous demander ce que nous voulons que soit notre pays, et à quels accommodements et même à quels sacrifices nous sommes prêts pour assurer sa survivance et promouvoir le bien-être de ses citoyens.

L'archevêque de Montréal prenait la parole à l'université d'Alberta dans le cadre des manifestations de la "Semaine du second centenaire".

A son avis, les Canadiens ne doivent pas craindre les changements constitutionnels. Certes, a dit le prélat, la Confédération canadienne "répond à un grand dessein, mais je ne crois pas que personne ait jamais pris pour acquis que l'Acte de l'Amérique du Nord britannique est le symbole d'un dessein, à la manière dont la notion, l'idée même des Etats-Unis est enchâssée dans la constitution américaine".

Selon lui, l'AANB est au contraire "très enfant du 19e siècle", c'est-à-dire "pragmatique et empirique". Ce fait donne toute liberté aux Canadiens de doter leur pays de nouvelles structures, ou de mieux utiliser les structures anciennes, si cela devient nécessaire.

Faisant siennes les paroles de lord Acton, le cardinal a exprimé l'avis qu'un Etat fédéral, où coexistent plusieurs nations, est plus susceptible de préserver la liberté, condition indispensable pour le citoyen à l'exercice de ses devoirs moraux.

"La chance nous est offerte de créer ici un pays qui, dans sa diversité même, respecte les valeurs propres et irremplaçables de chacun. Dans cet âge de la technologie qui trop souvent sous-estime les différences au profit de l'efficacité et de l'uniformité, peut-être est-ce le pluralisme de notre société qui assurera notre salut comme êtres humains?" s'est-il demandé.

L'archevêque de Montréal a souligné le "rôle vital" que doivent jouer les universités dans la solution de la crise canadienne.

"Les universités, a-t-il dit, doivent être des centres ouverts aux idées nouvelles et à la tolérance. Et en disant cela, je ne veux pas laisser entendre qu'elles doivent être des endroits où personne ne prend jamais position et où toutes les opinions sont considérées comme étant d'égale valeur. Mais les universités doivent être des lieux où les difficultés et les problèmes sont étudiés à la fois avec la sympathie et l'objectivité qui sont la marque de l'être humain instruit et civilisé".

Le cardinal a conclu en disant que la liberté politique comportait des devoirs, dont celui de travailler à une meilleure compréhension entre les groupes et à la suppression de l'injustice sous toutes ses formes. C'est en enseignant ces vertus que l'Eglise s'efforce d'aider l'homme à se donner un régime politique réellement conforme à sa nature.

Du français dans nos écoles

Une des questions que la législature du Manitoba aura à régler au cours de la présente session, c'est l'usage de la langue française comme véhicule d'enseignement dans les écoles. Les députés et le public attendent les détails du plan du gouvernement au sujet de cet enseignement bilingue.

La législature de la Saskatchewan étudie aussi une mesure pour enlever les restrictions contre l'usage du français comme langue d'enseignement dans les écoles élémentaires et secondaires de cette province. On est à préparer des amendements au Saskatchewan Schools Act, afin de permettre l'instruction en français de n'importe quel sujet pendant une heure par jour selon la décision des commissions scolaires.

Un autre amendement permettrait l'instruction dans n'importe quelle langue pendant la demi-heure réservée à l'instruction religieuse. Le choix de la langue est réservé aux commissions scolaires locales. Si le français est choisi, cela signifierait qu'on pourrait enseigner en français pendant une heure et demie par jour, soit 30 pour cent des heures de classe.

Ces changements, et de semblables qu'on est à faire en Ontario indiquent que le Manitoba se rangerait avec les autres provinces d'expression anglaise dominante dans l'usage du français au sein du système des écoles publiques.

(The Winnipeg Tribune)

Georges Philias

Dans le froid climat canadien, en ce mars de l'année centenaire de la Confédération, le monde bouleversé apprend la nouvelle de la mort du Grand Canadien… Gouverneur général G.-P. Vanier. La foule inconsciente des intempéries rigoureuses de l'hiver, se presse en rangs serrés et continus pour payer individuellement un dernier hommage à ce Grand Serviteur de son Pays — le Canada. D'autres — des milliers — retenus par les distances et les impossibilités de la présence actuelle passent ces heures de deuil devant l'écran téléviseur qui ne perd pas un seul détail de cette circonstance.

Oui, d'autres comme l'auteur de cet article, privés du privilège visuel, s'accrochent dans le monde du son, aux ondes des postes radiophoniques pour suivre cette douloureuse histoire de la mort si soudaine du Soldat glorieux. Ici aussi les détails sont multiples et très complets.

C'est de cette manière, que, avec des centaines d'infirmes, j'assiste à la messe dans l'église Notre-Dame d'Ottawa, presque comme si j'y étais, en personne. J'ai entendu la marche solennelle et imposante qui le conduisit de la colline parlementaire à sa chapelle, où en compagnie des siens, admirables chrétiens, il a souvent partagé le Pain Eucharistique. Je pense à cette famille, qui est un peu la nôtre, parce qu'elle était celle de notre Gouverneur général. Je pense à cette veuve inséparable, l'ombre de Celui que le Ciel a retiré de la terre. Comme elle serait digne successeur à ce poste dont elle connaissait la force et le secret! Chapeau Bas — Madame Vanier… Votre peuple, vivement touché, pleure avec vous en ce jour du 9 mars 1967, an centenaire où le Gouverneur se préparait, comme toujours à prendre sa place aux affaires du pays.

Je pense à ses ancêtres venus avec les premiers Canadiens de Normandie, en 1688, et dont les noms se retrouvent avec ceux de Champlain et de Frontenac… Je pense à cette belle famille — si étroitement unie, dont le premier fils choisit la part contemplative au Monastère d'Oka, — Dom Benedict.

La messe des funérailles, si impressionnante avec les changements de la liturgie oecuménique, soulage les chrétiens. C'est dans la joie des alleluias nouveaux que l'on reconduit le Gouverneur général à son dernier gîte, après une concélébration des Douze avec Son Eminence le cardinal Léger, comme jadis les Apôtres avec le Seigneur… après une participation des autres rites et autres dénominations, dans leur propre langage. Quelle expression merveilleuse de toutes les âmes en ce jour de Gloire où un Fils de l'Eglise reçoit la récompense promise.

Jean franchit le sanctuaire et fait lecture de l'Epître. Deux autres fils, Michel et Fernand, très grands et très forts, sont prosternés en douleur près de Celui qui les a conduits où ils sont… en cette vie. Les femmes — Mère et fille — suivent dans l'ombre comme celles du Golgotha.

Je pense presque naturellement à cet autre grand serviteur du peuple américain, Catholique de foi ardente, John Kennedy. J'associe les funérailles des deux — Eminents Chrétiens.

J'entends les caissons-tambours qui scandent le rythme de la douleur universelle aux battements des coeurs humains. Ordinairement la mort met en lumière le mérite, et la louange s'élève de toute part. Les Rois, les Maîtres d'Etats, les grands de la terre ont payé leur tribut en paroles et en gestes symboliques. Que la minuscule fleur du souvenir des humbles trouve sa place aussi en ce jour. Pour moi comme pour bien d'autres à qui l'espoir de marcher est vain, la pensée de l'illustre Mutilé que nous pleurons, aura son éclosion en courage et en consolation perpétuelles. Comme le Général, nous marcherons QUAND MEME, spirituellement et moralement.

Je reviens à la cathédrale-basilique d'Ottawa où la messe de Requiem est si solennelle et si éloquente. Les reliques de l'autel sont, dit-on, de Sainte Félicité. Nouvelle coïncidence providentielle pour cet Homme serein, courageux, qui, toute sa vie, a proclamé hautement sa fierté d'être Canadien français catholique. Sur les coussins de velours sombre portant ses décorations, la préférée du défunt ne fut-elle pas l'emblème du vingt-deuxième Régiment? Piété profonde et exemple irréprochable ont fait du Général un grand homme devant Dieu et devant ses concitoyens. Il a aimé les jeunes et les malades, les infirmes et les mutilés. L'Institut Vanier demeure un éloquent témoignage de cette authentique charité.

— Georges Philias — Ces deux mots retentirent tout au cours des cérémonies funéraires. Oui, ces mêmes noms jadis imposés dès l'onction baptismale, si expressive de notre fraternité comme fils de Dieu, ces mêmes noms se répètent sous les voûtes de Notre Dame comme un dernier écho des prières de l'Eglise.

Continuant les harmonies de la Tour de Paix, le glas sonne à la basilique. On ouvre les portes de ce sanctuaire où le Général et les siens furent un témoignage de foi priante pendant de longues années. Les commentateurs soulignent qu'un grand froid saisit l'assemblée chrétienne… et pourtant, — sourire du ciel — le soleil brille. Georges Philias quitte ce trône endeuillé, où représentant de la Reine il siégea si vaillamment. Dans le rayonnement d'une vie consacrée, Il va retrouver ses preux comme gardien de son Régiment à la Citadelle de Québec. Comme l'astre du jour atteint son zénith, l'âme du Héros s'élève au-delà des firmaments, dans la Lumière de l'Immortalité.

Nous — les aveugles et les amputés — formulons le voeu d'imiter jour après jour son courage et sa vie de chrétien.

"Requiescat In Pace… Paix sereine… prêchée comme le seul espoir de l'Avenir du Peuple Canadien.

Georges Philias

"Ton front est ceint de fleurons glorieux".

Marie TOBIE

Un conseil international de la langue française

PARIS—Le Haut-comité pour la défense et l'expansion de la langue française, créé par décret et présidé par M. Georges Pompidou, premier ministre, a, sur proposition de l'un de ses membres, M. Alain Guillermou, secrétaire général de la Fédération du Français universel, décidé récemment la création d'un Conseil international de la langue française.

Selon son promoteur, ce Conseil, organisme non-officiel, sera composé des écrivains et linguistes qui exercent une action en matière de grammaire normative du français et de défense de la langue dans l'ensemble de la francophonie.

Ceux-ci établiront d'un commun accord, en recourant, en cas de désaccord entre eux, à l'arbitrage de l'Académie Française, les normes du français vivant et assureront la souveraineté et l'unité de la langue dans tous les pays francophones. Les membres de la Commission du Dictionnaire de l'Académie auront, de droit, accès au Conseil.

Le Conseil international de la langue française travaillera surtout par correspondance, en raison de la dispersion de ses membres. Cependant, il tiendra chaque année deux réunions plénières à Paris ou dans une capitale de la francophonie. Il entretiendra d'excellents rapports avec le Haut-comité pour la défense et l'expansion de la langue française qui a pour vocation d'aider les initiatives que prennent les organismes privés, mais ne sera pas directement subordonné à ce comité.

Le président d'honneur du Conseil sera M. Maurice Genevoix, secrétaire perpétuel de l'Académie Française. Le président en exercice sera désigné ultérieurement.

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.



Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited

Tirage



Certifié

Administration et publicité: Brunelle Léveillé.
Rédaction: Roméo Bédard, O.M.I.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (**Tél.: 775-8443**)

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (**Tél.: 774-3415**)

Canada: 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
Autres pays: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire

Assemblée annuelle de la Centrale des C.P.

La Centrale des Caisses Populaires du Manitoba tenait au Motel Niakwa, le jeudi 9 mars, son assemblée annuelle. Cent vingt-cinq délégués représentant les 42 Caisses Populaires, membres de la Centrale, avaient d'abord pris ensemble un succulent repas.

L'on remarquait à la table d'honneur Mgr Antoine Hacault, évêque auxiliaire de St-Boniface, et M. Hector Yelle, le directeur général du Conseil Canadien de la Coopération, l'orateur invité de la soirée. Il exposa le rôle du Conseil dans la promotion coopérative parmi les Canadiens français et annonça en même temps le prochain congrès à Ottawa.

Ensuite, à 7 h. 30, les membres procédèrent au programme de la réunion sous la présidence de M. Guy de Margerie.

Après une discussion assez laborieuse, les rapports des différents comités furent discutés et adoptés. L'assemblée approuva le boni de 5% suggéré par le Conseil d'administration, une ristourne de 5% aux emprunteurs et les modifications aux règlements généraux autorisant les administrateurs à nommer les membres du Conseil de Surveillance.

Face aux nouveaux problèmes que fait surgir l'évolution de la vie moderne, la Caisse Centrale elle aussi cherche les moyens d'améliorer autant que possible l'efficacité de ses services.

Mgr Hacault expliqua brièvement la pensée du dernier Concile au sujet de l'engagement des chrétiens dans le temporel, et les responsabilités que les laïcs doivent assumer pour bien remplir leur rôle.

Le nom des nouveaux membres qui composent les différents comités de même que celui des officiers seront annoncés la semaine prochaine.

Incendie à St-Boniface

Un incendie qui eut lieu tôt le matin du 9 mars à la résidence de Mme Albert Faucher à 216, rue La Vérendrye à St-Boniface a causé des blessures à Mlle Lucille Préfontaine, fille de M. Eugène Préfontaine, dont la famille habite le deuxième étage. Mlle Préfontaine dormait au moment où le feu éclata et lorsqu'elle fut enfin réveillée par les membres de la famille Faucher, elle dut briser les carreaux d'une fenêtre et sauter. Elle souffre de petites fractures aux os du dos et des jambes, de coupures et de lacérations. Elle se remet de ses blessures à l'hôpital général St-Boniface. Son état est satisfaisant.

Selon le rapport du chef du département des incendies les dommages à la maison, surtout au deuxième étage s'élèveront à $4,000. L'incendie aurait débuté dans un panier où l'on avait jeté des bouts de cigarettes. Le logis du haut a subi des dommages par le feu et le reste de la maison par la fumée et la chaleur. L'incendie était sous le contrôle des sapeurs environ une demie heure après que l'alarme fut donnée.

Le Sénateur O'Leary à St-Boniface

Le samedi après-midi 18 mars aura lieu à l'hôtel Marion la réunion de l'Association Conservatrice-Progressiste de la nouvelle circonscription fédérale de Saint-Boniface. Celle-ci comprend les villes de St-Boniface, de Transcona et de St-Vital.

Le sénateur Grattan O'Leary d'Ottawa sera l'orateur invité au dîner qui clora l'assemblée.

HISTOIRE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DU QUÉBEC 1760-1850



Photo prise lors du lancement récent de l'ouvrage de M. Fernand Ouellet: Histoire économique et sociale du Québec, 1760-1850, à l'Université Carleton, d'Ottawa. De gauche à droite: Le R.P. Paul-A. Martin, C.S.C. directeur général des Éditions Fides qui publiaient le volume, l'auteur M. Fernand Ouellet, madame Eva Kushner, du département de Français, à Carleton et M. Marcel Trudel, de l'Académie canadienne-française.

TRIBUNE LIBRE

M. le Rédacteur,

Certaines personnes sont stables, elles passent leur vie dans le même milieu; d'autres sont nomades et vont d'un endroit à l'autre au cours des années: ce fut mon cas.

Dès l'âge de quatorze ans, je quittais mon village natal en Ontario, pour aller tenter fortune dans l'Ouest canadien, au Manitoba.

Après une carrière de 50 ans dans cette province, à la population cosmopolite, aux développements importants en agriculture, en mines, etc., et avec des ambitions illimitées, je décidais de revenir dans l'Est du Canada pour m'installer dans Montréal-Nord: ville relativement jeune, car elle vient à peine de célébrer son cinquantenaire d'existence. Cette banlieue prospère de la métropole, grâce à un maire dynamique et avec le concours des membres du renouveau municipal, qui constituent la majorité du conseil de ville, voit sa population augmenter rapidement (52,000 en 1962, 70,000 en 1966) et ses développements résidentiels et industriels s'accroître d'une façon prodigieuse, sous la poussée encourageante dirigée sagement par l'administration actuelle sous l'impulsion de son maire, Monsieur Yves Ryan.

Quitter cette ville de banlieue pour venir habiter dans le quartier Villeray, fut une décision motivée par les circonstances. C'est avec un certain regret que je me séparais du nouveau comté de Bourassa au fédéral, comme au provincial, qui vient d'élire un représentant à la législature, qui est animé de bonnes intentions et ardent pour promouvoir le progrès de son comté: M. Georges Tremblay. Mais il est facile de s'intégrer dans Villeray, dans les comtés de St-Denis au fédéral et de Laurier au provincial, car, depuis un bon nombre d'années, cette partie de la ville s'est développée beaucoup et possède en la Plaza St-Hubert l'artère de la grande cité de Montréal, la plus féconde en maisons d'affaires diverses, et la plus éblouissante illumination de Montréal. Il est réconfortant de trouver ici des paroisses assez anciennes possédant des églises imposantes par leur dimension, comme par leur décoration, qui les comparent avec la basilique de Saint-Boniface, au Manitoba, dont nous étions si fiers: le temple le plus vaste et le plus beau de tout l'Ouest canadien.

Après cinq années de vie dans la Belle Province, période qui a donné lieu à une expansion qui débuta en 1960, je ne puis cependant ne pas m'inquiéter sur certains aspects de la vie publique dans cette province.

Pourquoi un groupe, pas si nombreux, voudrait-il se recroqueviller dans le Québec, délaisser nos compatriotes des autres provinces du pays, quand tout ce vaste territoire nous appartient de droit, car il fut découvert surtout par les nôtres: La Vérendrye, de la Jemmeraie, etc., et évangélisé par nos missionnaires? C'est Son Exc. Mgr Adélard Langevin qui disait si éloquemment que "nous sommes partout chez nous dans ce beau et grand pays". A la veille de l'Expo '67, pourquoi ces grèves nombreuses et prolongées? pourquoi ces marques de fanatisme envers la Confédération centenaire? Cessons ces manifestations hostiles, réglons vite ces conflits syndicaux.

Si nous analysons les faits, il faut battre son "mea culpa" et admettre que nous avons subi certaines injustices, mais ce fut parce que nos représentants ne profitèrent pas de leur nombre imposant pour insister sur la reconnaissance et la pratique des droits acquis lors du pacte fédéral, où nous étions pourtant représentés par nos chefs d'alors.

La députation du Québec était assez nombreuse à certains moments pour imposer aux partis au pouvoir le respect de nos droits acquis, de nos aspirations légitimes; on a préféré jouer à la politique, se diviser et protéger ses intérêts personnels plutôt que de s'appliquer à assurer le bien commun.

La commission sur le bilinguisme et le biculturalisme, dont le rapport paraîtra bientôt, ouvrira les yeux de nos compatriotes anglais et leur fera réaliser les lacunes qui existent; dans tout le pays on reconnaîtra l'importance du rôle rempli par les Canadiens français dans le développement de notre cher Canada, et on voudra corriger ces lacunes en nous traitant dans tout le pays sur un pied d'égalité dont nos minorités des provinces de l'Est et de l'Ouest profiteront. Donc, pourquoi le séparatisme, quand nous pouvons nous épanouir dans tout le pays et travailler avec nos compatriotes de langue anglaise et avec les néo-canadiens à la prospérité et à l'importance, même dans les sphères internationales du Canada, pour en faire le plus beau, le plus prospère pays du monde?

A la veille de l'Expo' 67, le Québec, qui y invite toutes les nations du monde, devrait suspendre au moins pour le présent ces soulèvements d'opinion de petits groupes et montrer au mode entier qu'il est possible de vivre en harmonie avec ses concitoyens de toute origine, langue et foi, selon l'esprit du Concile oecuménique, et accueillir avec l'hospitalité proverbiale des Canadiens français les très nombreux visiteurs de partout qui viendront par leur présence assurer le succès de cette grande exposition qui fera connaître le Canada, en général, et notre province en particulier, comme un pays où règne la bonne entente, où les Canadiens français, qui savent s'y préparer, peuvent occuper les postes de commande créés par les grands développements actuels, qui assureront à nos jeunes un champ d'action illimité pour y exercer leurs talents.

Vive le Canada, vive la Belle province! Faisons-en un pays où on voudra revenir après l'Expo '67 pour constater l'unité dans la diversité, pour signaler une province, comme disait Monsieur Gérard Fillion, non pas parce qu'elle est inférieure aux autres, mais plutôt parce qu'elle leur donne le ton de la grandeur, de la dignité, de la prospérité!

Jean, Léon Bruyère.
Un ex-manitobain,

NDLR — Notre correspondant venait tout récemment revoir parents et amis au Manitoba, en cette année de son 50e anniversaire de mariage.

Des religieuses peuvent distribuer la communion

Sept supérieures religieuses de diocèse de Haute-Rive, dans le nord-est du Québec, pourront désormais distribuer la sainte communion.

Le communiqué officiel de ce privilège, sans précédent au Québec, a été publié dans "Vie Diocésaine", le bulletin du secrétariat de Mgr Gérard Couturier. Il y est précisé que les supérieures concernées, ou leurs remplaçantes, sont autorisées à distribuer la communion à toutes les personnes (religieux et laïcs) présentes dans la chapelle de la communauté, si le prêtre doit être absent pour quelques jours.

Cette permission est accordée aux supérieures des communautés de Rivière-St-Jean, Rivière-au-Tonnerre, Longue-Pointe, Aguanish, Natashquan, Pointe-Parent et Port-Meunier (Ile d'Anticosti).

En novembre dernier, Mgr Henri Routhier, O.M.I., vicaire apostolique de Grouard, en Alberta, a donné une permission similaire aux religieuses lorsqu'il n'est pas possible d'avoir les services d'un prêtre.

Mgr Routhier a dit qu'il avait fait une première demande à Rome durant la seconde session du concile, et une seconde en janvier 1966. D'autres évêques étrangers ont aussi fait la même requête.

La Congrégation des Sacrements a publié un document qui spécifie que cette pratique est permise d'abord dans les pays de mission où il y a pénurie de prêtres et s'applique lorsqu'un prêtre est absent depuis plusieurs jours et dont le retour est incertain. Mais le document précise que s'il y a un diacre, ou un autre clerc, sur place, il doit avoir préséance.

Déjà du temps de Pie XI et de Jean XXIII des privilèges semblables, mais limités, furent octroyés. Ce qui est nouveau, c'est que les évêques peuvent maintenant accorder cette permission sans recourir à Rome.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet No 3681

Assemblée

Notre grand chevalier nous est revenu. Espérons que les frères seront nombreux à l'assemblée du 20 mars, ce serait une manière de lui témoigner notre attachement!

Ligue de 5 quilles

L'équipe Jeanson était en forme, dimanche dernier, alors qu'elle roula trois belles parties pour quitter la septième place et occuper le deuxième rang!

Equipe	Points
Sala	30
Jeanson	26
Gervais	21
Nolin	20
Jubinville	19
Proulx	19
Bilodeau	18
Manaigre	15

Déjeuner-communion

Frères, n'oublions pas le déjeuner-communion "père-fils" de dimanche prochain, à la Trappe, à 10 heures.

Çà et là

Tous les billets du grand tirage doivent être retournés au frère Champagne au plus tard le vendredi 17 mars. Dernier appel!

Les frères qui font partie de l'exécutif du Club St-Vincent ont été agréablement surpris, dimanche dernier, en constatant que notre Conseil compte plusieurs excellents ténors et un déclamateur sans son pareil! En grossissant un peu l'effectif, on parviendrait peut-être à faire concurrence au choeur ukrainien de Winnipeg . . .

RIGOLETTO

Zora Folley, la prochaine victime de Cassius Clay?

NEW YORK — Cassius Clay défendra son titre de champion du monde de boxe toutes catégories le 22 mars au Madison Square Garden de New York lorsqu'il rencontrera le challenger numéro un, Zora Folley.

Mohamed Ali, ainsi que Clay préfère se faire appeler, touchera une bourse de $150,000, garantie par les organisateurs du match, soit 80 pour cent de la recette aux guichets. Folley recevra $25,000 ou 15 pour cent de la vente.

La rencontre Clay-Folley, le premier championnat du monde qui aura lieu au Madison Square Garden de New York depuis 1951, année où Ezzard Charles le champion des poids lourds battit Lee Oma, sera télévisé à travers les Etats-Unis, excepté dans la région de New York. De plus, des dispositions sont prises pour retransmettre le combat à l'étranger par satellite de communications.

Le combat Clay-Folley sera précédé d'une rencontre en 10 reprises entre Jonny Persol et Jimmy Ellis, deux des aspirants les plus en vue au titre détenu par Clay.

Le champion, au cours d'une conférence de presse tenue à l'occasion de l'annonce du combat du 22 mars, a affirmé qu'il espère défendre son titre au moins "cinq ou six fois" pendant l'année qui suivra. Il a ajouté que la date du combat l'obligeait à décliner une invitation du roi Faisal d'Arabie séoudite de faire un pèlerinage à La Mecque. Mais Mohamed Ali "fera certainement" ce pèlerinage à l'avenir.

Un juge renseigne les jeunes

Le mercredi 8 mars, M. le juge Isaac Rice était l'invité à une réunion de "VIA" qui groupait nombre d'étudiants du Grand-Winnipeg. Le principal sujet de discussion fut l'alcoolisme. Dans son exposé, M. le Juge nous expliqua brièvement la structure judiciaire dans la ville de Winnipeg. Il y a quatre cours dans la ville, la plus occupée étant celle des arrêtés pour abus d'alcool. Devant cette cour, nous a-t-il dit, se présentent des personnes de tous les âges et provenant de tous les niveaux de vie. Malheureusement, les statistiques avouent que 80 pour cent sont soit Indiens, soit Métis. Un renseignement qui nous a surpris: 99 pour cent des crimes sont commis sous l'effet de l'alcool.

Durant une période de discussion, il fut demandé à M. l'orateur si l'accès à la boisson permis en plus bas âge solutionnerait le problème; à quoi il répondit catégoriquement: non. La seule solution, d'après M. Rice, serait une éducation plus sérieuse concernant l'usage de l'alcool — éducation que devraient donner les parents au foyer.

Passant à des sujets connexes, on lui demanda comment il expliquait le nombre toujours croissant de jeunes délinquants. M. Rice souligna deux causes qui lui paraissaient comme principales, l'une étant le manque d'autorité de la part des parents, l'autre, l'indifférence religieuse ou l'oubli des valeurs morales et spirituelles. Nombre de jeunes semblent avoir rejeté plusieurs principes de vie.

Finalement, on demanda l'avis de l'orateur sur la réhabilitation des prisonniers. M. Rice ne croit pas tellement aux méthodes dont on se sert actuellement. Selon son opinion, il devrait y avoir une division étanche entre les criminels invétérés et les criminels d'occasion, afin que les uns n'influencent pas les autres.

Tous les étudiants présents désirent remercier le juge Rice de ses précieux renseignements au sujet de l'alcoolisme et des autres maux qui affligent notre société.

Ronald Bisson,
étudiant au Juniorat

Chronique de CBWFT

Vivre

A l'émission **Vivre,** ce soir à 10 h., le texte d'Eugène Cloutier et les commentaires du Docteur Camille Laurin, psychiatre, porteront sur le comportement de l'adulte envers l'adolescent. Participeront à l'émission: Gilles Pelletier, Jean Lajeunesse, Huguette Oligny, Christine Olivier et Raymond Laplante.

Canada Express

Canada Express est une série de reportages qui s'inscrit dans le cadre des émissions spéciales réalisées à l'occasion de l'année du Centenaire. Chaque semaine on tente de faire ressortir quelque aspect plus ou moins connu du Canada. Ce soir, à 10 h. 30, vous pourrez voir un reportage sur les universités françaises dans les provinces anglophones.

Les soucoupes volantes

A l'émission **Atome et galaxies,** vendredi de cette semaine, à 7 h. 30, l'enquête exhaustive sur les soucoupes volantes sera close par les conclusions de quelques spécialistes et les commentaires des téléspectateurs. Cette série-couleur est animée de brillante façon par Raymond Charette.

Les Beaux Dimanches

Cette fin de semaine, **Les Beaux Dimanches** vous proposent un programme des plus variés. à 8 h., le tout démarre sur une note de fantaisie avec une heure de variétés réalisée en Europe et mettant en vedette, notamment, les Soeurs Kessler. A 9 h., ce sera le tour des amateurs de théâtre. On présentera "la Roulotte aux poupées", texte dramatique de Marie-Claire Blais, réalisé à Toronto par Paul Almond, avec Geneviève Bujold, Jean Doyon et François Tassé.

"La Roulotte aux poupées" est une excellente réalisation en couleur dont la beauté visuelle égale la beauté littéraire. A la manière habituelle de Marie-Claire Blais, cette pièce dramatique est une sorte de sombre poème en prose qui raconte l'histoire d'une jolie fille qui joue à la poupée mécanique pour l'homme qu'elle aime. Sous ce symbole, l'auteur décrit la difficulté d'aimer et de vivre et le sort tragique réservé aux trop belles poupées.

Enfin, à 9 h. 30, cette magnifique soirée se terminera par un récital du brillant soprano torontois Teresa Stratas. Accompagnée par le baryton Louis Quilico et le ténor Robert Jeffrey, Teresa Stratas chantera des extraits de "la Traviata" de Verdi et des "Noces de Figaro" de Mozart.

La belle cantatrice est aujourd'hui au faîte d'une carrière fulgurante. Diplômée du Conservatoire de musique de Toronto à 20 ans, elle est admise un an plus tard au Metropolitain Opera de New York. Teresa Stratas a connu des succès éblouissants, témoin les 43 minutes d'applaudissements qu'elle a récoltées à Munich et les 16 levers de rideau dont on l'a gratifiée à Leningrad.

Stravinsky, à l'honneur

La musique religieuse et la musique de chambre du célèbre compositeur russe Igor Stravinsky seront à l'honneur à **Jeunesse oblige,** qu'animera Michel Dussault le mardi 21 mars, à 7 h., à notre antenne.

Comédie policière avec Eddie Constantine

Un policier avec Eddie Constantine, c'est presque à coup sûr une histoire remplie de suspense, de rebondissements inattendus, d'humour acidulé et d'une certaine bonhommie tout à fait sympathique. Si vous avez le goût de voir un film sans prétention autre que celle de vous distraire et de vous amuser nous vous invitons à ne pas manquer notre prochain **Cinéma du mercredi** qui mettra à l'affiche "Laissez tirer sur les tireurs", une réalisation signée Guy Lefranc.

Sts-Martyrs-Canadiens

Activités de la L.F.C. diocésaine

La Ligue des Femmes Catholiques annonce son prochain congrès diocésain qui se tiendra cette année au gymnase du collège de St-Boniface le samedi 3 juin. La paroisse-hôtesse, celle de la basilique, est heureuse de souhaiter la bienvenue à tous. Ce congrès a pour but de recevoir les rapports des officières diocésaines, des sections, des comités permanents, etc., et d'élire les officières du Conseil diocésain. Déjà il faut se préparer si nous voulons que cette journée soit des plus fructueuse.

Le 30 novembre dernier, une commission de sept membres fut nommée par M. l'abbé L. Beaulieu, directeur diocésain des mouvements catholiques, M. l'abbé B. Bélanger, aumônier diocésain de la Ligue, Mme Aimé Normandeau, présidente diocésaine, et Mme M. Dumaine, présidente des lois. En voici la liste: M. l'abbé L. Beaulieu, Mme A. Normandeau, Mme A. Jutras, de Letellier, Mme R. Lavallée, de St-Jean-Baptiste, Mme P.-E. Bisson, de St-Georges, Mme R. Mulaire, de St-Pierre, Mme M. Fenez, de Transcona, et Mme M. Dumaine, des Sts-Martyrs-Canadiens (St-Boniface).

La commission a envoyé une délégation pour rencontrer Mgr M. Baudoux afin de lui demander conseil et de le renseigner sur le fonctionnement de la Ligue dans le diocèse. Il y eut également une rencontre avec Mgr C. Empson, directeur diocésain, et trois représentantes de la Ligue anglaise, qui fut des plus réconfortante et encourageante.

Le travail accompli par cette commission n'est qu'un début et maintenant elle travaillera à la revision des statuts et règlements.

L'exécutif diocésain se réunit le dimanche 29 janvier en la salle des Sts-Martyrs-Canadiens. Plusieurs sujets furent discutés à l'occasion de cette rencontre dont voici les plus importants: enquête sur la presse et la radio préparée par le comité de radio, télévision et films; projet du centenaire "Echos du Passé", qui va bon train et qui devrait être prêt pour présentation sur invitation après le mois d'avril. Il fut décidé que si ce projet produit des fonds, ils seront mis à la disposition des missions du Brésil.

Durant la période de détente, alors que la section des Sts-Martyrs-Canadiens servit un goûter, il y eut une agréable surprise lorsque Mmes Morin, Lemaire, Sala et Désaulniers, ainsi que M. Morin, tous en costumes anciens, donnèrent une petite avant-première du projet. Les articles anciens continuent d'affluer au dépôt des Soeurs Missionnaires Oblates (rue Aulneau), mais il n'y en aura jamais trop. Vous, madame, avez-vous fouillé votre grenier, vos valises?

Presse et Publicité

Au poste CBWFT

JEUDI 16 MARS
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Bidule de Tarmacadam
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—L'Extravagante Lucie (C)
8.00—Sauve qui peut (Couleur)
9.00—L'Age tendre
10.00—Vivre
10.30—Canada Express (Couleur)
11.00—Chapeau melon et bottes de cuir

VENDREDI 17 MARS
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Roquet, belles oreilles (C)
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—Atome et galaxies (Couleur)
8.00—Du côté de Québec
8.30—Cinéma international: "La Sentinelle endormie" (C)
10.15—Votre choix
10.45—Ciel des hommes
11.00—Cinéma: "La Belle et le Tzigane"

SAMEDI 18 MARS
2.15—Cours universitaires
4.30—Tour de terre
5.00—Pépinot
5.30—Viens voir
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Les Joyeux Naufragés (C)
7.30—Suivez cet homme (Couleur)
8.00—Sincèrement, Fernand Gignac
8.30—Long métrage: "Le Caïd"
10.15—Les Couche-tard
10.45—C'est écrit dans le ciel
11.00—Cinéma: "Et la femme créa l'amour"

DIMANCHE 19 MARS
2.15—Cours universitaires
4.30—Les travaux et les jours
5.00—De plus près
5.30—L'heure des quilles
6.30—Expo '67 (Couleur)
7.00—Walt Disney présente (C)
8.00—Les Beaux Dimanches
10.30—Le Carnaval des petits poissons (Couleur)
11.00—D'hier à demain (Couleur)

LUNDI 20 MARS
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Dessins animés (Couleur)
6.00—Téléjournal
6.15—Langue vivante
6.30—Premier Pas
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—Adèle (Couleur)
8.00—Les Belles Histoires des Pays d'en-haut (C)
8.30—Mission impossible (Couleur)
9.30—Tous pour un
10.00—Le Sel de la semaine
11.00—Les Incorruptibles

MARDI 21 MARS
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—La Vie qui bat (Couleur)
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—Match sur roulettes
8.00—Minute-Papillon
8.30—Batman (Couleur)
9.00—Rue des Pignons (Couleur)
9.30—Moi et l'autre (Couleur)
10.00—Le Bonheur des autres (C)
10.30—Caméra 67
11.00—Ciné-Club: "Le Dieu noir et le diable blond"

MERCREDI 22 MARS
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Richard Coeur de lion
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—L'Ile au trésor (Couleur)
8.00—Septième-Nord (Couleur)
8.30—Cinéma du mercredi: "Laissez tirer les tireurs"
10.15—Tirez au clair
11.00—Les Intrépides (Couleur)

Catéchèse à la T. V.

Lundi soir prochain, 20 mars, à 6 h. 30, le poste CBWFT, canal 3 de Winnipeg, présentera le dernier film de la série "Premier Pas".

Ce film intitulé **"La Messe"** répondra à bon nombre de parents qui se demandent à quel moment amener leur jeune enfant à la messe et comment lui expliquer ce qui s'y passe. Dans nos écoles, le nouveau catéchisme canadien de 1ère année "Viens Vers le Père" prévoit pour les enfants un début d'initiation qui sera reprise en 2e année à l'occasion de la première communion.

Mais déjà, les enfants découvrent qu'à la messe les chrétiens sont rassemblés par Dieu notre Père pour écouter la Parole de son Fils Jésus et prier avec Lui. La messe est un événement: le Seigneur Jésus nous parle et il prend toutes nos prières dans la sienne pour offrir au Père des louanges qui font sa joie. C'est vraiment le Christ qui agit, nous révélant les secrets du Père pour ensuite nous entraîner tous ensemble dans son élan vers Lui. Après avoir pris conscience de cet aspect de la messe, soit à la 20e semaine du catéchisme, au mois de janvier ou février, les enfants sont alors invités à une messe avec leurs parents.

Un peu plus tard, après avoir entendu dans la catéchèse le récit de la Cène, les enfants saisissent déjà qu'à la communion le Seigneur vient dans les chrétiens pour qu'en ceux-ci Il aime le Père et les autres. Mystère d'amour dans lequel l'Esprit-Saint nous introduit . . .

Quand les enfants ont reçu cette initiation, soit à la 31e semaine du catéchisme, aux environs du mois de mai, ils sont de nouveau invités à assister à une messe avec leurs parents. Il ne s'agit nullement d'une messe pour enfants seulement, mais bien d'une messe pour toute la communauté et durant laquelle le prêtre sera particulièrement attentif aux petits enfants. Des commentaires sobres et une homélie toute simple permettent aux petits d'entrer dans le mystère qu'on célèbre, et la présence de la communauté leur fait prendre conscience qu'ils sont assez grands pour être accueillis par les adultes, afin de s'exprimer avec eux comme des fils de Dieu rassemblés autour d'un même Seigneur dans un même Esprit d'amour.

La présence discrète des caméramans et des techniciens à l'une de ces messes qui fut célébrée au Québec nous permettra de voir quelques images et un écho fidèle de cet événement communautaire. A partir de ce film, on pourrait se poser cette question: Quand nous invitons les enfants à la messe les premières fois, comment leur donner le sentiment qu'ils sont vraiment accueillis par toute la communauté chrétienne?

A l'occasion de ce dernier article de "Catéchèse à la T.V.", pour cette année, les responsables de l'Office catéchistique du diocèse de St-Boniface vous demandent la faveur de bien vouloir leur faire connaître vos réactions et opinions.

Vous pouvez le faire en remplissant le questionnaire suivant et le faire parvenir aussitôt que possible à:
Office de Pastorale catéchétique,
a/s de Mlle Michèle Héon,
151, ave de la Cathédrale,
St-Boniface 6, Manitoba.

Nous vous en remercions sincèrement à l'avance.

Questionnaire sur la série de films "Premier Pas"

1. Les émissions vous ont-elles porté profit? ....
2. Si oui, à quel point de vue?
   a) personnel ....
   b) réunion de parents ....
   c) éducation chrétienne de vos enfants ....
3. Vous ont-elles aidé à comprendre le nouveau catéchisme? ....
4. Vous ont-elles aidé à dialoguer avec votre enfant? (si ce dernier reçoit la nouvelle catéchèse contenue dans "Viens Vers le Père") ....
5. Vous ont-elles aidé à mieux connaître le renouveau catéchétique en général? ....
6. Aimeriez-vous voir d'autres émissions de ce genre l'an prochain? ....
   a) pourquoi? ....
7. Autres commentaires ....

Missions indiennes et esquimaudes et Laïcs

OTTAWA — La Conférence Oblate Canadienne, réunie récemment à St-Norbert, Man., est d'accord pour que le Conseil des Oeuvres indiennes et esquimaudes établisse un centre de recrutement de laïques pour fournir aux missions des volontaires ou salariés tels que professeurs, surveillants, etc.

Le Conseil s'est déjà mis en relations avec des organisations telles que la Légion de Marie, la "Catholic Women's League", le "Catholic Family Movement", etc., dans le but d'intéresser leurs membres aux missions canadiennes et d'aider à recruter le personnel laïc nécessaire.

La collaboration de ces Associations offre plusieurs avantages: en premier lieu, leurs membres ont déjà l'esprit d'entraide et souvent l'esprit missionnaire désiré; plusieurs de ces associations forment déjà des volontaires laïcs missionnaires; de plus, elles sont établies dans les centres importants à travers le pays.

Le Conseil Oblat des Oeuvres indiennes et esquimaudes songe à employer une personne pour ce Centre de Recrutement de Laïcs. Voici en résumé qu'elles seraient ses responsabilités:

a) Obtenir des missionnaires, provinciaux, évêques de vicariats apostoliques, les renseignements nécessaires: positions à remplir, description de ces emplois, qualifications requises pour différentes positions.

b) Transmettre ces renseignements aux associations et à ceux qui sont intéressés aux missions dans notre pays.

c) Recevoir les demandes d'emploi, les évaluer et y répondre.

d) Transmettre aux missions les renseignements sur les candidats, volontaires et autres, qui offrent leurs services.

e) Renseigner les missionnaires, provinciaux, évêques, sur le travail, l'esprit, les projets de ces Associations.

f) Prendre contact avec les institutions de formation de professeurs, gardes-malades, etc. Etre prêt à leur parler des besoins des missions.

La Conférence Oblate Canadienne travaillera en collaboration avec le Conseil Oblat des Oeuvres indiennes et esquimaudes dans l'exécution de ce projet.

On entrevoit aussi la possibilité d'organiser des périodes de formation pour les laïques missionnaires soit à l'Institut de Missiologie, à Ottawa, soit à l'Institut de Pastorale, St-Norbert, Man., soit encore au Collège St-Patrice à Ottawa ou au Collège St-Jean à Edmonton, Alta.

Un autre aspect du programme de participation laïque à l'apostolat missionnaire au Canada sera la formation de laïques indigènes dans les lieux de missions indiennes et esquimaudes. Ceci pourrait peut-être se faire par une association, ou un institut ou un collège, qui enverrait une équipe dans une région donnée, soit encore en faisant participer des Indiens ou Esquimaux aux périodes de formation déjà mentionnées.

Mise au point

Un fin politique

Le Séparatisme ne date pas d'hier. Déjà, au temps du Christ, les Juifs attendaient un Messie politique, qui prêcherait le séparatisme, secouerait le joug des Romains. Jésus le savait. Il savait que le séparatisme n'est pas viable, et qu'Il avait mieux à faire. Mais l'enthousiasme populaire risquait de compromettre Son oeuvre. De plus, Il était devenu un personnage gênant pour les gens en place, les pharisiens, qui étaient décidés de Le faire disparaître à la première occasion.

Jésus faisait des miracles. Mais Il ne cherchait pas à mousser Sa popularité et voulait que l'affaire ne s'ébruite pas. C'est pourquoi Il imposait le silence à tous ceux qu'Il guérissait. Mais comment ne pas crier de joie quand on marche à nouveau sur ses deux jambes? Devant l'inutilité de Ses défenses, Jésus s'éloigna des centres et passa inaperçu, même quand Il lui fallait aller à Jérusalem pour les fêtes juives.

Un mot de trop dans cette situation politique explosive et Sa mission était compromise. On Le prendrait pour un exalté qui soulève les masses et Il serait promptement jugé et exécuté par les Romains qui contrôlent le pays. On a voulu Le faire roi après une multiplication des pains; Il a su se défiler, mais la tentation était souvent au coin de la rue. Il eut à convaincre Ses disciples et la foule qu'Il n'avait aucune ambition politique et lorsque les espérances nationalistes ne furent plus satisfaites, le peuple se retira de Lui. C'est alors qu'Il annonça à Ses disciples le vrai rôle du Messie, qui doit monter à Jérusalem pour y être crucifié.

A ce moment dernier, personne ne put se tromper sur Ses véritables ambitions: Il voulait être roi, mais non pas à la manière des rois temporels. On L'accusa bien de vouloir se faire roi et supplanter César, mais personne n'était dupe, même pas Pilate qui ne vit en Lui qu'un lunatique.

Les trois ans de vie publique ont été une sorte d'école qui a appris aux juifs à ne pas confondre politique et mystique, nationalisme et royaume de Dieu. Le Messie n'est pas venu pour satisfaire les ambitions d'indépendance des juifs colonisés, car alors Son influence n'aurait pas survécu à Sa génération. Aussi était-il nécessaire que personne ne fasse sauter les barils de poudre, d'où l'insistance qu'Il mettait à ce qu'on n'ébruite pas Ses actions miraculeuses.

Envoyez questions, commentaires, suggestions à: **Casier postal 102, St-Boniface, Man.**

Décès

M. ARSENE SOULIER

M. Arsène Soulier, autrefois de St-Boniface, est décédé le mercredi 8 mars à 926, boulevard Long Beach, Long Beach, Californie, à l'âge de 92 ans. Il fut membre actif de l'Union Nationale Française et des Anciens Combattants de 1914.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Clémence, sa fille, Blanche, et de nombreux neveux et nièces en France.

L'exécutif du Club St-Vincent reçoit les aînés du Précieug-Sang

Le dimanche 12 mars 1967 restera une date mémorable pour 65 aînés de la paroisse du Précieux-Sang alors qu'ils étaient les hôtes de l'exécutif du Club St-Vincent à un banquet du centenaire.

A la table d'honneur on remarquait le président du Club, M. Maurice Vachon, S. H. le maire Joseph Guay, orateur invité, le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., les RR. PP. Roland Tessier et A. Gervais, O.M.I., vicaires, ainsi que M. Gaston Rochon, président du Comité de Maintien.

Cette nouvelle initiative du Club St-Vincent de Norwood, sous l'habile direction de M. Wilfrid Morin, président du Comité social, fut remarquable à plusieurs points de vue. Les trois discours furent brefs et à propos, le manger délicieux, les liqueurs pétillantes et réconfortantes, le service par les dames des membres de l'exécutif, gracieux et rapide, les cadeaux et le programme improvisé, surprenants.



Discours

M. M. Vachon souhaita la bienvenue aux anciens de la paroisse et leur suggéra de se grouper sous un comité responsable afin de pouvoir jouir, un après-midi par semaine, des facilités du magnifique Club Traverse.

S. H. le maire J. Guay félicita le Club St-Vincent pour son beau geste envers les aînés de la paroisse — tous avaient 70 ans ou plus — et souhaita à ces derniers de nombreuses années encore parmi nous.

Le curé de la paroisse, le R. P. A. Lemoine, fit écho aux paroles du maire et exhorta les invités à former immédiatement un comité responsable afin de pouvoir profiter le plus tôt possible de l'offre généreuse du Club St-Vincent.

Comité des Anciens

M. Paul Bergeron fut élu président du nouveau comité; M. André Rousseau, vice-président; Mme M.-A. Lemaire, secrétaire; Mme Hélène Monnier, trésorière; M. Joseph Robitaille, conseiller.

Partie récréative

Après le banquet, un programme improvisé commença. Ce fut tour à tour une chanson à répondre, des solos et des duos de chant, et même une fable de La Fontaine par le président du Club avec gestes par le secrétaire!

En somme, ce fut une vraie fête de famille où invités et membres rivalisèrent d'entrain pour clôturer avec succès ce banquet du centenaire. Mme M.-A. Lemaire se fit l'interprète des invités avec ses remerciements à l'adresse du Club St-Vincent. On peut dire que tous ont grandement joui de leur journée. L'entrain communicatif des invités et des membres de l'exécutif laisse prévoir d'heureux lendemains à cette journée du 12 mars 1967.

L'accomplissement du devoir, voilà le véritable but de la vie et le véritable bien. Qu'importent, quand nous quittons ce monde, les plaisirs et les peines que nous y avons éprouvés? Tout cela n'existe qu'au moment où il est senti; la trace du vent dans les feuilles n'est pas plus fugitive. Nous n'emportons de cette vie que la perfection que nous avons donnée à notre âme; nous n'y laissons que le bien que nous avons fait.

Jouffroy

— No 511 —

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1				■								
2					■							
3				■					■			
4				■		■				■	■	■
5								■				
6					■				■			
7				■				■				
8					■							
9	■	■	■				■			■		
10				■					■			
11								■				
12									■			

HORIZONTALEMENT

1—Tiens. — Crier, en parlant de la poule qui vient de pondre.
2—Fils de Jaob. — Qui apaise la douleur.
3—Note (plur.). — Gamin de Paris. — Saints.
4—Adresse. — Ville de Belgique.
5—Sont à toi. — Roues à gorge de poulies.
6—Para (en sens inverse). — Affaibli. — Entre.
7—Adj. démons. (renversé) — Colère. — Suinter.
8—Dieux de la mythologie scadinave. — Substance qui forme le tissu cellulaire des os.
9—Cep. — En les. — Préfixe.
10—Arabe de fils. — Vrai. — Serpent.
11—Titre porté jadis par le roi des gueux. — Produit.
12—Pressants. — Mouche africaine.

VERTICALEMENT

1—Interj. marquant le dédain. — En cet erdroit-ci.
2—Alcalo.de de la fève de Calabar (plur.). — Conforme à la morale.
3—Menue monnaie d'argent des anciens Romains. — Venus au monde.
4—Numéro. — Jumelles. — Saint.
5—Tien. — Alla ça et là à l'aventure.
6—Rayon. — D'Europe.
7—Amasses. — Levant.
8—Couverture. — Assaisonnement.
9—Cube renversé. — En cher. — Siens.
10—De lire. — Enveloppe. — Se dit d'une difformité du pied ou de la main.
11—Terminent la troisième personne du pluriel. — D'aréner.
12—Note (plur.). — Concert de voix donné la nuit.

SOLUTION DU PROBLEME No 510

■ **Horizontalement:** 1. Recru — Cédule; 2. Etuis — Ruiner: 3 Ferme — Ire — Go; 4. Ruée — Réas — Ut; 5. Ifs — Passerai; 6. Gs — Rés — Ile; 7. Yen — Nés — Su; 8. Réaction — Eté; 9. Ar — Rare — Item; 10. Ni — Uni — Tiare; 11. Talées — Milan; 12. Suisse — Liait.

■ **Verticalement:** 1. Féfrigérants; 2. Eteufs — Erlau; 3. Cures — Ya — Li; 4. Rime — Recrues; 5. Usé — Pentanes; 6. Ras — Irisé; 7. Cries — Noé; 8. Eurasien — Tml; 9. Diesels — IIII; 10. Un — Ré — Etala; Stérai; 12. Erotiquement.

À CKSB

Nos auditeurs d'il y a une dizaine d'années se souviennent de Léo Brodeur et de la série qu'il avait réalisée sous le titre "Autour de nos clochers". Il avait recueilli sur bande des souvenirs de vieux Manitobains qui forment un fonds de petite histoire inédit et dont les enregistrements ont été conservés. Jacques B. puise dans ces documents pour la série d'émissions "Opération 67" qui veut souligner le centenaire de la confédération, le lundi soir à 7 h. 30.

Un article du petit journal des étudiants du collège de St-Boniface s'en prenait récemment à CKSB. Bien que la critique soit aussi une "bonne chose", le signataire n'a manifestement pas réfléchi longtemps aux problèmes que pose une radio française en milieu manitobain. De plus, par ses points de comparaison, l'article relève d'une mentalité très décevante qui s'appelle: céder au plus facile.

L'émission "Place aux femmes" continue d'être autant ou de plus en plus frondeuse, foulneuse, caqueteuse, et, à vrai dire, défoulante, du moins pour toutes ces dames qui sont, n'est-ce pas, Lise Payette, depuis si longtemps foulées et refoulées! Voici le grand et profond sujet d'enquête, par exemple, pour le jeudi 16 mars: l'homme est-il plus capricieux que la femme. Et pour le 17: l'homme descend-il du singe? Riez avec ces femmes ou fâchez-vous avec elles. "Place aux femmes" donne des couleurs aux débuts d'après-midi de mars quand ils sont ternes.

La soirée du vendredi saint (le 24) sur nos ondes comprendra le Requiem de Mozart à 8 h., chant a cappella à 9 h. 30, une sélection de negro spirituals à 10 h.

L'assistance honore, quand elle joint au pain qui nourrit la visite qui console, le conseil qui éclaire, le serrement de main qui encourage; quand elle traite le pauvre comme un ami, un frère, un supérieur; elle humilie quand elle prend l'homme par les besoins terrestres; quand elle ne prend garde qu'aux souffrances de la chair, au cri de la faim et du froid, à ce qui fait pitié, à ce qu'on assiste jusque chez les bêtes.

Ozanam.

Paroisse St-Eugène

Réunion mensuelle du Club des Dames

La réunion mensuelle du Club des Dames eut lieu le mercredi 1er mars à la salle St-Eugène. Après la prière d'ouverture, Mme M. Parisien, présidente, souhaita la bienvenue aux dames et félicita l'assistance nombreuse, résultat d'un effort de recrutement. Le procès-verbal, lu par la secrétaire, Mme E. Gervais, et le rapport de la trésorière, Mme D. Comeault, furent adoptés.

Suivit ensuite une discussion sur les activités du Club et certains projets paroissiaux à venir, qui demandent la coopération de toutes les dames de la paroisse, afin d'obtenir de bons résultats et ainsi pouvoir remplir nos devoirs communautaires.

La présidente demanda qu'on prête main-forte à l'organisation de la grande partie de cartes dont la date est fixée au 19 mars. Cette partie de cartes sera la seule de l'année, alors il faut en faire un grand succès.

Il fut suggéré de tenir une soirée sociale avec démonstration d'une variété de vêtements de dames, enfants, etc. Ceci fut accepté unanimement par l'assemblée et la date fut fixée au mercredi soir 5 avril prochain. L'admission sera de 50 cents, et les dames devront inviter leurs amies et connaissances à venir à cette soirée qui promet d'être amusante.

Après que les dames eurent accepté différentes charges, l'assemblée se termina par une prière, et un goûter fut servi.

Assemblée de l'APM

Le jeudi soir 2 mars, l'Association de Parents et Maîtres tenait sa 2e assemblée de l'année 1967 dans la salle St-Eugène. Un bon nombre de parents répondirent à l'appel qui leur avait été fait.

Le président, M. L. Nault, ouvrit l'assemblée par la prière. Après la lecture du procès-verbal par la secrétaire, Mme Appelmans, le président présenta l'orateur invité, M. Armand Debbané, de St-Boniface, qui parla de "Personnalité". M. Debbané donna d'abord une courte biographie de M. Jean-Guy Leboeuf, auteur du volume "Arrêtez d'avoir peur et croyez au succès", fondateur de l'Institut de Personnalité de Montréal et qui présentement offre ses cours de Culture Humaine à l'Auditorium de l'Hôpital Taché, à toute personne intéressée quelles que soient son éducation et son occupation.

Ensuite, M. Debbané présenta M. Georges Levesque qui, à son tour, répondit clairement à toutes les questions de l'assemblée et fit voir aux parents comment le développement de personnalité peut aider à faire comprendre le caractère de chaque enfant. M. R. Lavigne remercia MM. Debbané et Levesque d'avoir si bien su intéresser l'auditoire en lui montrant le rôle important de la "Personnalité".

Le président demanda un don de livres français pour la bibliothèque de l'école paroissiale, car il y en a très peu dans le moment, et la lecture française est le seul bon moyen d'améliorer et d'augmenter le vocabulaire des enfants.

L'assemblée se termina par la prière, qui fut suivie d'un goûter.

Partie de cartes

Dimanche 19 mars prochain, dans la salle St-Eugène, 1007, chemin Ste-Marie, St-Vital, aura lieu la grande partie de cartes annuelle, préparée conjointement par le Club des Hommes et le Club des Dames.

Venez en grand nombre, de beaux prix seront distribués aux gagnants durant la soirée. Les paroissiens invitent tous leurs amis à venir s'amuser dans une atmosphère familiale.

L'esprit de conversation consiste bien moins à montrer beaucoup d'esprit qu'à en faire montrer aux autres; celui qui sort de votre entretien content de soi et de son esprit, l'est de vous parfaitement. — La Bruyère

M. Charles d'Hillaire de Moissac

ST-CLAUDE — Le samedi 4 mars, M. Charles d'Hillaire de Moissac rendait son âme à Dieu à l'âge de 74 ans. Né à Bressuire, Deux-Sèvres, France, le 24 janvier 1893, il passe au Canada avec ses parents en 1905. Il poursuit alors durant 4 ans, au collège de St-Boniface, des études commencées à St-Stanislas de Nantes. De retour au foyer, Charles et son frère, Jean-Gabriel, exploitent les terres de leur père à St-Claude. En 1914, dès la déclaration de la guerre, les deux frères se joignent au groupe des jeunes Français de St-Claude partant pour la France. Réformé après son premier combat, Charles de Moissac revient au Canada. Le 5 août 1920, il épouse, en l'église de Portage la Prairie, Mlle Madeleine Magnard. De cette union naissent dix enfants qui lui survivent: Charles et Georges, de St-Claude, Marie-Thérèse, Christiane, Huguette et Anne-Marie, institutrices, Ghislaine (Sr Blandine-Marie), Madeleine (Sr Roselyne des Arcs) et Roselyne (Sr Charles-Madeleine), Filles de la Croix, Blandine (Sr Marie-Blandine), Ursuline à Bruxelles . . . toutes institutrices. Il laisse également cinq petits enfants: Paul, Renée, Claude, Roselyne et Jean du mariage de son fils Georges et de Laurette Marchand.

Jusqu'à sa retraite, prise en 1960, M. de Moissac est gérant (37 ans) de l'élévateur de la Cie Ogilvie de St-Claude, où son affabilité le rend sympathique à ses concitoyens. A plusieurs reprises commissaire d'école et syndic de la paroisse, il se montre intègre et dévoué, enfin, noble coeur dont rien n'égale la bonté et la modestie, il croit en Dieu et, sans ostentation le prie et le sert fidèlement.

La messe des funérailles fut chantée par son neveu, le R. P. Joseph de Rocquigny, O.M.I., assisté de M. l'abbé J. M. Gagné, curé, qui fit la levée du corps. L'épître fut lu par le Dr P. Flipot, maire de St-Claude. Les porteurs étaient les neveux du défunt: MM. Hilaire et Louis de Rocquigny, Louis de Moissac (Biggar), Robert de Moissac (Fort Garry), Jean et Gérard de Moissac (St-Claude). La garde d'honneur des réservistes français et des membres de la légion canadienne encadrèrent le cercueil drapé des couleurs de la France. Les chorales de St-Claude et d'Haywood, aidées de M. Josaphat Doyon, de Bruxelles, firent les frais du chant.

Dans l'assistance, tant aux prières qu'aux funérailles, on remarquait MM. les abbés G. de Ruyck (Bruxelles), J. Choiselat (St-Adolphe), V. Beaulieu (Swan-Lake), R. F. Laurin (St-Boniface). Plusieurs membres de la famille du défunt, dont sa soeur, Elisabeth, Soeur Grise (St-Boniface), ses neveux et nieces M. et Mme André de Moissac (St-Boniface), MM. et Mmes Hilaire, Louis et François de Rocquigny et leurs enfants, MM. Robert et Louis de Moissac, Mme Alfred Martin (Biggar), M. et Mme Raoul Normandeau (Parc Windsor), M. et Mme Georges Bernard (Haywood), M. et Mme Robert Gousseau (La Salle), Mme Albert Deleurme (Lourdes), les RR.SS. Marie-du-S.-Sacrement et M.-Thérèse, Oblates, et des représentantes de plusieurs communautés: Soeurs Grises, Filles de la Croix et Ursulines, M. Marcel Lancelot et Mlle Elise Comte.

Charles de Moissac repose en paix et bien chez lui encore, dans ce cimetière de St-Claude, champ où jadis il sema du blé avant que son père ait fait don de ce terrain à la paroisse.

Remerciements

La famille de Moissac remercie les parents et amis qui ont bien voulu prendre part à son deuil par leur présence auprès du cher défunt, aux prières et aux obsèques et par l'offrande de si nombreuses messes.

L'école élémentaire de Ste-Anne honore le drapeau canadien

STE-ANNE — Le vendredi 24 février se déroula la deuxième journée d'une série de six journées consécutives pour fêter le centenaire de la Confédération.

Cette journée comprenait une émouvante cérémonie en l'honneur du drapeau canadien à laquelle participèrent plus de 500 élèves, de la maternelle à la VIIIe année, accompagnés de leurs professeurs respectifs. Etaient aussi présents plusieurs dignitaires de la paroisse de Ste-Anne. Ce spectacle touchant eut lieu au gymnase de l'école.

D'abord fut hissé le drapeau canadien par deux garçons de la huitième année, Jean-Pierre Chaput et Gérard François. Pendant que le drapeau montait dignement au haut du mât temporaire placé devant la foule, tous les élèves, d'un coeur patriotique, entonnèrent l'hymne national "O Canada".

Le programme débuta par une invocation lue par le R. P. M. Dionne, C.Ss.R., curé.

Ensuite, deux élèves de la sixième année, Mlles Jo-Anne Tougas et Jocelyne Dufresne, nous ont expliqué le drapeau canadien, parties anglaise et française. C'est alors que les élèves montrèrent encore une fois leur amour pour leur patrie, qui célèbre ses cent ans, par des exclamations captivantes et en agitant leurs drapeaux préparés par eux-mêmes.

Ensuite, M. le maire Jos. Tougas sut, lui aussi, captiver son auditoire. Dans cette masse de petit monde régnait un silence monial afin de ne pas manquer un mot des distingués invités.

M. Camille Chaput, préfet, prit ensuite la parole pour nous renseigner sur le gouvernement canadien et les nombreuses personnalités qui en font partie.

M. Art Grundy, de la Légion canadienne, expliqua l'importance du drapeau et ce qu'il signifie. Il nous démontra sa fierté d'avoir combattu pour son pays sous le "Union Jack" et comment il avait appris à respecter ce drapeau, symbole d'unité et de force. Maintenant que nous avons le drapeau canadien, dit-il, soyons-en fiers et sachons le saluer avec respect, dignité et honneur.

L'enthousiasme régnait parmi les jeunes. De nouveau les drapeaux furent agités aux cris de O Canada! O Canada!

Notre programme se termina par le chant de "Dieu Sauve la Reine".

Les autres dignitaires présents à cette cérémonie étaient le R. P. C. Leblanc, vicaire, et M. Arthur Fiola, secrétaire du village de Ste-Anne.

Cette journée restera mémorable dans l'histoire de la jeunesse écolière de Ste-Anne.

Cédule des Retraites

MARS

17 - 19 — Hommes d'affaires— Basilique: Gabriel Forest — CH 7-4295; J.-E. St-Hilaire — 233-4084; Guy Morier — CE 3-5281. **Sts-Martyrs — Précieux-Sang:** F.-A. Muller — CH 7-3671; J.-Art. Leclerc — GL 2-3303; Léo Landry — CH 7-4226.

20 - 22 — (Semaine Sainte) Hommes — St-Laurent: François Gratton — 646-2378. **Ste-Anne:** D. Bruyère — GA 2-5188. **La Broquerie — Lorette:** Marius Lacasse — 878-3378. **Richer — Ste-Geneviève — Fannystelle — St-Georges — Powerview — Somerset — Dunrea.**

23 - 30 — Révérendes Soeurs Grises.

31 - 2 avril — Couples fiancés.

Si vous décidez de faire l'une ou l'autre de ces retraites (vous en avez le choix), servez-vous du bulletin d'inscription (ci-dessous) ou téléphonez à votre capitaine ou encore à la Villa Maria — GL 3-8025.

Je désire faire la retraite ....

.... 1967

Nom ....

Tél. ....

Adresse ....

Paroisse ....

La Broquerie

Va-et-vient

Bon voyage à M. Louis Lévesque, qui profite de sa convalescence pour faire un voyage dans l'Est en compagnie de son neveu, M. Armand Lévesque, de Ste-Agathe.

Mlle Yvonne Girardin, fille de M. et Mme Guy Girardin, de Ponteix, Sask., a passé quelques jours chez sa tante, Mme Joseph Balcaen, avant d'assumer un nouvel emploi à Winnipeg.

Prompt rétablissement au bébé de M. et Mme Olivier Normandeau, ainsi qu'à M. Jean-Léon Lord, patients à l'hôpital de Ste-Anne-des-Chênes.

Réunion de l'A.P.M.

La deuxième réunion de l'Association de Parents et Maîtres de l'année eut lieu le 9 mars à l'école secondaire. L'assemblée débuta par la prière d'usage, suivie d'un mot de bienvenue par Mme L. Dubé, présidente, et lecture des minutes de la dernière réunion par Mme Eddy Moquin, secrétaire. Mme la présidente annonça que Mmes J.-Léon Lord, Louis Granger et Gilles Désorcy avaient accepté de faire partie du comité des J.F.M.

M. l'abbé Y. Boisvenu, vicaire, expliqua en termes très précis comment on doit envisager la catéchèse, puis un film de la série "Premier Pas" et "Education de la Conscience morale chez l'enfant" fut présenté par M. Pierre Laurencelle. Une discussion en groupes fut suivie d'une plénière commentée par M. l'abbé F. Juneau, curé.

Pour les parents qui désirent être à la page, on constate que ces études sur la nouvelle catéchèse sont des plus enrichissantes.

La réunion se termina par la prière suivie d'un goûter.

Baptême

Le 12 mars: Valérie-Thérèse-Marie, fille de Raoul Vielfaure et d'Alice Nadeau, née le 3 mars. Parrain et marraine, Raymond et Rita Vielfaure, frère et soeur de l'enfant.

Hockey

Chez les Bantams, le samedi 11 mars, avait lieu la dernière partie des finales entre Isle-de-Chênes et La Broquerie. Le pointage fut de 5 à 4 pour Isle-de-Chênes, en temps supplémentaire. I.D.C. remporte donc le championnat Bantam.

Chez les Midgets, le vendredi 10 mars, La Broquerie a défait Isle-de-Chênes avec un pointage de 4 à 3, en temps supplémentaire, pour remporter la semi-finale. Le dimanche 12 mars, à la première partie des finales, Ste-Anne-des-Chênes remporta la victoire contre La Broquerie au compte de 6 à 5, en temps supplémentaire.

Le samedi soir 11 mars, dans une partie hors-concours, les "Old Timers" de La Broquerie gagnèrent contre ceux de Ste-Geneviève au compte de 10 à 9. Félicitations.

Réunion

Le dimanche soir 12 mars, un bon nombre de parents et de jeunes se réunissaient à la salle Roy dans le but de discuter ensemble le sujet suivant: "Comment le jeune d'aujourd'hui prend ses responsabilités et comment les parents le forment à prendre de telles responsabilités".

M. Jean Balcaen, président du Klub Kopins Kopines, souhaita la bienvenue à l'assistance, après quoi les membres du panel commencèrent la discussion. M. Jean-Marie Mulaire, Mme Jean-Léon Lord et M. Alphonse Fournier donnèrent leur point de vue en temps que parents, tandis que M. Roland Laurencelle fit part de ses idées en temps que travailleur.

Ceci fut suivi d'une discussion ouverte entre parents et jeunes. On en vint à la conclusion que le problème majeur qui existe entre parents et jeunes est le manque de dialogue. M. l'abbé Boisvenu, aumônier des jeunes, mit fin à cette discussion en donnant cette règle de conduite aux parents: "Aimer nos jeunes tel qu'ils sont, s'intéresser à ce qui les intéresse, se passionner pour ce qui les passionne, en un mot leur donner la chance de prendre leurs responsabilités".

Jean Balcaen remercia les parents et les jeunes qui ont fait de cette rencontre un succès et en promit d'autres pour l'avenir, car il y a encore beaucoup de points qui n'ont pas été touchés.

La soirée se termina par un délicieux goûter servi par les Kopins Kopines.



Parmi les activités sportives du Carnaval d'hiver de Lorette, la course des toboggans motorisés a sûrement remporté la palme. Ci-dessus l'on voit les gagnants de cette course, portant fièrement les trophées qui leur furent remis dimanche soir: de gauche à droite, M. Lou Kennedy, de Charleswood, Mme Joan Marion, de Vivian, M. Valence Ross, de Lorette, qui était responsable de cette course, M. Allan Fanset, de Charleswood, et M. Bill Lawrence, de Winnipeg.
(Photo Perrin du Manitoba)

St-Pierre dira "adieu" à M. et Mme Gérard Gagné

ST-PIERRE-JOLYS — Le samedi 18 mars prochain, la population de St-Pierre et des environs, ainsi que des amis, se réuniront au Centre récréatif, à 8 h. 30, pour une grande soirée d'adieux en l'honneur de M. et Mme Gérard Gagné, qui quittent le Manitoba pour aller vivre à Rouyn, Qué., où M. Gagné a accepté le poste d'agent régional bilingue de liaison au service du Ministère de la Citoyenneté. Deux autres Manitobains bien connus sont déjà au service de ce ministère: MM. René Préfontaine et Jean Lagassé.

L'absence de M. Gagné se fera certainement sentir dans sa communauté. Outre son travail comme représentant régional bilingue de l'Office National du Film, poste qu'il occupait depuis trois ans et demi, il s'occupa de maintes oeuvres et organisations locales. Il fut secrétaire de la division scolaire de la Rivière-Rouge pendant 4 ans, il est actuellement secrétaire du district scolaire de St-Pierre, il fut Grand Chevalier du Conseil des Chevaliers de Colomb, gérant de l'hôpital de St-Pierre, président de l'Association de Parents et Maîtres, membre de l'exécutif de l'Association d'Education, membre de la Chambre de Commerce et du Comité du centenaire de St-Pierre.

Mme Gagné et les enfants iront rejoindre M. Gagné, qui partira pour l'Est le 1er avril, à la fin de l'année scolaire.

N.-D.-de-Lourdes

Soirée de bingo

Le dimanche 5 mars eut lieu la dernière soirée de bingo. Plus de 300 personnes étaient présentes. Le gros lot de $500.00 fut gagné par Mme Jean-Baptiste Pantel, de Notre-Dame-de-Lourdes. Prix de $10.00: Mmes Joseph Sibilleau, T. Paracohowsky, de Manitou, Gérard Grift, de Cypress River, et M. Bergeron, de Treherne, MM. Roger Pantel, Benoit Durand, Edmond Rossier, Albert Delaquis, Pierre Balez, de Haywood, Archie Jackson, de Treherne, M. Berenson, de Glenboro, C. Dalleman, de Baldur, Joseph Rémillard et Mel Murdy, de Manitou. Prix de $5.00: Mmes Irène Crites, Jean Mabon, Victor Ferrand, M. Johnston, de Manitou, Eva Mèches, de Portage-la-Prairie, et Jack Grift, de Holland. Prix de $3.00: Mme Bob Holliston, de Treherne, MM. Joseph Rémillard, de Manitou, I. Dalleman, de Baldur, et D. Tranq, de Roseisle. Les prix d'entrée furent attribués ainsi: $5.00, Mme Victor Vande Spiegle, MM. Raymond Badiou et Adrien Lesage, tous de Notre-Dame-de-Lourdes.

Le prochain bingo aura lieu le dimanche 19 mars, à 8 h. p.m. Le gros lot sera de $350.00.

• • •

Filles d'Isabelle

In Memoriam

Soeur Joséphine Rocan rendit son âme à Dieu après 81 années de fidélité envers son Divin Maître.

Elle entra Filles d'Isabelle à Somerset et fut transféré au Cercle Notre-Dame en 1951. Elle fut parmi les premières Filles d'Isabelle de notre cercle. Son dévouement envers le cercle a été sans relâche tant que sa santé le lui permit.

Sincères condoléances à toute sa famille.

Le 8 mars, soeur Oliva Dupasquier quitta ce monde pour entrer dans son éternité. Depuis plusieurs années déjà elle était accablée par la maladie.

Soeur Dupasquier rendit de nombreux services à notre cercle dont elle était membre depuis 1951. Malgré sa santé fragile, elle demeura unie à nous en esprit.

Condoléances les plus sincères à la famille.

Comité du Foyer

Nos "Filles" sont toujours actives! Le 15 février et le 1er mars, elles se rendirent au Foyer pour le bingo. Nous sommes heureuses d'annoncer les noms des gagnants. Au premier bingo: M. E. Bérard, Mme S. Vuignier, Mme Rickards, Mme Loire, Mme Boulet, Mlle O. Robitaille, M. Shepherd, Mme E. Vuignier et Mme Steiman. Au deuxième bingo: Mme Steiman, Mme Bourrier, M. Gagné, Mme Jamault, Mme E. Vuignier, M. P. Charrière, M. Shepherd, Mme Rickards et Mlle O. Robitaille.

Bonne chance au prochain bingo!

Naissance

Félicitations sincères à Mme Antoinette Delaquis à l'occasion de la naissance d'un fils.

Malades

Nous pensons encore à nos soeurs malades, donc prompt rétablissement à chacune.

Chères soeurs, soyez présentes à la prochaine réunion, elle sera intéressante.

La rédactrice

Transcona

Réunion de la L.F.C.

Après avoir assisté à une messe célébrée à 7 h. 30 p.m., le 8 mars, aux intentions des membres de la Ligue des Femmes Catholiques, les dames se sont rendues à la salle paroissiale pour participer à un forum, genre questionnaire, sur les statuts de la Ligue. Les discussions furent chaudes et franches, ce qui mit de l'élan à la réunion. Les membres auraient pu discuter encore longtemps, mais l'heure avancée mit fin à cette stimulante soirée. Merci à Mme Léa Fenez pour un programme préparé avec soin.

Mmes Ernest Grégoire et A. Bédard travaillent avec enthousiasme aux préparatifs du bazar-carnaval '67 qui aura lieu le 1er avril.

Filles d'Isabelle de St-Malo

C'est le 6 mars qu'avait lieu notre réunion mensuelle avec 16 membres présents.

Comme le 25 mars a été choisi jour de prières pour toutes les femmes du monde, on décida, pour notre part, de payer les honoraires de la messe de la Vigile pascale. Toutes les dames sont invitées à se joindre à nous pour ce grand jour de prières.

On décida de fouiller nos petites écoles comme un de nos projets du centenaire. Il s'agit de trouver le plus de registres possible qui ont été accumulés depuis le début de la paroisse. On voudrait les placer dans un endroit sûr afin de bien les conserver. La tâche n'est pas facile, car sur un total de six, quatre de ces écoles ont été, soit démolies ou déménagées.

Retenons bien la date du 16 avril: ce sera notre bazar centenaire. C'est le temps de se donner la main encore une fois afin d'en faire un succès sans précédent. Comme par les années passées, on sollicitera l'aide de tous, soit par des dons d'articles, aliments, argent ou autres.

San-te-Nair

Laurier

Çà et là

McCreary sortit vainqueur du tournoi annuel de hockey senior défaisant Ste-Rose-du-Lac en finale.

M. et Mme Patrice Jeannotte sont partis pour un voyage de deux mois dans la province de Québec et aux Etats-Unis.

M. Eugène Clément est le nouveau concierge de l'école élémentaire.

M. et Mme Réginald Gamache sont de retour d'un voyage de quelques semaines en Colombie-Britannique.

Etaient en visite chez M. et Mme Eugène Clément: M. et Mme Michel Bourgouin, de Keewatin, Ont.

Lorette

Décès de M. K. Kozak

Le 1er mars est décédé à l'hôpital général de Winnipeg après une longue maladie, M. Karl Kozak, âgé de 66 ans.

Les funérailles eurent lieu le 3 mars dans l'église paroissiale de Lorette. M. l'abbé H. Perron, curé, chanta la messe de Requiem, et les religieuses et les élèves firent les frais du chant. L'inhumation se fit dans le cimetière local.

Le défunt laisse dans le deuil une soeur, Mme Jack McMurray (Jeanne), de Lorette, et un frère, Jack, d'Alaska.

M. K. Kozak naquit en Ukraine le 19 juin 1901. Il vint s'établir sur une ferme, avec ses parents, à Ponase Lake, Sask., en 1907. De là il alla à Kinderly, Sask., et en 1926 il vint demeurer à Neepawa, Man., où il y passa une grande partie de sa vie. Depuis 1961 il demeurait dans le village de Lorette.

Les porteurs étaient trois neveux du défunt, MM. James et Lawrence McMurray, de St-Boniface, et Melvin Shanroski, d'Elmwood, ainsi que MM. Gaston Bohémier, B. Crewson et Donald Stuart, de Lorette.

Le salon mortuaire Desjardins était en charge des arrangements.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Remerciements

La famille McMurray désire remercier bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie lors du décès de M. Karl Kozak. Un merci spécial à M. l'abbé H. Perron, aux religieuses de Lorette pour leur délicate attention, ainsi qu'aux chanteurs, à l'organiste et à tous ceux qui ont envoyé des fleurs et des cartes de sympathie.

Aubigny

Çà et là

Félicitations aux jeunes d'Aubigny pour la réussite de leur partie de cartes. Les profits de cette soirée dépassèrent en effet toute espérance.

Plusieurs personnes se rendirent à la salle paroissiale d'Aubigny, le vendredi 3 mars, pour une soirée d'adieux à l'occasion du départ de la famille Clifford Rance, qui a quitté Silver Plains pour Manitou. M. Rance était agent du "Pool Elevator" depuis 6 ans. Bienvenue à son remplaçant, M. Marc Préfontaine, ainsi qu'à sa famille.

MM. Maurice Vermette et Guy Chartier ont suivi une retraite pour hommes à Villa Maria, dernièrement.

Le lundi 27 février, M. Leland Hayes se rendait par avion en Virginie pour passer quelques jours avec son père gravement malade.

M. et Mme Clovis Vermette sont revenus enchantés d'un voyage d'un mois dans les pays chauds. Ils étaient accompagnés de MM. et Mmes Jean et Lucien Vermette.

Félicitations à Mlles Gisèle Clément et Claudette Robert pour leur interprétation de "My Love" au concours d'amateurs à CJAY T.V.

Sports

Bravo aux joueurs de hockey d'Aubigny qui participent aux finales contre St-Joseph.

Félicitations également à l'équipe de Marcel Caron, qui s'est mérité le trophée du deuxième événement au bonspiel de curling du sous-conseil des Chevaliers de Colomb de Ste-Agathe et d'Aubigny à St-Adolphe, le samedi 11 mars. En plus de Marcel Caron, l'équipe se composait d'Ovide Robert, Léo Chartier et Donat Alarie.

Funérailles à Isle-de-Chênes de M. Jean-Albert Hogue

ISLE-DE-CHENES — A l'hôpital général de Winnipeg, le vendredi 3 mars, M. Jean-Albert Hogue s'éteignait doucement à l'âge de 68 ans, après quelques jours de maladie.

M. Hogue, natif de St-Vital, demeurait sur une ferme à Isle-de-Chênes depuis plus de 50 ans.

La dépouille mortelle fut transportée en l'église Notre-Dame de la Miséricorde d'Isle-de-Chênes, le lundi à 7 h. p.m., pour la récitation des prières. Le service fut chanté par M. l'abbé Marcel Dacquay, curé. Assistaient au choeur: M. l'abbé J. Lambert et le R. P. Pierre Dumaine, P.B. Une foule nombreuse de parents et d'amis est aussi venue rendre un dernier hommage au défunt. L'enterrement eut lieu dans le cimetière local.

Les porteurs étaient MM. Bernard Trudeau, Frank Ducheck et quatre neveux du défunt, MM. Noël Hogue, Léopold Dumaine, Azarie et Patrice Bruce. MM. N. Hogue et A. Bruce firent la quête.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Emma Walbrock; quatre fils, Charles, de St-Vital, Raymond et René, d'Isle-de-Chênes, Eugène, de St-Jean, Qué.; trois filles, Mme L. Riel (Lucia), de Los Angeles, Cal., Mme Bernard Trudeau (Hélène), d'Isle-de-Chênes, et Mme Frank Ducheck (Adélina), de Grande-Pointe, ainsi que plusieurs petits-enfants.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Soirée de la L.F.C.

La soirée de la Ligue des Femmes Catholiques du dimanche 5 mars a été un beau succès. On remercie les organisatrices, Mmes Athanase et Isidore d'Auteuil et Edouard Lacroix, qui ont su si bien employer leurs talents pour rendre cette veillée divertissante.

Les dames de la Ligue remercient aussi toutes les personnes qui ont assisté à leur série de parties de cartes, ainsi que les donateurs.

Hockey

Voici le rapport des joutes semi-finales:

Le jeudi 2 mars, I.D.C. a subi une défaite à St-Pierre contre Steinbach qui a compté 7 points et I.D.C. 3. Jean-Paul Courcelles a compté 2 buts et Gilbert d'auteuil un.

Le samedi 4 mars, I.D.C. a joué une partie égale à Steinbach contre Steinbach. Les deux équipes ont fait chacune quatre points. Gilbert Dumontier et Mel Moser ont compté chacun deux points.

Quoique l'équipe locale ne s'est pas rendue aux joutes finales, les joueurs méritent tout de même des félicitations pour leur bon succès.

A la première joute des semi-finales des Midgets de la Rivière-Seine qui eut lieu à La Broquerie, La Broquerie a compté 5 buts et I.D.C. 2. Le samedi 4 mars, I.D.C. a défait La Broquerie en comptant 5 points contre 4 pour La Broquerie. Le vendredi 10 mars, La Broquerie a gagné la partie en comptant 4 buts contre 3 pour I.D.C.

Dans les semi-finales des Bantams de la Ligue mineure Rivière-Seine, I.D.C. a défait Richer dans deux parties consécutives en comptant 6 à 1 et 4 à 1. Le samedi 4 mars, dans une partie de finale, I.D.C. a défait La Broquerie 4 à 3. Bernard Dufault a compté 2 points; Terry Polanski et Dick Kaptein en ont compté chacun un.

Haywood

Décès de M. R. Dubé

Soudainement, le 6 mars, à sa résidence de Whonock, C.-B., M. Roméo Dubé, âgé de 41 ans, est décédé laissant dans le deuil son épouse, Betty; un fils, Richard; une fille, Denise; ses parents, M. et Mme Charles Dubé, de Haywood; trois frères, Paul et Charles, de Haywood, et Emile, de Winnipeg; deux soeurs, Mmes Marguerite Lacourse et Arthur Marchand (Joséphine), de Haywood.

Décès de M. H. Gautron

Le 10 mars, M. Henri Gautron est décédé à l'hôpital de St-Claude après quelques semaines de maladie. Il était âgé de 51 ans. Il laisse dans le deuil son père, M. Joseph Gautron, au Foyer Notre-Dame; son épouse, née Mathilde Rey; quatre fils, Arthur, de Haywood, Denis, de St-Norbert, Norbert et Aimé, à la maison; trois filles, Noëlla, de Winnipeg, Louise et Juliette, à la maison. Les funérailles eurent lieu en l'église paroissiale le mardi 14 mars, à 10 h. a.m.

Accident

Le jeune Denis Foidart, de St-Daniel, a été victime d'un accident de tracteur. Il fut transporté à l'hôpital des enfants à Winnipeg.

L'étrange sage de Rimouski

Par delà les remous de l'actualité, il faut considérer les valeurs permanentes. La grandeur d'une nation s'esquisse en plusieurs dimensions. Si l'une vient à manquer, le pays manifeste un pénible inachèvement et une immaturité certaine.

Il y faut l'effort technique auquel l'inventeur et organisateur de toutes les lois cosmiques nous a conviés au Livre de la Genèse: Allez et conquérez la terre. Organisez-la et régnez sur elle — la routine intellectuelle et artistique en est l'orchestration à laquelle Dieu nous invite dans les Livres sapientiaux.

Une quatrième dimension, extra-cosmique celle-là, nous est recommandée, la recherche de la Sagesse, cet attribut divin, nimbé de transcendance et de mystère. La conquête en est plus difficile, car il se faut préparer à l'accueillir par une rude discipline de renoncement et une persévérante tension vers le monde mystérieux dont le filigrane se pressent à des heures privilégiées par delà les décors terrestres.

Nos Canadiens français, en plein essor sur le plan technique et culturel, doivent s'éveiller davantage aux richesses que recèle sur ce point leur histoire locale. Il leur faut en prendre conscience avec une légitime fierté, comme on sait le faire dans les pays de technique avancée, dans l'Europe occidentale et même quelque peu chez nos voisins des Etats-Unis.

Il y a deux cents ans, le 29 janvier 1767, s'éteignait à Rimouski un sage de ce genre, un sage de cette tonalité que nous admirons souvent, non sans raison, dans les contrées d'Orient . . . Voici son histoire telle que nous la connaissons.

En 1728, un jeune homme de vingt-et-un ans s'en vint à Rimousquy — suivant l'orthographe de l'époque —. De bonne mine, d'allure distinguée, d'une maturité au-dessus de son âge, très réservé et comme animé d'un grand feu intérieur, il déclara vouloir mener la vie érémitique en l'Ile Saint-Barnabé qui s'allonge sur quatre lieues devant le littoral Rimouskois en cet endroit où le Saint-Laurent se méthamorphose en golfe.

Mis au courant de son projet, le religieux Récollet qui missionnait en la région l'approuva pleinement. Avec une charmante courtoisie, Le Page, Seigneur de Rimousquy, lui offrit gracieusement sur l'île où il avait jeté son dévolu, les terres nécessaires à son habitat et à son existence.

Au long de trente-neuf années, cet ermite du nom de Toussaint Cartier persévéra dans sa vocation. Il partageait son temps entre le travail — défrichant la terre environnante —, l'oraison et la prière.

Un matin de janvier 1767, sur les derniers jours du mois, le jeune Charles Le Page, leur âgé de quatorze ans, fut fort étonné de ne point voir la fumée de l'ermite lancer vers le ciel son humble panache. Le Seigneur, son père, de le dépêcher aussitôt sur l'île, nanti d'un compagnon et d'une peau de buffle bien chaude. Ils en ramenèrent l'homme de Dieu pâle et inanimé. Il trépassa peu de jours plus tard.

Ce vingt-neuf janvier 1967, des hauteurs du couvent des Soeurs du Rosaire, à Rimouski, quelqu'un m'a conté cette simple histoire. Signe de l'élan vers Dieu d'une âme éprise de sagesse pour le service de ses frères, elle sera bientôt célébrée dans le terroir de Rimouski et mérite d'être connue par l'ensemble des Canadiens français.

Eric M. Renhas
de Pouzet, O.S.M.,
Couvent des Servites,
Montréal-Nord, Qué.

CITE DU VATICAN — Pour la première fois, des femmes laïques fréquentent cette année à Rome les cours des universités pontificales.

Les femmes avaient été autorisées l'an dernier, par la Congrégation des universités et séminaires, à s'inscrire aux facultés pontificales de Rome. Mais en dehors des religieuses qui le faisaient depuis longtemps, aucune laïque n'avait cependant profité de cette autorisation.

Cette année, 19 laïques se sont inscrites aux cours des différents instituts pontificaux, dont 6 à la Grégorienne, 3 à l'Institut biblique et 10 à l'Institut oriental: toutes les facultés sauf celle de théologie. Pour l'admission à cette dernière, une préparation en philosophie chrétienne scholastique que les femmes ne possèdent pas en général jusqu'à présent est en effet requise.

A l'occasion du Centenaire

Naissance d'une tragédie

H. G. Francq, du Département de français de Brandon College, est l'auteur d'une évocation tragique dont l'action se situe à Québec.

Bien que conçue sur un modèle classique, l'oeuvre nouvelle peut néanmoins être considérée comme un apport du Manitoba à la littérature canadienne-française. Il nous a donc paru intéressant de reproduire ci-dessous, à l'intention de nos lecteurs, le texte d'introduction qui expose à la fois les sources d'inspiration, les règles essentielles de la tragédie antique et, enfin, les difficultés que présente la transposition d'une oeuvre ancienne à la scène moderne.

* * *

Le Destin des St. Léonard

"Ce n'est pas dans les actes mais dans les paroles que se trouvent la beauté et la grandeur des belles tragédies." — Le Trésor des Humbles. — Maeterlinck.

Le thème dramatique qui a inspiré "Le Destin des St. Léonard" est celui du "Thyeste de l'antiquité".

On sait que cette légende fut traitée pour la première fois par le poète tragique grec Carcinus, né vers 380 avant J.-C.; le sujet en fut repris par l'auteur latin Lucius Varius Rufus (1er siècle avant J.-C.). Ni l'une ni l'autre de ces oeuvres n'est parvenue.

Plus tard, au début de notre ère, Lucius Annaeus Seneca, inspiré, lui aussi, par la légende, en tira une tragédie demeurée célèbre; le texte de son oeuvre a été conservé intégralement, et c'est celui qui fut désormais pris pour modèle.

C'est ainsi que le Français Monléon fit publier un "Thyeste" en 1638, et qu'au début du XVIIIe siècle, Prosper Jolyot de Crébillon, autre Français, composait un "Atrée et Thyeste", oeuvre dans laquelle on trouva qu'il avait abusé de situations terrifiantes auxquelles donnait lieu le drame mythologique, — impression inexacte pourtant. L'auteur lui-même avait écrit dans sa préface: "J'ai altéré partout la fable, pour rendre sa vengeance moins affreuse; et il s'en faut bien que mon Atrée soit aussi cruel que celui de Sénèque".

"Thyeste" est le type de tragédie qu'Aristote a classé comme étant la moins bonne manière des deux où le crime est accompli, la moins bonne manière parce que, tout simplement, victime et assassin se connaissent.

De son côté, Racine a défini le personnage tragique en écrivant qu'il doit être de "bonté médiocre, c'est-à-dire de vertu capable de faiblesse, et qu'il tombe dans le malheur par quelque faute qui le fasse plaindre sans le faire détester".

Tel est donc ce Thyeste qui a abusé de sa belle-soeur, Aéropé, et qui doit être vue comme un homme de bien lorsque, de parfaite bonne foi, il croit, en dépit de ses appréhensions, à la parole de son frère, Atrée, avec qui il vient de se réconcilier. Mais de la part d'Atrée, son pardon n'est que ruse abominable. En réalité, il imagine de se venger du séducteur en massacrant les fils de ce frère haï, et de lui donner à manger leur chair, de lui faire boire leur sang.

Corneille pourrait donc dire de pareille machination que s'il arrive que des événements dramatiques séparent ceux "que la naissance ou l'affection attache aux intérêts l'un de l'autre, ...c'est ce qui convient merveilleusement à la tragédie". Les liens de sang sont donc susceptibles d'exciter la pitié si par les caprices du destin, qu'une faute ait été commise ou non, l'un devient persécuteur et l'autre persécuté, l'un la victime et l'autre le criminel.

Une situation aussi extraordinaire que celle créée par l'imagination diabolique d'Atrée, risquerait sur une scène moderne d'être grotesque, et le serait même à coup sûr, si le spectateur hypnotisé par les faits tragiques oubliait qu'il est mis en face d'êtres exceptionnels dont la véhémence, et les sentiments qu'ils expriment n'ont pour but que de soulever en lui de l'horreur pour l'assassin et son acte insensé, et de la pitié pour sa réelle victime.

Ainsi qu'y invitait Racine, on ne doit voir l'action scénique et le sujet proposé qu'avec un certain recul pour imposer le respect de l'oeuvre. Il faut donc considérer ce sujet de plus haut, sans vouloir y attacher un réalisme commun à des expériences de tous les jours, à des incidents sans intérêt, quand il s'agit, tout au contraire, d'analyse, de beauté d'expression et de grandeur d'âme, dès que faits et gestes sont vus dans la lorgnette ou le prisme du théâtre.

C'est pourquoi on rechercherait en vain dans "Le destin des St. Léonard" une reproduction quelconque de la vie. Cette évocation tragique utilisera donc les événements et les actes des personnages qui en seront le reflet, non pour leur portée propre, mais pour faire naître, au coeur du spectateur, et dans une atmosphère dont on ne peut trouver de commune mesure, une émotion d'une qualité nouvelle faite d'horreur irrépressible pour un être machiavélique, et de pitié pour celui qu'un destin cruel accable.

Ce résultat ne peut être atteint que par la beauté et la grandeur du langage, caractéristique de la tragédie antique et règle fondamentale sur laquelle doit être fondée toute transposition; un discours poétique, dit Racine, d'après Aristote, "qui marche avec cadence, harmonie et mesure", et qui, ajoutons-le, a une valeur scénique de toute première importance.

Une telle entreprise n'est pas toujours aisée, et s'il arrive à Adrien, l'homologue d'Atrée, de recourir à des exclamations ou à des périodes qui ne sont pas dépourvues d'une certaine vulgarité, c'est que sa psychologie de personnage contemporain, et les circonstances et le temps de l'action sont de nature à l'opposer à la personne de son frère, de tout autre caractère, et dont les lamentations de persécuté appartiennent à un langage supérieur par sa qualité et sa résonance.

Il n'en reste pas moins, dans le principe, que, pour une adaptation, il doit y avoir, comme dans l'oeuvre originale, un rythme propre au théâtre tragique qui doit être respecté, et le spectateur ne comprendra la grandeur du drame qui lui est présenté, et n'en tirera de jouissance intellectuelle qu'à la condition de se laisser pénétrer par cette expression verbale particulière. Il se souviendra donc qu'entre la narration de l'auteur tragique et le dialogue commun de tous les jours, il ne peut, il n'y aura jamais la moindre analogie.

L'adaptation moderne d'une oeuvre antique est aussi sans cesse menacée d'anachronisme. En abordant "Le destin des St. Léonard", divers compromis s'imposaient donc.

Le royaume d'Atrée est devenu l'empire financier et industriel d'Adrien de St. Léonard; Tantale, prisonnier de son destin et harrassé par la Furie, n'apparait plus que comme un fantôme qui tente de se dérober à une Ombre qui l'écrase et dont il entend la voix; le Courtisan et le Messager sont réunis en la personne de Céline, la secrétaire et confidente d'Adrien, et à elle revient le rôle d'instruire le spectateur de l'odieux crime de son maître. Elle accomplit cette mission au cours d'une scène où le personnage, dans un ample vêtement gris, agit comme dans un cauchemar oppressant.

Une autre difficulté consistait à maintenir le choeur dont la tâche est de souligner les péripéties du drame, et à user d'une langue ne manquant point de poésie dans la version moderne d'un sujet voué, du commencement à la fin, à la violence et à l'horreur. Cette difficulté a été tournée, d'une part, en réduisant l'intervention du choeur, et en lui assignant un rôle de témoin oculaire, narrateur angoissé, ou de juge sentencieux, suivant les moments de l'action, et, d'autre part, en restituant au discours, et autant que cela fût possible, le rythme et la marque poétique du texte ancien.

Enfin, on a estimé que ce texte, vu son caractère et sa qualité, ne se prêtait pas, une fois transposé, à être dit par des acteurs en costume de ville; par contre, l'action se déroulant au vingtième siècle, il était impensable que les protagonistes fussent revêtus de la toge, du moins à tous les instants. Il fallut donc adopter, à cet égard, une mesure qui respectât l'esprit de l'oeuvre antique, dans les rares scènes où elle ne pût nuire à la vraisemblance, et faire preuve, dans les autres, de quelque sobriété pour le choix du vêtement.

Ces moyens appartiennent du reste, comme les autres, aux conventions théâtrales tacites qui s'établissent entre l'auteur et le spectateur auquel l'un propose à l'autre un sujet susceptible de l'émouvoir et de le faire réfléchir.

H. F.

La vie dont les forces sont économisées a pris, chez l'individu vierge, une qualité de résistance et de durée incalculable; le cerveau s'est enrichi dans l'ensemble de ses facultés réservées. Lorsque les gens chastes ont besoin de leur corps ou de leur âme, qu'ils recourent à l'action ou à la pensée, ils trouvent alors de l'acier dans leurs muscles ou de la science infuse dans leur intelligence, une force diabolique ou la magie noire de la volonté. — H. de Balzac

---

Le jeune homme, qui a conservé jusqu'à vingt ans son innocence, est, à cet âge, le plus généreux, le meilleur, le plus aimant et le plus aimable des hommes. — J.-J. Rousseau

St-Laurent

Décès de M. E. Bellehumeur

Le vendredi 10 février est décédé à l'hôpital général St-Boniface M. Emile Bellehumeur, fils de Mme Cutbert Bellehumeur, de St-Laurent. Il était âgé de 61 ans.

M. Bellehumeur naquit à St-Laurent où il demeura toute sa vie.

La dépouille mortelle fut exposée à sa demeure le dimanche et le service fut chanté le lundi à 10 h. 30. L'enterrement suivit dans le lot familial du cimetière local. Les porteurs Etaient MM. Robert Matheson, Wilfred Lambert, Ernest et Léonard Carrière, Wilbert et Roland Lavallée.

Le salon funéraire P. Coutu était en charge des arrangements.

Le défunt laisse dans le deuil quatre frères, Joe, Ernie, Edmond et Jean; trois soeurs, Mmes H. Matheson (Louise), A. Carrière (Florestine) et O. Lambert (Mae).

Décès de M. F. Thorkelson

M. Frederick Thorkelson, de Lundar, Man., bien connu d'un grand nombre de paroissiens de St-Laurent, est décédé à Winnipeg le 1er mars.

Décès de Mme D. Benoit

Une ancienne paroissienne, Mme Donat Benoit (née Herveline Coulliou), est décédée à l'hôpital de Peace River, Alta, le 27 février, à l'âge de 68 ans, après une maladie de quelques semaines supportée avec patience et résignation.

La défunte laisse dans le deuil son époux, M. Donat Benoit; une fille, Mme Gérard Blanchette; trois fils, Denis, Raymond et Hervé; quatre petits-enfants; un frère, Alexis Coulliou, de St-Laurent; deux soeurs, la Rév. Sr Marie-Yolaine, F.M.M., du couvent de St-Laurent, et Mme Antoinette Derrien, de Steveston, C.-B.

Sincères condoléances aux familles éprouvées.

Va-et-vient

M. François Gratton s'est rendu à St-Jérôme, Qué., pour les funérailles de sa tante, Mme Charlemagne Taillon.

Etaient en visite dernièrement: M. et Mme Paul Leost et leur fille, de Winnipeg, chez M. et Mme Eddie Bruce; M. et Mme Jules Allard et leurs enfants, de Winnipeg chez M. et Mme Henri Boucher; M. et Mme Robert Combot, de Winnipeg, chez MM. et Mmes Albert Combot et Wilmer Bruce; M. Pierre Combot, de Winnipeg, chez ses enfants, M. et Mme Albert Combot, et leur famille; M. et Mme Robert Lambert et leurs deux fils, de Winnipeg, chez MM. et Mmes Adrien Chartrand et Yves Lambert; M. et Mme André Combot, de Winnipeg, chez Mme Hélène Combot et M. et Mme Edgar Carrière; M. Hector Lahaie, de Dufresne, Man., chez Mme Hélène Combot.

Mme Hélène Combot est allée à St-Boniface pour les funérailles de M. Eugène Mourant et rendit visite à M. et Mme Marcel Combot et leur famille, à Winnipeg.

Le samedi 4 mars eut lieu une soirée d'adieux chez M. et Mme Robert Gaudry à l'occasion du départ de M. Claude Lambert pour Coco Beach où il s'entraînera au baseball au "Spring Training Camp". Tous lui souhaitent bon succès.

MM. et Mmes Henri Boucher et Armand Combot ont rendu visite à M. et Mme Raymond Doiron, à St-Boniface.

Retraites fermées

Une retraite fermée pour hommes aura lieu à Villa Maria de St-Norbert du 20 au 22 mars; pour les fiancés, du 31 mars au 2 avril; retraite conjugale, du 7 au 9 avril; pour les dames, du 18 au 20 avril. Les intéressés peuvent s'adresser au R. P. L. Brossard, O.M.I., curé, ou à M. François Gratton.

CALIXA LAVALLÉE



Photo prise au lancement récent d'une publication de « La Société Historique de Montréal »: Calixa Lavallée, par Eugène Lapierre. **Son Honneur le maire de Montréal M. Jean Drapeau présidait la cérémonie. Le nouveau volume paraît aux Éditions Fides. De gauche à droite: M. Victor Martin, directeur des librairies Fides, M. Eugène Lapierre, l'auteur, Son Honneur le maire Jean Drapeau qui recevait les invités dans le Hall d'entrée de l'Hôtel de Ville de Montréal, le docteur A. D. Archambault, président de « La Société Historique de Montréal » et le R. Père Paul-A. Martin, C.S.C. directeur général des Éditions Fides.**

Ensemble de musique de chambre, à Brandon

Ne pouvant assister aux multiples concerts du Conservatoire de Brandon, il nous tient à coeur de parler de celui-ci, particulièrement bon, qu'il nous a été donné d'entendre récemment.

Ce concert commençait par le Trio en mi b de Mozart. Dès les premières phrases de l'artiste Norma Lee Bisha, nous nous rendions compte que cette artiste est très fine. Le sens de la proportion et une belle qualité de son nous frappèrent en premier lieu. Quant au clarinettiste Walter Hexter, nous le connaissons comme excellent musicien qui enrichit son instrument d'un son un peu grave. Du pianiste au jeu précis, Gordon Macpherson, nous reparlerons plus bas.

Pour le Trio en mi b de Beethoven, c'est le pianiste Lawrence Jones qui est venu. Chaque fois que nous l'entendons, son jeu est plus en plus "perlé" et chatoyant. Walter Hexter jouait ici encore la partie du clarinettiste, tandis que le violoncelle était tenu par Ann Cherbondy qui nous a habitués à un jeu correct et sobre. Il est bien beau ce trio de Beethoven et combien on y retrouve l'esprit de la Flandre, à travers certains passages "bon enfant"!

"Interpolations" de Walter Hexter est un titre qui explique bien ce que ce jeune compositeur a voulu dire. Tandis que l'alto émet des bribes de phrases, le basson vient lui couper sans cesse la parole avec des phrases très courtes, sorte de petites cellules sans suite. Quant à la clarinette, elle semble apporter le côté clownesque par des sons éparpillés entrecoupés de silences. Dans ce trio qui présente un certain intérêt, par la construction en tous cas, chaque instrument se tient un soliloque à lui-même, dans une langue étrangère et sans attendre de réponse. Le basson fut agréablement joué par la sympathique Alice Hexter qui, par son jeu, fit entrevoir les multiples ressources de son instrument.

Pour terminer, un beau quartette de Schumann. Avec la venue de l'expressif et vibrant violon de Francis Chaplin, allié au bel archet du distingué violoncelliste Edward Bisha, Gordon Macpherson au piano se trouvait dans sa famille musicale, appelée "Trio d'Halifax". Nous avions déjà entendu ce trio bien homogène auquel s'ajoutait aujourd'hui l'altiste Norma Lee Bisha. Rappelons entre autres ce beau dialogue entre le violon et l'alto sans les "sostenuto assai", qui fut donné avec une passion contenue d'une très grande distinction, tandis que le piano de Gordon Macpherson le soulignait d'un parfait phrasé. Il y aurait beaucoup de passages à souligner, mais contentons-nous de citer l'effet prenant du début, quand l'effet prenant du début, quand les premiers accords nous firent penser à des orgues lointaines et invisibles.

En présence d'un ensemble de cette qualité, nous aurions souhaité voir une grande foule assister à ce concert...

Yvonne Francq

N.B. Mme Yvonne Francq, de Brandon, donnera elle-même un récital de piano au Collège de Brandon le 23 mars, à 8 h. 30 p.m.

Les Jeux Panaméricains à Winnipeg

PAN-AMERICAN GAMES WINNIPEG CANADA 1967
JULY 22 TO AUGUST 7

du 22 juillet au 7 août 1967

L'Escrime aux Jeux panaméricains

Au moins 140 compétiteurs, venant de 15 pays, participeront aux concours d'escrime qui auront lieu au "Highlander Curling Club" de Winnipeg du 26 juillet au 3 août. Selon les experts, c'est l'Argentine et le Vénézuéla qui menaceront surtout la suprématie des Etats-Unis dans ce sport, mais il n'est pas impossible que le Mexique occupe un des premiers rangs dans le classement final.

Six pistes ou plates-formes élevées seront érigées au club de curling, chacune mesurant soixante pieds par huit.

Un problème a été résolu grâce à la générosité du moulin à papier de Pine Falls: il s'agissait de trouver de la maille métallique en quantité suffisante pour couvrir les plantes-formes. Dans les matches d'épée et le fleuret, les coups sont enregistrés électriquement, et la surface de jeu doit être métallique. La maille fournie par le moulin sert, dans le procédé de la production du papier, à porter le coulis de la pâte à papier sur les machines géantes.

Les juges qui présideront aux concours d'escrime viendront de divers points du Nouveau Continent et trois au moins de l'Europe, tous des experts de la Fédération Internationale d'Escrime.

THE REAL PROPERTY ACT

Notice is hereby given that on or after the 8th day of April, A.D. 1967, unless cause to the contrary can be shown, I will, upon the registration of dealings affecting the lands hereinafter mentioned, dispense with the production of Certificate of Title Nos. 23466, 23467, 23468, 23535, 23536 and 23541, issued from the Land Titles Office at Carman,

IN THE NAME OF MARIE ALLEGRET, of the Village of St. Claude, in Manitoba, Widow, AS ADMINISTRATRIX of the Estate of Etienne Allegret, late of the same place, Farmer, Deceased,

AS REGISTERED OWNER FOR THE FOLLOWING LAND:

PARCEL I: In the Village of St. Claude, in the Province of Manitoba, and being Lot Eight, as shewn on a Plan of Subdivision of Part of Block "E", which Block is shewn on a Plan of Survey of said Village, registered in the Carman Land Titles Office as No. 753 and which Plan of Subdivision of Part of Block "E" is registered in the said Office as No. 784.

PARCEL II: The North-East Quarter of Section Thirty-One, in Township Eight and Range Seven, West of the Principal Meridian, in the Province of Manitoba.

PARCEL III: The North-West Quarter of Section Thirty-Two, in Township Eight and Range Seven, West of the Principal Meridian, in the Province of Manitoba, Subject to Special Reservations as to Mines, Minerals and other matters as particularly defined in the Original Grant of said Land from the Crown.

PARCEL IV: The South-East Quarter of Section Thirty-One, in Township Eight and Range Seven, West of the Principal Meridian, in the Province of Manitoba.

PARCEL V: The South Half of the North-East Quarter of Section Six, in Township Nine and Range Seven, West of the Principal Meridian, in the Province of Manitoba, Subject to Special Reservations as to Mines, Minerals and other matters as particularly defined in the Original Grant of said land from the Crown.

PARCEL VI: The South-East Quarter of Section Six, in Township Nine and Range Seven, West of the Principal Meridian, in the Province of Manitoba, Subject to Special Reservations as to Mines, Minerals and other matters as particularly defined in the Original Grant of said land from the Crown.

which Certificate of Title it is alleged have been lost or destroyed.

DATED at the Land Titles Office at Carman this THIRD day of MARCH, A.D. 1967.

Carl Atkins,
DISTRICT REGISTRAR.

LE COLLÈGE ST-JOSEPH

sous la direction des Clercs de St-Viateur

OTTERBURNE, MAN.

Deuil

Depuis la semaine dernière, le Frère Onile Ricard, professeur de sciences au Collège depuis de nombreuses années, est en deuil de sa mère. Le F. Ricard s'est empressé de se rendre auprès de celle qui avait été l'auteur de ses jours et responsable de son éducation. Un voyage dans l'Est dans ces circonstances est toujours long et pénible.

Nous avons recueilli un témoignage d'élève qui est tout à l'honneur de notre confrère. "Cela a dû, disait-il, être difficile pour lui d'abandonner en quelque sorte ses élèves pendant quelques jours, lui qui a tant à coeur la réussite de ses élèves et pour lequel toutes les minutes comptent". Je vous laisse avec ce témoignage qui en dit assez long par lui-même.

Bill 16

Tous les professeurs se sont prévalus de leur droit de vote vendredi dernier lors du référendum sur la centralisation des commissions scolaires. Comme nous nous étions tenus au courant par tous les moyens possibles, c'est avec un jugement éclairé que nous avons pu nous prononcer. Et comme c'est un privilège pour tout citoyen de garder son vote secret, nous n'en dirons pas plus.

Examens de Pâques

Avec le 20 mars, nous entrons dans la semaine sainte, mais aussi dans la semaine des examens. Semaine ardue pour plusieurs, mais qui posera un jalon sur le chemin à parcourir pour atteindre le diplôme de 12e année. Pour une vingtaine d'élèves, c'est probablement l'avant-dernière séance d'examens sur les bancs de l'école secondaire.

Boite à chansons

Enfin, une Boite à chansons où l'on a pu écouter à loisir les nombreux artistes présentés! Que s'est-il passé pour changer si radicalement l'atmosphère?

Il ne faut pas oublier la tentative de l'exécutif divisionnaire de la Rivière-Rouge d'organiser séparément pour cette fois Boite à chansons et danse.

Je félicite ceux et celles qui ont eu le courage de prendre cette décision. Ils ont fait preuve d'une certaine maturité et ont vu juste en appliquant le remède propre à guérir le bobo qui, franchement, commençait à devenir lancinant.

Comme mentionné plus haut, ceux qui goûtent un peu moins la chanson française et préfèrent toujours la danse seront servis à leur tour. Chaque domaine comporte des intérêts divers, les goûts ne se discutent pas, et vos représentants tiennent à vous satisfaire dans toute la mesure du possible. Il suffit d'assister aux réunions assez fréquentes pour s'en rendre compte et leur accorder tout le crédit qu'ils méritent.

Une autre réunion est prévue pour très bientôt, possiblement ce jeudi 16 mars, à Ste-Agathe, pour y discuter plusieurs sujets très importants au nombre desquels figureront le congrès des J.F.M. du mois de mai, la prochaine Boite à chansons de la division, ainsi qu'un projet grandiose pour l'été prochain. Nous comptons sur la présence complète de tous les locaux de la Rivière-Rouge.

Les Benjamins du Théâtre

La troupe du Collège St-Joseph travaille dans l'ombre de ce temps-ci, mais le travail est régulier et intense. La pièce sera sur pied vers le milieu d'avril.

Pour récompenser le travail déjà fait, pour encourager les efforts et favoriser la persévérance, la direction des Benjamins du Théâtre a retenu des places pour chacun à la représentation des Femmes Savantes de Molière par Le Tréteau de Paris au Théâtre Playhouse le dimanche 19 mars.

Aimé-Onil Dépôt, c.s.v.



Les dix photos ci-dessus conservent le souvenir de bons moments de la Boite à chansons de samedi soir à Otterburne alors qu'une trentaine de Jeunes Franco-Manitobains de la division Rivière-Rouge et quelques invités de St-Boniface ont interprété 30 chansons françaises. Tous les chantres furent accompagnés par l'ensemble musical si connu "Les Fugitifs", alors que des "filles à go-go" ajoutaient mouvements et couleurs à certaines des chansons.

Dans la rangée du haut l'on voit, de gauche à droite: Gérard Guay, appelé le Gilbert Bécaud du collège d'Otterburne, Michèle Pelletier, qui fit honneur au jeune Manitoba français à Montréal récemment lors du Concours 28 jours de Jeunesse Oblige, Gérard Curé, chantre prometteur de St-Pierre-Jolys, et Pauline Pineau, d'Otterburne.

Au centre: à gauche, les "Cinq Fiascos", groupe de collégiens qui dédia au Frère Dépôt l'éloge chanté des "Boites à chansons manitobaines": André Prévost, Hubert Simard, Guy Rozière, Louis Bouvier et Gérard Guay; à droite, "LES FUGITIFS" Gérard Jean (organiste), Léo Nolette (guitar basse), Gérald Paquin (chantre attitré), Noël Joyal (guitar solo) et Gilbert Dorge (batterie).

Rangée du bas: Arlette Comeault, de St-Jean-Baptiste, Monique Collette, de St-Malo, Noëlla Clavelle, de St-Malo, Jacqueline Robidoux et Jacinthe Roy, d'Otterburne.

(Photo Perrin du Manitoba)

Les JFM de la Rivière-Rouge ont fêté le 1er anniversaire des Boîtes à Chansons

Les Jeunes Franco-Manitobains de la Rivière-Rouge ont fêté en chantant, samedi soir dernier au Collège d'Otterburne, le premier anniversaire de leurs Boites à Chansons. La soirée, dédiée au dévoué Frère Aimé-Onil Dépôt, C.S.V., était sous la présidence d'honneur de Mlle Annette Parenty, d'Otterburne, présidente des JFM de la division Rivière-Rouge et gagnante du trophée donné par le docteur Roland Cantin, de St-Pierre-Jolys, lors du grand concours oratoire provincial des JFM en mai 1966.

Le gymnase du collège St-Joseph d'Otterburne avait été transformé en cabaret, grâce à une multitude de petites tables de 4 places chacune, occupées par les quelque 300 spectateurs, jeunes et adultes. Chaque table était décorée d'une chandelle allumée "de premier anniversaire". A l'avant du cabaret, l'espace occupé par Les Fugitifs et où se succédèrent les chantres de la soirée était entouré d'un rudimentaire échafaudage de matériaux de construction pour rappeler à l'ardente jeunesse qu'elle est invitée à collaborer avec parents et aînés à construire un monde en marche vers son idéal. Un immense écran de télévision permettait à tous et chacun, par ses images successives, de suivre les détails du programme de la soirée.

Les deux maîtres de cérémonies, Mlle Nicole Laroche et Réal Sabourin présentèrent avec gaieté et humour les artistes de la soirée, mais ils se permirent aussi de poser à brûle-pourpoint des questions "indiscrètes" à quelques adultes dans la salle: que pensez-vous des mini jupes, des garçons aux longs cheveux, des filles à go-go, des boites à chansons, etc.? Il faut dire que les réponses s'adaptaient bien au style des questions...

A noter que les organisateurs de cette soirée de premier anniversaire avaient tenu à bien distinguer "chansons" et "danses", et donc samedi dernier le programme ne comportait que des chansons. Ce fait explique certainement pourquoi cette 5e boite à chansons de la division Rivière-Rouge put jouir d'un auditoire plus silencieusement attentif pendant l'exécution de la trentaine de chansons au programme.

Les chantres d'ailleurs offrirent un programme de haute qualité, car ils y avaient mis beaucoup de préparation. Par exemple, sans compter les moments consacrés à chaque pratique individuelle, tout le groupe accepta de se rendre à deux sessions de pratique commune: le dimanche précédent, de 1 h. à 7 h. 30 p.m., et la veille au soir de 7 h. 30 à minuit. Naturellement Les Fugitifs, toujours dévoués, prirent part à ces deux longues sessions de pratique et leur rendement artistique de vendredi soir n'a fait qu'ajouter un autre laurier à leur couronne de succès.

Autre détail intéressant: on a tenu à donner la chance au plus grand nombre possible de talents de la division, et donc le programme de chants n'inclut, comme artistes invités de St-Boniface, que Gérald Paquin, chantre attitré des Fugitifs, et "Les Fantaisies" Patricia Chénier, Sheila Perry et Lorraine Guyot.

Le programme de la soirée fut divisé en deux parties: la première fut lancée sous le signe de l'Expo '67 alors que Gérard Guay, le "Gilbert Bécaud du collège d'Otterburne", entonna "Un jour, un jour", la chanson-thème de cette Exposition internationale qui commencera le 28 avril à Montréal; la deuxième partie commença par l'éloge chanté des "Boites à chansons franco-manitobaines", chanson dédiée spécialement au Frère Dépôt par "Les Cinq Fiascos", cinq collégiens d'Otterburne, MM. Louis Bouvier, président des étudiants du Collège, Hubert Simard, Guy Rozière, Gérard Guay et André Prévost.

Voici la liste des chantres et des chansons au programme: 1-Da Dou Ron Ron, Jeannine Fillion; 2-Mes mains sur tes hanches, Gérard Curé; 3-La nuit, Nicole Lambert, Nicole Forest et Lise Hébert; 4-L'absent, Gérard Guay; 5- Entre les deux, Monique Collette; 6-Goguette, Diane L'Ecuyer; 7-Quand il est mort le poète, Gérard Guay; 8-Sans toi m'amie, Arlette Comeault; 9-L'amour, Jacinthe Roy et Jacqueline Robidoux; 10-Poupée de cire, poupée de son, Lynette Forest; 11-La Poupée qui fait non, Jacinthe Roy et Jacqueline Robidoux; 12-Mais où s'en vont les étoiles, Elaine L'Heureux et Pauline Pineau; 13-Tout doucement, Les Fantaisies; 14-Petit démon, Gisèle Forest et Lucille Péloquin; 15-Laissons dire, Claudette Preteau et Aline Dubois; 16-J'aurais voulu, Pauline Pineau; 17-En blue jeans et blouson de cuir, Gisèle Clément; 18-19-20-La balade des baladins, Et maintenant, Il faut savoir, Gérald Paquin; 21-22-Moi si j'étais toi, Ne dis rien, Les Fantaisies; 23-Où sont les garçons, Diane Fontaine; 24-Sourire ("une première", composition du Frère Dépôt), Jacinthe Roy et Jacqueline Robidoux; 25-On t'avait prévenue, Noëlla Clavelle; 26-Dans le temps, Louise Collette; 27-Tombe la neige, Michèle Pelletier; 28-A la fin de la soirée, Joanne Gosselin.

Six des participants de cette Boite à Chansons pourront s'écouter chanter eux-mêmes à CKSB, le samedi, au programme "Tous les gars, les filles", annonce M. Christian Leroy.

Vraiment, au dire de très nombreux auditeurs, ce fut là la meilleure Boite à Chansons, digne du premier anniversaire de ce mouvement créé par les JFM avec la collaboration d'adultes responsables. C'est justement cette qualité qui pousse le Frère Dépôt à nourrir un grand projet: amener jusqu'à l'Expo de Montréal, en juillet prochain, au moins une quarantaine des meilleurs participants des boites à chansons franco-manitobaines depuis un an. Il s'agira là d'un voyage culturel, par autobus, les jeunes voyageurs devant ensuite publier leur journal "écrit, et illustré" de voyage. Souhaitons que ce projet se réalise, à la fois comme récompense des succès passés et comme tremplin vers d'autres succès encore plus grands à l'avenir.

Remerciements

Tout finit par se savoir. Au nombre des petits secrets personnels, il faut noter la date de naissance. Et c'est toujours agréable de se rendre compte que quelqu'un y a songé pour souligner l'événement d'une façon ou d'une autre. Mais quand ce quelqu'un prend les dimensions de toute la jeunesse d'une division, cela fait chaud au coeur.

Je remercie donc très sincèrement les jeunes de la division de la Rivière-Rouge d'avoir choisi l'occasion d'une boite à chansons pour m'exprimer leurs voeux. Connaissant mon point de vue sur ce genre culturel de divertissement, ils ne pouvaient toucher une corde plus sensible. En retour, je les assure, et c'est une promesse, de mon entière collaboration pour le développement et la mise en valeur des talents nombreux et trop peu connus jusqu'ici. Avec tout le potentiel de la jeunesse d'aujourd'hui, la tâche, loin d'être un souci de plus, se révélera un plaisir calmant.

Merci encore une fois pour le magnifique radio-transistor qui me permettra d'écouter avec plus de "fidélité" le programme "Tous les garçons, les filles" et ainsi de rester en contact avec le groupe de jeunes de plus en plus nombreux qui y participent.

Votre ami à tous,

Aimé-Onil Dépôt, c.s.v.

Ste-Agathe

Décès de M. A. Lemoine

Un ancien paroissien, M. Antonio Lemoine, est décédé à Edmonton, Alta, le 28 février, après une longue maladie.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Stella Caron; dix enfants et plusieurs petits-enfants; un frère, Benoit, de Sainte-Anne-des-Chênes; cinq soeurs, Hélène, de St-Boniface, Mme Philomène Dorge, de St-Norbert, Mmes Louisana Brémault, Irène Dumesnil et Alice Labelle, de Ste-Agathe.

Sincères condoléances à Mme A. Lemoine et sa famille.

Assemblée

Le mercredi soir 8 mars, les Chevaliers de Colomb avaient organisé une assemblée pour fournir des renseignements de dernière heure avant le vote sur le référendum du vendredi 10 mars se rapportant au Bill 16.

M. Emmanuel Lemoine, président de l'assemblée, souhaita la bienvenue à la nombreuse assistance et présenta les orateurs invités: M. Albert Veilfaure, M.A.L. pour le comté de La Vérendrye, M. Guilbeau, inspecteur des écoles, et M. Lucien St-Vincent, principal de l'Institut collégial. Très simplement, M. Vielfaure expliqua le Bill en question, tel qu'il l'entend. Il y eut ensuite une table ronde, et les trois invités répondirent de leur mieux aux questions posées par l'assemblée.

Un goûter fut servi au cours de l'assemblée et tous retournèrent chez eux mieux éclairés.

Soirée d'amateurs

A l'occasion de la Semaine d'éducation, les élèves de l'école élémentaire ont fait preuve d'une fameuse initiative en organisant eux-mêmes, pour le dimanche 5 mars, une soirée d'amateurs fort originale.

Le vendredi précédent, MM. et Mmes L.-D. Nolette et Léon Dorge et la Rév. Sr Hélène-Monique avaient été invités à en être les juges.

Le programme comprenait les numéros suivants: 1) "Away we go" par Jacqueline Dorge et Louise Stitt; 2) "Moi je sais que je t'aime" par Léonne et Edmée Bilodeau; 3) une saynète "Floating stone" par les élèves de 4e année; 4) "Three little Kittens" par Michelle Lapointe et "Seigneur Jésus" par Jeannine Gagnon; 5) danse par Evelyn, Jacqueline, Aline, Léonne, Louise et Joanne Dorge, accompagnées à l'accordéon par Mme Simone Dorge (elles se méritèrent le cinquième prix); 6) "Boite à gogo", chant par Colette Sherwood, Evelyn Lamoureux et Annette Berthelette; 7) "Quand le soleil" par Marc, Donald et Suzanne Courcelles, s'accompagnant à la guitare (ils se méritèrent le premier prix); 8) "The big parade" par Marlene Stitt; 9) "Canada", chanté par Armand Brisson, Réal Bilodeau et Michel Dorge; 10) "Gogette" par Maria Lécuyer, Madeleine Lemoine et Maryline Baudry; 11) "Doctor, Doctor", déclamation par Aleithia Best, Beverly McVicar et Fay Weller; 12) "Youppe, Youppe sur la rivière", mimé par les filles de 6e année qui remportèrent le troisième prix; 13) "Catherine entre au couvent", saynète par Monique Lemoine, Evelyn Pilon, Carole et Yvonne Gratton et Hélène Courcelles, qui gagnèrent le quatrième prix; 14) "Barbara polka", morceau de guitare par Guy Courcelles; 15) "Lundi matin" par Doris Alarie; 16) "Here is a very funny song" par Jean-Marc Gagnon, qui se mérita le huitième prix; 17) "Want to see" saynète par Marc Courcelles et Roger Gratton; 18) "This is my love" par Denise Parker, Jacqueline Nolette, Aline et Evelyn Dorge; 19) "Mets ton joli jupon, mon amie", chanté par Monique et Henriette Ouimet, qui se méritent le septième prix; 20) "My bonny lies over the ocean" par Billy McVicar; 21) "Franky and Johnny" par Debbie Edwards, Gloria Dorge, Mariette Lapointe, Léonne Dorge, Nicole Brémault et Lise Lévesque; 22) "Les gars et les filles" par Jean et Paul Bilodeau; 23) morceaux d'accordéon: "The big parade" par Lucie Lemoine et "Vive l'amour" par Louise Dorge; 24) "Les filles" par Louise Robert et Janet Courcelles; 25) "Turn around tune" par Marc St-Onge et Louise Stitt; 26) "Blue Sky" et "Easter parade" par les garçons de 6e année, qui remportèrent le sixième prix.

Les gagnants se rendront à St-Pierre le 14 avril pour concourir avec les élèves des autres écoles de la division.

Carnaval

Ste-Agathe tenait, le dimanche après-midi 12 mars, un carnaval de glace organisé par les élèves de l'Institut collégial, sous la direction de M. Aimé Delaquis, professeur. M. Lucien St-Vincent, principal, ouvrit le carnaval.

On procéda d'abord au choix difficile des sculptures de neige représentant les sujets suivants: "Spoutnic", 12e année; "Etoile du centenaire, 11e année; "Iglou", 10e année; "carte géographique du Canada", 9e année. Les juges étaient M. l'abbé J.-L. Caron, curé d'Aubigny, MM. L.-D. Nolette et Hilaire Gratton. M. l'abbé Caron présenta le trophée à Jacques Dorge, président de la classe de 9e année.

Ensuite il y eut partie de hockey entre hommes mariés et garçons de l'école. Ces derniers gagnèrent au compte de 2 à 1. L'autre partie de hockey entre femmes mariées et filles fut gagnée par les femmes avec un pointage de 2 à 0. Il y eut aussi jeux de ballon-balai et courses en patins par les plus jeunes. Pendant ce temps, à l'intérieur, les aînés se mesuraient aux cartes et au ping-pong.

Durant l'après-midi, plusieurs prix de présence furent accordés. Les gagnants de la loterie furent Esther Dorge, $20.00; Mme Lucien St-Vincent, $10.00; Raymond Dorge et Marc Alarie, deux disques long jeu. La gaieté et l'entrain régna tout l'après-midi et se maintint jusqu'après souper.

De 8 h. à 10 h. p.m., dix parties de bingo avec prix de $4.00 chacune et une partie avec prix de $10.00 furent jouées. Mlle Adrienne Alarie remporta le $10.00.

La soirée se termina par des paroles de remerciement par M. L. St-Vincent, au nom de toute l'école.

Défilé de modes

On annonce un défilé de modes, le 28 mars, par les dames qui ont suivi le cours de couture depuis cinq semaines. Il y aura aussi programme récréatif suivi d'un goûter. Tous sont bienvenus.

Remerciements

Les familles Nolette désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Mme Marie-Hélène Tellier.

AVIS

Aux électeurs résidents de

la division scolaire de la Rivière-Rouge, no 17

Avis public est donné par les présentes que les nominations pour commissaire (s) pour servir à la commission de ladite division seront reçues par l'officier rapporteur à sa résidence dans le village de St-Jean-Baptiste, Manitoba, jusqu'à six heures de l'après-midi du lundi 20 mars 1967.

Les nominations seront soumises sur des formules disponibles auprès des personnes suivantes:

L'officier rapporteur de la division
Le secrétaire-trésorier de la division
Les secrétaires-trésoriers des municipalités
Les administrateurs résidents des districts des gouvernements locaux
Les secrétaires-trésoriers des districts scolaires

Le nombre des commissaires à élire pour chaque quartier à la Commission de la division est comme suit:

Quartier no	No de commissaires	Quartier no	No de commissaires
1	un	6	un
2	deux	7	un
3	un	8	un
4	un		
5	deux		

NESTOR LAFOND, officier rapporteur

La Division Scolaire de la Rivière-Rouge No 17.

AVIS

Aux électeurs résidents de

la division scolaire du Cheval-Blanc, no 20

Avis public est donné par les présentes que les nominations pour commissaire (s) pour servir à la commission de ladite division seront reçues par l'officier rapporteur à son bureau, Lot 5 (maintenant), dans le village d'Elie, Manitoba, jusqu'à six heures de l'après-midi du lundi 20 mars 1967.

Les nominations seront soumises sur des formules disponibles auprès des personnes suivantes:

L'officier rapporteur de la division
Le secrétaire-trésorier de la division
Les secrétaires-trésoriers des municipalités
Les administrateurs résidents des districts des gouvernements locaux
Les secrétaires-trésoriers des districts scolaires

Le nombre des commissaires à élire pour chaque quartier à la Commission de la division est comme suit:

Quartier no	No de commissaires	Quartier no	No de commissaires
1	un	6	deux
2	un		
3	un		
4	un		
5	un		

RAOUL ALLARD, officier rapporteur

La Division Scolaire du Cheval-Blanc No 20.

AVIS

Aux électeurs résidents de

la division scolaire de la Rivière-Seine, no 14

Avis public est donné par les présentes que les nominations pour commissaire (s) pour servir à la commission de ladite division seront reçues par l'officier rapporteur à son bureau à l'Institut Collégial Ste-Anne, dans le village de Ste-Anne-des-Chênes, Manitoba, jusqu'à six heures de l'après-midi du lundi 20 mars 1967.

Les nominations seront soumises sur des formules disponibles auprès des personnes suivantes:

L'officier rapporteur de la division
Le secrétaire-trésorier de la division
Les secrétaires-trésoriers des municipalités
Les administrateurs résidents des districts des gouvernements locaux
Les secrétaires-trésoriers des districts scolaires

Le nombre des commissaires à élire pour chaque quartier à la Commission de la division est comme suit:

Quartier no	No de commissaires	Quartier no	No de commissaires
1	un	6	un
2	deux	7	un
3	un	8	un
4	deux		
5	deux		

S. BISSON, officier rapporteur

La Division Scolaire de la Rivière-Seine No 14.

40e anniversaire de mariage de M. et Mme A. Lemieux

PRINCE-ALBERT — M. et Mme A. Lemieux célébraient dernièrement leur 40e anniversaire de mariage. La journée débuta par une messe célébrée par le fils des jubilaires, M. l'abbé Claude Lemieux, assisté des clercs-servants, Denis et Roland Régnier, petits-fils des héros du jour.

Après le renouvellement des promesses conjugales et l'échange d'anneaux, don de la famille, M. l'abbé St-Pierre adressa des félicitations aux jubilaires. Des cantiques furent rendus par M. Henri Paulhus et Mme Martha Painchaud, accompagnés à l'orgue par Mme J. Ward.

A l'issue de la cérémonie religieuse, parents et amis se réunirent à l'hôtel Marlboro pour une réception suivie d'une soirée dansante et d'une chanson à répondre. M. B. Lemieux, fils des jubilaires, était maître de cérémonies à la réception, et M. Archie Anderson, orateur invité, fit un résumé de la vie de M. et Mme A. Lemieux et de leur famille durant les 20 dernières années et proposa un toast aux jubilaires.

M. et Mme Lemieux eurent dix enfants: Léonard, de Regina, Roger et Ben, de Fort McMurray, Alta, Laurence, d'Edmonton, M. l'abbé Claude Lemieux, de Vancouver, Victor, de Prince-Albert, Mme R. Brunning (Edna), Mme R. Bzdel (Lorette) et Mme D. Régnier (Clotilde), de Prince-Albert, et Mme W. McRann, de Regina.

Les jubilaires remercièrent en termes appropriés les parents et amis pour les nombreux et utiles cadeaux reçus, ainsi que tous ceux qui avaient contribué d'une manière ou d'une autre au succès de cette belle fête.

Sont venus de l'extérieur pour cette occasion: M. et Mme H. Hader, de Saskatoon, M. et Mme R. Lemieux, de Paradise Hill, Mme E. Therrien, d'Edmonton, MM. et Mmes A. Anderson et L. Forrest, d'Alingly, M. et Mme H. Delhomeau, de White Star, M. et Mme J. Borieu, de Reynaud, M. et Mme W. McRan, de Saskatoon, Mme J. Turenne, de Paradise Hill, M. R. Régnier, d'Edmonton, et M. et Mme R. Denis, de St-Denis.

Visiteurs

Etaient de passage chez M. et Mme Omer Archambault: Mme E. St-Arnaud, de Prince George, C.-B., mère de Mme Archambault, et Mme Honora Archambault, de Duck Lake.

Coderre

Soirée sociale

Le vendredi 10 mars, les paroissiens organisèrent une soirée sociale en l'honneur de leur nouveau curé, M. l'abbé J.-B. Pouliot. M. Yvon Coderre, maître de cérémonies, lut une courte adresse en anglais et M. Hilarion Marceau en lut une en français. Au cours de la soirée, les jeunes talents locaux exécutèrent de la musique, des chants et des récitations, après quoi il y eut quelques parties de bingo suivies d'un goûter servi par les dames de la paroisse.

M. l'abbé Pouliot circula ensuite dans la salle et eut un mot aimable pour chacun.

Réunion de la L.F.C.

La réunion de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le jeudi 9 mars chez Mme Marie Marceau. Après la lecture des rapports d'usage et de la correspondance, il fut décidé d'organiser une vente de pâtisseries et un bingo pour le 17 mars. Il fut aussi question de remplir les formules de nomination avant le mois prochain. Une réunion des membres de l'exécutif se tiendra au presbytère la semaine prochaine afin de terminer les formules. Pour rendre les assemblées de la Ligue plus intéressantes, il fut décidé que trois ou quatre dames apporteraient chacune un prix pour le bingo qui se jouera durant la soirée.

La réunion se termina par la prière et la bénédiction du nouveau directeur.

Visiteurs

Etaient de passage à Coderre dernièrement: M. et Mme Albert Marceau, de Yellowknife, chez M. et Mme William Marceau; Mme Dianne Yohemas et sa fille, de Norman Wells, Territoires du Nord-Ouest, Mme Hélène Seager, de Vancouver, Mme Georgette Peltier, de Meadow Lake, M. Edgar Gaucher et sa famille, de Moose Jaw, et M. Olivier Gaucher, de Gravelbourg, chez M. et Mme Emile Gaucher.

Malades

Mme Claire Wirges est patient à l'hôpital de Gravelbourg, et Mme Paul Corrobourg n'est pas encore complètement rétablie.

Prud'homme

Décès de M. L. Grimard

Le mercredi 22 février est décédé à l'hôpital M. Lucien Grimard, âgé de 71 ans. La messe de Requiem fut chantée le samedi 25 février dans l'église de Prud'homme par M. l'abbé J. Claffey. Mgr A. Lacroix, de Vonda, était présent au sanctuaire. Les porteurs étaient MM. Hector, Maurice et Hervé Grimard, Charles Lepage, Johnny Driedger et Albert Marchand.

Le salon funéraire Park était en charge des arrangements.

Le défunt laisse dans le deuil trois filles, Yvette, de Prud'homme, Mme J. Driedger (Annette), de Saskatoon, et Mme C. Lepage (Jeannette), de Vonda; quatre fils, René, Maurice, Hervé et Donald, tous de Prud'homme; une soeur, Mme R. Marchand (Lucienne), de Vonda; deux frères, Joseph, de New Westminster, C.-B., et Alphonse, de Debden, et dix petits-enfants. Son épouse (Imelda) le précéda dans la tombe en 1939.

M. Lucien Grimard naquit dans la province de Québec et vint s'établir à Prud'homme en 1908. Il prit sa retraite en 1960.

Parmi la nombreuses assistance aux funérailles, on remarquait des personnes de Prince-Albert, Albertville, Saskatoon, Debden, Vonda et St-Denis.

Remerciements

La famille Grimard désire remercier tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par assistance aux funérailles, offrandes de messes ou de tout autre façon.

Félicitations

Félicitations à MM. Ludger Painchaud et George Viczko, qui furent élus commissaires de l'école de Prud'homme par acclamation.

Gravelbourg

Çà et là

M. et Mme Lucien Chevrier sont de retour après avoir passé quelques semaines dans le sud des Etats-Unis.

MM. et Mmes Marcel Boire et Robert Fillon ont passé trois semaines de vacances aux Etats-Unis et au Mexique.

M. Roland Boisjoli est de retour d'Allemagne où il a travaillé cinq mois pour le gouvernement canadien.

M. et Mme Oscar Samoisette et M. Léo Samoisette sont allés aux funérailles de leur frère et beau-frère, à Montréal.

M. Paul Marchand est parti dans l'Est et est supposé de revenir avec une auto neuve.

Mlle Cécile Bourrée a été couronnée Reine lors du carnaval de glace qui eut lieu les 4 et 5 mars. Les princesses furent Mlles Margo Fauchon et Carmen Allard. Mme Alice Préfontaine (née Fontaine), assistée de Karen Larivière et Lorraine Bouvier, agissait comme maîtresse de cérémonies. Durant la représentation de l'après-midi, la chorale Thévenet a exécuté quelques chants, et la fanfare du club Lion a joué quelques pièces musicales.

Saint-Isidore de Bellevue

Anniversaire de mariage

Dernièrement, M. et Mme D.-Léo Grenier eurent la surprise d'un banquet chez leur fils, Bernard, à l'occasion de leur 45e anniversaire de mariage, le 22 février. Tous les enfants étaient présents: Mme F. Palin (Juliette), de Kindersley, M. et Mme L. Colbert (Suzanne), de Makwa, Marie-Thérèse, de Saskatoon, Aubin, Gildas, Hélène, Bernard et Maurice, de Bellevue, le frère du jubilaire, M. Hervé Grenier, et son épouse, ainsi qu'une soeur, Mme Adeline Gaudet, et plusieurs amis.

Prix de français

La distribution des prix de l'A.C.F.C. eut lieu le 26 février. On fit honneur aux deux lauréates, Emilienne Gareau (12e année), fille de M. et Mme Georges Gareau, et Madeleine Gaudet (8e année), fille de M. et Mme Lionel Gaudet. Parmi les nombreux méritants, les suivants rapportèrent des prix provinciaux: Jeannette Pelletier, Ella, Aline, Simone et Anatole Gareau, Lucie Théoret et Rosanne Gaudet.

Le Choeur Gai fit entendre de beaux chants et des discours furent prononcés par M. l'abbé A. Paradis et M. Pierre Gareau.

Souper

Le 5 mars, au "Ski Lodge", eut lieu un souper pour défrayer les dépenses de l'enseignement de la catéchèse. Presque toute la paroisse s'y rendit malgré une tempête. Sincères remerciements à tous ceux qui ont préparé et fourni des mets, ou qui ont prêté main-forte. Un merci spécial à ceux qui, n'ayant pu y assister, ont fait parvenir leur don.

Mme Ronald Gaudet rapporta le prix des dames et MM. Joseph Tessier et André Roy, les autres prix.

Partie de cartes

Le dimanche 12 mars, une partie de cartes et un bingo, organisés par Mme Paul Gareau, avaient lieu à l'école. Tous les prix, le goûter et le café furent donnés par des gens de la paroisse et de l'extérieur, sans oublier MM. J.-B. Gaudet et Strohan, de Prince-Albert. Mme Edouard Deault gagna le prix d'entrée.

La soirée rapporta un grand succès. Merci à tous.

Baptêmes

Sharon-Lorraine-Marie, fille de M. et Mme Réal Gareau, née le 19 février. Parrain et marraine, M. et Mme Gilles Gareau, oncle et tante de l'enfant.

Roger-Patrick-Joseph et Richard-Denis-Joseph, fils jumeaux de M. et Mme Jean-Camille Gaudet, nés le 25 février. Parrains et marraines, Léo et Rosanne Gaudet, frère et soeur de l'enfant; Germain Gaudet, frère de l'enfant, et Nicole Gaudet, sa tante.

Le débauché voudrait jouir du plaisir sans offenser Dieu; mais des deux mis en face et froidement pesés dans son esprit, à la différence du passionné qui ne considère actuellement et n'est, en fait, amené à considérer que l'un des deux, il préfère pécher, encourant l'offense de Dieu, plutôt que de laisser le plaisir. — R. P. Pèges.

Propos sur le Centenaire

Etranges débuts du ministère d'Agriculture

par Stuart McGIFFIN, ex-directeur de l'information

OTTAWA — Au moment de son organisation aux débuts de la Confédération, le ministère de l'Agriculture englobait neuf principaux champs d'action. En plus de l'agriculture, le Ministère avait juridiction sur des domaines aussi disparates que l'immigration et l'émigration, l'hygiène et la mise en quarantaine, l'Hôpital de la marine et des émigrants à Québec, les arts et les manufactures, le recensement, les statistiques et l'enregistrement des statistiques, les brevets d'invention, les droits d'auteur, les marques de fabrique et de commerce. Vraiment, les auteurs de la Confédération se proposaient d'atteler à la tâche les employés du nouveau ministère qui, au début, comptait seulement 27 fonctionnaires.

A l'exception de son nom, le Ministère avait peu de liens avec l'agriculture au cours de ses premières années d'existence. De temps à autre, les fonctionnaires chargés du service de l'immigration faisaient des rapports sur les conditions de l'agriculture dans leur région, mais à part cela et de quelques lois adoptées au début pour la répression des maladies animales, les documents signalent peu de choses se rapportant à l'agriculture.

On peut juger du peu d'attention que l'on accordait aux interventions purement agricoles en lisant les rapports annuels du ministre de l'Agriculture. Ainsi, pour l'année 1870, un court alinéa suffit pour rapporter ce qui s'est fait dans le domaine de l'agriculture. L'année suivante, le Ministre écrivait: "Malgré la juridiction que lui accorde la Loi qui l'a constitué, ce Ministère n'a pas encore, excepté incidemment, touché aux problèmes de l'agriculture ni complété l'organisation nécessaire pour en faire un des secteurs de son organisation".

Deux ans plus tard, un nouveau ministre, évidemment très prudent, disait: "Il vaut mieux retarder un peu que de se lancer dans une organisation irréfléchie dont les résultats lamentables exerceraient certainement une influence néfaste pendant plusieurs années". Il ne fait pas de doute que ces attitudes traduisaient les relations délicates du temps entre les provinces et le nouveau gouvernement central, car, dans un autre commentaire, le Ministre déclarait au sujet de l'agriculture: "... les gouvernements provinciaux s'en occupent aussi. Il faut donc veiller à harmoniser notre action avec la leur quant aux mesures que nous pourrions adopter".

Si l'agriculture recevait peu d'attention, par contre, on était très actif en d'autres domaines relevant alors du Ministère. A propos de la quarantaine, le rapport de 1870 fournit ce renseignement sur l'arrivée à St-Jean (Nouveau-Brunswick) d'un bateau venant de La Trinité: "Six jours après le départ, la fièvre jaune s'est déclarée à bord (neuf cas) et l'on a enregistré trois décès lors de son passage ici. Détenu en quarantaine durant neuf jours et soumis à une purification rigide, le navire fut libéré des marchandises non contaminées; l'équipage était en bonne santé et toutes les précautions avaient été prises à l'égard du bateau et de la cargaison".

Les expositions internationales occupaient le premier plan dans les interventions du Ministère. Le rapport de 1873 contient un compte rendu détaillé de la Grande exposition industrielle de Vienne. L'année suivante, le Ministre a cru que l'Exposition universelle de Philadelphie offrait une autre belle occasion de mettre les produits canadiens sous les yeux du monde entier. Une somme de $100,000 fut votée à cette fin.

De nouveau, quelques années plus tard, une Exposition métropolitaine tenue à Sydney, en Australie, attirait l'attention du Ministère: "Deux cent huit tonnes cubes de produits y furent expédiées de Montréal et trois cent quarante et une tonnes cubes de New-York".

Une des curieuses occupations du Ministère à ses débuts était la compilation des statistiques sur les cas d'insolvabilité. A ce sujet, le rapport mentionne: "... les retards, le travail supplémentaire et les ennuis causés par la négligence et l'indolence ont rendu cette tâche très ardue".

Il y avait aussi les statistiques de l'hygiène. En 1882, le Parlement votait des crédits pour la compilation de statistiques sur l'hygiène; durant plusieurs années qui suivirent, des maladies comme la peste bubonique, la petite vérole, la dysenterie, la lèpre et le béribéri ont souvent été mentionnées dans les rapports.

Un autre champ d'action non agricole du Ministère consistait à administrer les archives. Des crédits pour ce travail sont régulièrement mentionnés entre 1870 et 1880. En 1883, le Ministre disait: "On a activement continué à collectionner et à aménager les archives historiques et il y a eu des additions précieuses depuis mon dernier rapport".

Mais le secteur important était l'immigration: 90 pour cent de tous les rapports du Ministère, à ses débuts, étaient consacrés aux travaux des agents d'immigration à plusieurs endroits du Canada et en plusieurs villes à l'étranger.

Le Ministère a été lent à se rendre compte de l'importance de l'agriculture comme telle. Aussi tard qu'en 1885, John Low, secrétaire ministériel, et plus tard sous-ministre, disait: "On énumère l'agriculture comme première juridiction du Ministère et, pourtant, on n'a voté aucun crédit général directement destiné à l'agriculture. On a bien consenti des crédits spéciaux à certains secteurs agricoles, par exemple pour la quarantaine et l'inspection des bovins, la compilation de statistiques et des subventions aux expositions, mais là toutefois s'est limitée l'intervention du Ministère à l'égard de l'agriculture".

Pourtant, on avait signalé cette anomalie même avant M. Low. La première tentative pour mettre de l'ordre dans le Ministère se fit en 1873 lorsque, par un décret ministériel, l'hôpital de la marine et des émigrants, à Québec, fut transféré au ministère de la Marine et des Pêcheries. Enfin, en 1892, l'immigration et l'émigration passèrent du ministère de l'Agriculture à celui des Affaires étrangères.

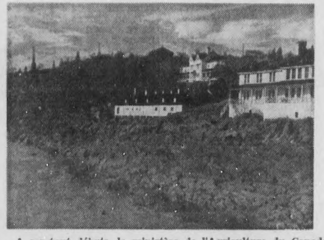
Ce n'est qu'en 1912 que le Ministère fut libéré d'un autre domaine non agricole. Cette année-là, le bureau du recensement et de la statistique déménagea au ministère du Commerce.

Enfin, en 1918, la surveillance des brevets d'invention, des droits d'auteur ainsi que des marques de commerce et de fabrique était transmise au ministère du Commerce, tandis que les expositions internationales, l'hygiène publique et la quarantaine passaient sous la juridiction du ministère de l'Immigration et de la Colonisation. A partir de ce temps, le Ministère ne s'est occupé que des questions se rapportant exclusivement à l'agriculture.

Quoique ces transferts aient eu lieu il y a un demi-siècle, le public a pris beaucoup de temps à s'y habituer. Pendant plusieurs années, le Ministère a continué de répondre à de nombreuses lettres provenant de personnes qui désiraient faire enregistrer des droits d'auteur ou obtenir des brevets pour leurs inventions. De fait, des demandes à cet égard parviennent encore parfois au ministère de l'Agriculture.

Les paris sur les pistes de course sont probablement la plus étrange des préoccupations assumée encore aujourd'hui par le Ministère. La régie des paris au Canada se fait en vertu du code criminel. Le ministère de l'Agriculture en fut chargé dès 1920 alors qu'une modification au code restreignait les gageures sur les pistes de courses au système du pari mutuel en confiant la responsabilité de sa surveillance à un fonctionnaire désigné par le ministre de l'Agriculture.

Des changements ultérieurs ont adouci les exigences requises d'une association de course pour l'obtention des privilèges concernant les gageures; on a aussi permis le pari mutuel pour les courses au trot et à l'amble, en imposant un droit à chaque association pour acquitter les frais de surveillance. Parmi d'autres services offerts encore dans ce domaine par le Ministère, signalons la mise au point d'un appareil pour photographier la fin de la course, une équipe de prise de vues ainsi qu'un service d'analyse de la salive et de l'urine. La surveillance par le Ministère est confiée à des agents de la Gendarmerie royale du Canada qui reçoivent une formation spéciale et sont nommés représentants du Ministre. Ils veillent à ce que les sommes gagées soient convenablement distribuées et à ce que tout fonctionne selon les règlements.



A ses tout débuts, le ministère de l'Agriculture du Canada groupait plusieurs sphères d'activité, dont l'immigration et l'émigration, la marine ainsi que l'hôpital des émigrants, à Québec, et nombre d'autres. Sur cette photo, prise à Grosse île, dans le Saint-Laurent, s'élève à gauche un monument de pierre érigé à la mémoire d'un grand nombre de personnes mortes en cet ancien lieu de quarantaine ou durant leur traversée de l'Europe au Canada. On y aperçoit encore quelques-uns des vieux bâtiments de l'hôpital utilisés aujourd'hui par le personnel de la Division de l'hygiène vétérinaire au Ministère.

Chronique de CFRG

Tout récemment nous avons reçu une lettre d'un de nos auditeurs très éloigné; il habite l'Angleterre. Cet auditeur, M. James Morris, demeurant à Lincoln 14, Foss Bank, dans le Lincolnshire, nous a écrit pour nous dire qu'il avait entendu CFRG le 16 février vers 2 h. du matin, heure GMT.

Ce n'est pas la première fois que de telles lettres d'auditeurs éloignés nous arrivent. L'an dernier, c'était un auditeur de Suède qui félicitait CFRG pour la qualité de ses émissions. Cela prouve une fois de plus que notre poste, non content de se faire entendre dans les trois provinces des Prairies, se fait entendre du monde entier.

Enfin, et cela n'est un secret pour personne, d'après les projets de notre sympathique ingénieur Jack Brown, serviable et tout sourire, CFRG prendra la relève de Telstar pour la diffusion des émissions en langue française à travers le monde. Ce projet réjouit tous nos collaborateurs. Déjà Jean-Marc Rancourt, animateur de "Requêtes et Succès", se voit recevoir des requêtes (disques demandés) de Tombouctou, Melbourne, de la Terre de Feu et même de Mourmansk, sans compter bien entendu celles de Paris, Rome et Le Caire. Quant à l'animateur de Disco-Soleil (Réveil-Matin), il faudra qu'il s'arrange pour suivre les fuseaux-horaires, et être 24 heures en ondes. La solution n'est pas encore trouvée, mais B.P. la trouvera bien; il a l'habitude de se battre avec les horaires.

• • •

On sait que la tâche de la Radio française est des plus ardues. Je veux parler ici de la langue parlée à la radio.

Dans ce domaine, le célèbre commentateur sportif René Lecavalier a fait un travail remarquable dans l'épuration du vocabulaire des sports. René Lecavalier est un vrai "Chercheur" voulant toujours trouver le mot juste, le mot qu'il faut. Cet artiste de la langue française est un exemple de conscience professionnelle à qui l'on ne fera pas confondre: Vestiaire et Bestiaire, Piastre et Place. Il arrive parfois que nos annonceurs se trompent involontairement. Leur langue peut "fourcher", ou leur fourche peut "languer", ce qui revient au même. Mais enfin, si nul n'est parfait, on peut toutefois tenter de se corriger. S'il arrive que l'on fasse une erreur ou un lapsus, que l'on s'excuse en toute modestie et avec toute la présence d'esprit nécessaire: Un terrain de camping à 25,000 piastres au lieu de 25,000 places, ça fait toute la différence. Je cite cet exemple pour faire image évidemment. D'autre part, on note que nos annonceurs font de louables efforts pour s'améliorer. Malheureusement, si parfois on emploie des termes inusités mais justes, on nous taxe de vouloir parler à la "soixante-quinze" ou en pédants. Dans notre cercle étroit (malgré nos émissions mondiales), nous devons employer qu'un vocabulaire connu à peu près de tous. C'est dire que nous n'en menons pas large, et situe donc l'ambiance dans laquelle nous devons évoluer. Mais comment évoluer, c'est-à-dire "progresser"? Qui veut évoluer? Cette paresse intellectuelle finira par paralyser notre survie, et plus encore notre épanouissement. Mais qui veut survivre et s'épanouir?

Je ne voudrais pas terminer ce billet en broyant du noir. Le cas que je cite plus haut n'est pas désespéré. A CFRG nous nous efforçons envers et contre tout à maintenir une certaine qualité de langue parlée avec des moyens parfois bien dérisoires. Notre confrère CFNS de Saskatoon agit de la même manière. Les annonces commerciales qu'il nous envoie sont de vrais petits chefs-d'oeuvre; ceci dit en toute sincérité, car on ne pourra jamais mesurer la valeur d'une telle collaboration.

M. M.

Willow-Bunch

Défilé de modes

Une quarantaine d'étudiantes de l'école secondaire ont présenté un défilé de modes devant une nombreuse assistance réunie dans l'auditorium de l'école, le 24 février. Le défilé fut suivi d'un goûter confectionné par les étudiantes. L'institutrice du cours d'enseignement ménager est la Rév. Sr Christina, supérieure du couvent.

Va-et-vient

M. et Mme Rosario Grégoire sont allés à Esterhazy pour y visiter leurs parents, MM. et Mmes Alcide Grégoire et Wilfrid Benoit.

M. et Mme Albert St-Yves allèrent à Assiniboia pour les funérailles de M. Léon Kwasnicki, père et beau père de M. et Mme John Kwasnicki (Gilberte St-Yves), de Maxstone.

M. Gilbert Verhelst, de Regina, a rendu visite à M. et Mme Léo Fitzpatrick, récemment.

M. et Mme Michel Bonneau et leur soeur et belle-soeur, Colette Bonneau, sont de retour d'un voyage à Vancouver, Seattle, Los Angeles, Las Vegas, Palm Springs et au Mexique.

M. Louis Beausoleil, de l'Aviation canadienne, est stationné à St-Jean, Qué.

M. et Mme Dollard Piché sont allés à Gravelbourg pour affaires et en profitèrent pour visiter leur mère et belle-mère, Mme Paul Piché, au Foyer d'Youville.

M. Robert Mondor, de Marieval, et sa fiancée, Mlle Georgette Beauregard, de Balcarres, sont venus passer la fin de semaine chez leurs parents.

M. et Mme H. Promhouse, de Regina, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Léopold Sylvestre, récemment.

Bienvenue à M. Goulet, nouveau propriétaire de "Matt Barber Shop", et à Mme Jean Fedorki, garde-malade à l'hôpital local.

Sont allés à Bengough pour le mariage Dudley-Giraudier: M. et Mme Promhouse, de Regina, MM. et Mmes Marc, Jean-B. et Emile Giraudier, Emile Campagne, O. Anderson, Marvin Porter et Henri Bérard, ainsi que M. Jean Giraudier et Mme Gertrude Benoit, tous de Willow-Bunch.

M. et Mme Dollard Piché et leurs fils, Donald, sont allés à Scout Lake, le 26 février, pour y visiter M. et Mme Barney Kleevegard (Rachel Therrien) et leur famille. Cette dernière est la soeur de Mme Piché.

M. et Mme Paul Lapaire, de Regina, sont venus visiter leur père et beau-père, M. Philippe Mondor, et autres parents.

Mme Maurice Raboud et ses deux enfants accompagnèrent leur époux et père jusqu'à Edmonton, Alta, où M. Raboud travaillera pour quelque temps. Mme Raboud en profita pour visiter sa belle-soeur, Mme Cécile Rivard.

M. et Mme George Dosch et leur fille, Irène, présentement étudiante à Saskatoon, allèrent passer la fin de semaine chez leur fille et soeur, Mme Shirley Heisler, et sa famille, à Regina.

Mme Annie Mondor est allée à un congrès de la "Saskatchewan Government Insurance" tenu à Regina du 22 au 24 février. Son mari, M. Marcel Mondor, l'accompagnait, et ensemble ils visitèrent M. et Mme Paul Lapaire.

Regina

Réunion des Dames de l'Autel

Le 5 mars eut lieu la réunion annuelle de l'organisation des Dames de l'Autel de la paroisse St-Jean-Baptiste. Le R. P. Marius Bédard, O.F.M., curé, présida l'assemblée. La secrétaire, Mlle Emélie Perras, énuméra les accomplissements de l'an 1966. Il y eut aussi discussion vivace sur les divers projets pour 1967. Suivant sur l'agenda fut l'élection du conseil. Gracieusement acceptant de retenir leur position furent Mme Gilbert Paradis, présidente, Mme DeCorby, 1ère vice-présidente, Mme P. Kerviche, 2e vice-présidente, et Mme R. Langlais, trésorière. Mme H. Piédalue accepta la position de secrétaire, remplaçant Mlle Perras qui se retire après plusieurs années de service. Mmes Ernest Gatin et Raoul Langlais se chargent de l'entretien de l'autel. Après l'assemblée terminée par une prière, on servit ensuite un délicieux goûter.

Partie de cartes

Le dimanche soir 5 mars, la septième partie de cartes de la saison eut lieu dans la salle paroissiale St-Jean-Baptiste. Un bon groupe vint se divertir au whist et au bridge; plusieurs prix furent appréciés des gagnants, soit pour leur habileté ou leur malchance aux cartes. Tous ont apprécié le bon café offert ensuite.

Séance cinématographique

L'Alliance Française de Regina présentera une séance cinématographique le samedi 18 mars, à 8 h. p.m., au sous-sol de la bibliothèque centrale, 12e avenue et Lorne, pour les membres et pour tous ceux que cela intéresse. Le sujet "La nuit est mon royaume" sera interprété par Jean Gabin et Simone Valère. Le café sera offert ensuite aux personnes présentes.

Souper aux fèves

Le vendredi 31 mars aura lieu le traditionnel souper aux fèves dans la salle de la paroisse St-Jean-Baptiste, 2517, 25e avenue. Tous sont invités à s'y rendre.

Ferland

Bingo

Voici les noms des personnes qui n'ont pu assister au bingo du 26 février, organisé en faveur de la chorale de Gravelbourg, mais qui y ont contribué en achetant des billets: Robert, Claude et Laurette Chabot, Mme Jos. Audet, M. et Mme Aimé Fournier, MM. Roméo Morin et E. Murdoch et Mme Gérald Desharnais.

Va-et-vient

M. et Mme Louis Bruno, de Neville, ont rendu visite à M. et Mme Edmond Tardif au début de mars.

M. et Mme Edmond Chabot et leur fillette, ainsi que M. et Mme Médelger Chabot, sont allés visiter Mme Léophile Chabot et M. l'abbé Adrien Chabot à Willow-Bunch, le dimanche 5 mars.

M. Roméo Morin est hospitalisé à Kincaid depuis quelque temps, tandis que Mme Sylvio Clermont est de retour chez elle.

M. l'abbé Roger Ducharme, curé, est allé donner un cours de catéchèse pour les prêtres à Ponteix et Gull Lake, mardi et mercredi derniers.

M. et Mme Alfred Chabot et leurs enfants, Jean et Rita, ainsi que Mme Médeleger Chabot et ses filles, Paulette et Claire, sont allés à Regina pour affaires, dernièrement.

Mme Vicky Stahn a donné la deuxième partie du cours de couture, les 7, 8 et 9 mars, à une quinzaine de dames.

M. René Couture et M. et Mme J.-Louis Morin sont allés à Saskatoon pour le congrès des Caisses populaires.

M. et Mme Lucien Nogue sont allés à Saskatoon pour affaires et se sont rendus à Prince-Albert et St-Albert où ils ont visité des parents.

M. et Mme Marcel Lemire et leurs enfants ont rendu une courte visite à M. et Mme Paul Morin, il y a deux semaines.

Les caravanes de la Confédération

Les prévisions les plus ambitieuses de la Commission du Centenaire ont été renversées! Le nombre des visiteurs du Train de la Confédération qui a entrepris son voyage transcanadien en janvier, dépasse tout ce qu'on avait pu espérer. L'enthousiasme des foules, à tous les endroits où il a fait un arrêt, a été général et débordant. Le succès de cette entreprise exceptionnelle, qui sera l'un des sommets des manifestations du Centenaire, ne fait plus aucun doute.

Les Canadiens habitant audeçà de la voie transcanadienne et des 63 villes où le convoi doit s'arrêter, auront l'avantage de visiter une exposition-spectacle itinérante semblable, montée en caravanes de huit remorques imposantes, qui entreprendront, le 1er mai, des tournées régionales et visiteront plus de 700 localités d'un littoral à l'autre du pays.

Une caravane — il y en a huit — se compose de huit camions-remorques géants qui exposent d'une façon dramatique l'histoire du Canada à l'aide de maquettes, d'effets sonores, d'éclairages, de pièces d'artisanat primitif et de photographies.

Chaque caravane visitera l'une de huit régions canadiennes en 1967. A l'intérieur des remorques, les expositions sont les mêmes pour les huit caravanes, mais les expositions d'extérieur s'adaptent aux intérêts particuliers de chaque région.

Ainsi, lorsque la caravane de l'Alberta et du Nord-Ouest s'arrêtera dans une collectivité, les tracteurs, avant de s'éloigner, disposeront les remorques en un rectangle, reliées entre elles par des passerelles à l'intention des piétons. Les expositions en plein air placées à l'intérieur du rectangle porteront sur le thème de l'exploration et du peuplement de l'Alberta et du Nord-Ouest, du développement de la production de bovins et de blé et de l'essor de la technologie et de l'industrie du pétrole. (Il convient de noter le témoignage humoristique qu'on fera, dans cette exposition, à l'irrévérencieux Bob Edwards et à son journal tapageur, le Calgary Eye Opener, qui connut une grande vogue avant de disparaître peu après le début du siècle).

Le visiteur qui pénètre dans les remorques devient un aventurier qui parcourt l'histoire du Canada et se renseigne sur les peuples fascinants qui y vivaient avant l'histoire écrite, sur les explorateurs et les pionniers, sur les succès, les souffrances, la paix et la guerre, le bonheur et les malheurs. Il est témoin d'une évolution très rapide qui promet un brillant avenir.

Les commentaires qui suivent sont en sept parties correspondant aux sept remorques d'exposition.

Première remorque

En entrant, le visiteur constate la beauté des minéraux canadiens sous leur forme naturelle et entend le cri des goélands et le battement des vagues. Il contemple de curieuses formes artistiques crées par des Haïdas de la côte Ouest, des Indiens des Plaines et des Indiens de l'Est. Le passé semble s'estomper et suggérer les peuples asiatiques qui vinrent s'établir en Amérique du Nord. Ces premiers immigrants passèrent sans doute par une étroite langue de terre ou de glace dans la mer de Bering. L'exposition montre comment vivaient ces tribus primitives et des auxiliaires électroniques reproduisent les sons d'une tribu en activité.

Deuxième remorque

Au son du craquement des mâts et cordages, le visiteur aperçoit des articles de poterie et des tissus en soie de la Chine, symboles qui nous rappellent que les Européens qui découvrirent l'Amérique du Nord cherchaient une route vers les nouvelles richesses de l'Orient. Ces Européens ne furent pas déçus, car ils trouvèrent dans cette nouvelle terre de grandes richesses. Les missionnaires suivirent en vue de récolter de nouvelles âmes. Grâce aux talents des dessinateurs, des techniciens, des artistes et des artisans des caravanes, le visiteur franchit les siècles, et connait des expériences inusités (comme une vue sous-marine d'un canot de voyageurs glissant au-dessus de lui). Il retrace les itinéraires des explorateurs et compare les cartes et les instruments primitifs de navigation dont ils disposaient avec les appareils modernes, de photographie aérienne, par exemple.

Troisième remorque

Passant à la période du peuplement, le visiteur arrive à la première société établie, l'ancienne ville de Québec et un atelier de tailleur canadien-français en 1730. Il descend dans la rue pour entendre le bruit des sabots et des harnais. La rue ouvre une porte sur la culture anglaise de 1730 à 1830: une taverne du Haut-Canada sous George III et des affiches murales portant en français et en anglais la proclamation relative à la guerre de 1812. Une société surgit sur la côte: des huttes de pêcheurs en Colombie-Britannique, des bateaux de pêche à Burrard-Inlet, le fort d'Halifax et un village de pêche. Une triste cabane dans les Prairies et un fort sur la baie d'Hudson annoncent le peuplement de l'Ouest.

Quatrième remorque

Au cours de la période qui précéda la Confédération, les sociétés demeurèrent isolées. Québec, Montréal et York constituent de petites nations qui, dans une certaine mesure, rivalisent entre elles. Le conflit intérieur s'accompagne des pressions de l'extérieur: la guerre de 1812, les luttes sur les lacs relatives au whisky et les incursions de Féniens. Les pressions exercées au sud contribuent au rapprochement des cultures française et anglaise. Cette période de confusion fait place à une nouvelle ère de stabilité, où le visiteur s'engage dans la salle de la Confédération: au centre, des sculptures des Pères de la Confédération qui regardent des figures représentant des Canadiens de toutes les sociétés antérieurement isolées. C'est ici qu'il peut voir les armoiries des quatre premières provinces de la Confédération: Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Ecosse.

Cinquième remorque

Les oeuvres murales montrent les premiers édifices du Parlement et le premier des premiers ministres. Une carte à séquences électroniques présente le Canada immédiatement après la Confédération en 1867, l'entrée du Manitoba en 1870, de la Colombie-Britannique en 1871 et l'octroi que fait au pays la Compagnie de la Baie d'Hudson: des terres plus vastes que certains continents dans un pays baigné par trois océans. On termine le chemin de fer du Pacifique; on assiste à la rébellion de Riel et à la création d'une puissante force, la Police à cheval du Nord-Ouest.

Surviennent les premiers ministres de cette époque: Macdonald, Mackenzie, Bowell, Abbott, Thompson et Tupper, ainsi qu'un Indien, Cheechako, tamisant des pépites.

Sixième remorque

Le Canada prend maintenant place dans la société mondiale. Nos soldats meurent pour la première fois pour d'autres et ailleurs. C'est la guerre du Transvaal. On aménage les vastes fermes des Prairies et met au point le blé Marquis. L'Alberta et la Saskatchewan entrent dans la Confédération en 1905. Les immigrants d'Europe viennent enrichir notre acquis culturel. Un tramways de recrutement invite les jeunes gens à faire un voyage gratuit en Europe où ils participeront à la terrible guerre qu'on aperçoit d'une tranchée sur un terrain dévasté. On rencontre les premiers ministres Laurier, Borden et Meighen. Les années 20 nous donnent les héros du cinéma et l'insuline. Nous en sommes maintenant aux tristes années trente avec Bennett et King. La marche de la faim se transforme en défilés de recrutement, puis les journaux annoncent un autre grand conflit en 1939.

Septième remorque

Des volontaires acceptent d'assurer la relève dans cette deuxième guerre mondiale. Le Canada fabrique des engins de guerre pendant que ses fils valeureux combattent et meurent à l'étranger. Mais ce sont des races entières qui sont à l'enjeu. Après la guerre, nous rencontrons les premiers ministres suivants: St-Laurent, Diefenbaker et Pearson. Nous parvenons à l'âge de l'atome, des progrès industriels incroyables et de l'avancement des sciences, de la politique, de la médecine, des arts et des affaires internationales. Terre-Neuve se joint au Canada. A la fin de son voyage dans l'histoire, le visiteur voudrait sans doute consacrer plus de temps à cette science qui lui permet de comprendre le passé et d'imaginer un avenir encore plus brillant. Qui écrira l'histoire de l'avenir? C'est à nous qu'il appartient de créer le Canada de demain.



A la fin du dernier siècle, les "Cheechako" — c'est le nom que donnaient les Indiens aux élégants parleurs de la ville — sont montés en foule vers le nord, dans cette légendaire ruée vers l'or. Ce chercheur avide qui tamise les pépites fait partie de l'exposition-spectacle des caravanes de la Confédération qui visiteront quelque 700 localités durant l'année 1967. Les deux jeunes observateurs qui l'accompagnent offrent leur service. Ce chercheur a une apparence et des gestes si réalistes qu'il crée l'impression d'être un mannequin vivant.

Festival de la Chanson Française à Gravelbourg

Enfin, c'est décidé, cette année nous aurons notre Festival de la Chanson Française ... Festivals régionaux: le 12 avril à Ponteix, le 14 avril à Gravelbourg, et le grand Gala à Gravelbourg le dimanche 16 avril.

Cette année, le grand Gala revêtira un caractère particulier, car coïncidence heureuse, en cette année du Centenaire, nous célébrerons le 20e anniversaire du Festival de la Chanson Française.

Le premier Festival eut lieu en 1946, sous l'impulsion de M. l'abbé René Bérubé, de Gravelbourg. Cet événement s'est répété, à l'exception d'une année, jusqu'à l'an dernier, mais enfin, puisque cette année sera notre 20e Festival, nous fêterons alors ses vingt ans.

Comme les années précédentes, le concours des écoles des diverses localités du diocèse nous est assuré. Les perspectives de succès sont encourageantes, malgré une ou deux défections regrettables ... et nous n'y pouvons rien. Il n'est pas permis à tous d'être constants.

Le Comité organisateur a été placé sous la présidence de Mme Rose Cousin-Morin, institutrice à l'école de Gravelbourg. Mme René Cousin n'est pas du tout étrangère à la musique et à la chanson, elle suit en cela une tradition de famille!

Ne ménageant pas ses peines, Mme la présidente a déjà visité plusieurs écoles pour mettre au point les arrangements nécessaires de participation. Alors nous nous donnons rendez-vous à Gravelbourg le dimanche 16 avril pour ce grand Gala-Festival de la Chanson Française, et fêter son 20e anniversaire.

Le Comité organisateur

Ouverture officielle, à Périgord, du Club de curling du centenaire

PERIGORD — Le Club de curling du centenaire, décoré artistiquement par Mme W. DesRoches, aidée de Mlle Carole Patenaude, fut ouvert officiellement le mardi 14 février par le maire de la municipalité rurale de Kelvington, M. Robert Melrose, qui coupa le ruban et lança la première roche.

A l'issue de la cérémonie d'ouverture, les quelque 170 personnes présentes se rendirent à la salle paroissiale, décorée pour la circonstance par les religieuses du couvent, pour un banquet servi par les dames de la région. M. l'abbé R. D. Kunka était maître de cérémonies.

A la suite du toast à la Reine, MM. R. Melrose, B. C. McNamee et J. Mathieu adressèrent la parole.

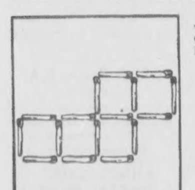
Au cours de la soirée, M. McNamee, au nom de la municipalité, présenta à M. l'abbé Kunka, président du Club de curling, un chèque de $576.80 comme octroi du centenaire.

Pour marquer cet événement, un bonspiel ouvert eut lieu les 14 et 15 février. Seize équipes y prirent part.

Merci sincère à tous ceux qui ont aidé à faire de cette journée un succès, soit par décors, préparation du banquet, de la glace, etc., vente de billets, discours ou par assistance à l'ouverture officielle et au banquet.

On arrive ordinairement à la discussion avec une conviction toute faite, plus celle de sa propre supériorité. C'est ce qui fait que la discussion est bien plus souvent nuisible qu'utile. De part et d'autre l'amour-propre en sort bien persuadé qu'il a enfoncé l'adversaire.

P. Monsabré



Voici cinq carrés. Pouvez-vous changer deux allumettes de place de façon à n'en avoir plus que quatre?

Réponse



Un pionnier de St-Brieux décédé à l'hôpital Université

ST-BRIEUX — Le 24 février mourait à l'hôpital de l'Université de Saskatoon, M. Jos.-A. Carfantan, âgé de 76 ans. Les funérailles eurent lieu le 28 février en l'église de St-Brieux. Le R. P. Joseph Rivard, P.S.M., chanta la messe de Requiem. Les porteurs étaient MM. Abel et Dominique Rocher, Lucien et Maurice Blandin, Alfred Carfantan et Paul L'Hénaff.

M. Carfantan naquit le 19 juin 1890 à Ruca, Côtes-du-Nord, France, et arrivait à St-Brieux avec ses parents en octobre 1906. Le 8 novembre 1911, il unissait sa destinée à celle de Mlle Marie-Louise Blandin. Ils habitèrent sur leur ferme jusqu'en 1951, puis se retirèrent au village. M. Carfantan se dépensa beaucoup au service public. Il transporta le courrier dans les premiers temps et remplit les fonctions de directeur du téléphone, conseiller et maire de la municipalité. Il fut aussi juge de paix provincial avant la venue de la Police Montée et marguillier de la paroisse du temps des RR. PP. Barbier, Lecomte et Chauvin. Il était Chevalier de Colomb du Conseil de Prince-Albert et membre de la Ligue du Sacré-Coeur. Il rendit de grands services comme chantre à l'église.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, deux fils, Eugène et Daniel, tous deux de St-Brieux; treize petits-enfants; neuf arrière-petits-enfants et une soeur, Mme Jérémie Aubin (Marie), du Mont St-Joseph de Prince-Albert.

Sont venus de l'extérieur pour les funérailles: M. Laurent Carfantan, représentant ses frères d'Edmonton, Alberta; MM. et Mmes Henry Richie, Clarence Schalhauser et Sylvester Peesker, Mme Marcel Carfantan, Mlles Vivianne et Marie-Anne Carfantan et M. Dave Pezer, de Saskatoon; Mme Jérémie Aubin et Mlle Bernadette Carfantan, du couvent de la Présentation de Marie de Prince-Albert; M. et Mme Jos. Lejan et Mme Aimé Guillet, de Nipawin, et M. Albert Connor, de Pathlow, représentant la municipalité de Flett Springs.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Remerciements

Mme Carfantan et sa famille remercient tous ceux et celles qui les ont aidées d'une façon ou d'une autre lors de leur deuil ou qui leur ont témoigné de la sympathie. Mme Carfantan désire remercier tout spécialement le choeur de chant.

Bonspiel

Vingt-quatre équipes participèrent au bonspiel local qui eut lieu du 27 février au 5 mars. Les gagnants furent comme suit: 1ère compétition: 1er prix, Fay Folden, Paul Leray, Jean Briens et Joyce Folden; 2e, Paul Thomas, Jack Mohninger, Albert Hoess et Joe Nagy; 3e, Jos. Yaczko, Edwin Bédard, Anne Laczko et François Gaillard; 4e, Dominique Rocher, Elaine Rouault, Jeanne Rocher et Lucien Briens; 2e compétition: 1er prix, Ernest Rouault, Pierre, Célestin et Verna L'Hénaff; 2e, Wilfrid Dubé, Charles Harmon, Bill Laczko et Florence Coquet; 3e, James Gaetz, Edwin Folden, Geraldine Gaetz et Emma Folden; 4e, Donatien et Bernard Coquet, Philippe Roenspies et Orvie Nie; 3e compétition: 1er prix, Pierre Coquet, Emeril Robert, Henri Coquet et Nellie Blandin; 2e, Antoine Coquet, Frank Wright, Denis et Denise Roenspies; 3e, Laurent Coquet, Allan Delorme, Lucien Lejan et Lena Kajner; 4e, Lucien Coquet, Myron Shalley, Paul Briens et Alex Nagy; 4e compétition: 1er prix, Dominique Coquet, Leonard Mohninger, Steve Laczko et Alexis Lejan; 2e, Laurent Happ, Christian Petit, Andy Bikerton et Henry Bernard; 3e, Delbert Folden, George et Alice Kajner et Denise Folden; 4e, Arsène Gallays, Yves Mevel, Alex. Laczko et Wilfrid Duclaux. L'équipe gagnante du trophée "Grand Challenge" fut celle de Pierre Coquet.

Malades

Prompt rétablissement à Mme Jérémie Aubin, retournée au Mont St-Joseph, à Mme Jos.-A. Carfantan, admise à l'hôpital de Melfort le 7 mars, et à Mme Donatien Coquet, patiente au même hôpital.

Prince-Albert

Réception

Lors de la présentation du dernier concert de la saison des Jeunesses Musicales, une réception en l'honneur des artistes de ce concert eut lieu à la demeure de M. le Dr et Mme B. Chapuis, décorée pour la circonstance de narcisses, jacinthes et tulipes. Mme G. Pagé, aidée de Mlle C. Boudreau et de Mmes D. Favreau et L. Copp, était en charge des arrangements.

LE SAVIEZ-VOUS ?

67

IL VAUT MIEUX EN SAVOIR PEU D'UNE CHOSE QUE RIEN DE BEAUCOUP!

CE POISSON CARAÏBE (BALISTES, VETULA) ABOUTIRAIT SÛREMENT PLUS SOUVENT DANS L'ESTOMAC D'UN REQUIN S'IL N'AVAIT UNE SORTE D'ÉPINE À LA PLACE DE LA NAGEOIRE DORSALE. PLACÉE JUSTE DERRIÈRE LA TÊTE, CETTE "ÉPINE" EN GÉNÉRAL EST CACHÉE DANS UN PLI DU DOS MAIS, DÈS QU'IL APERÇOIT UN REQUIN OU QUELQUE AUTRE VORACE ENNEMI, LE BALISTE LA DRESSE ... ET SON AGRESSEUR ALORS RÉFLÉCHIT À DEUX FOIS AVANT D'Y MORDRE!

VERS 1912, ON POUVAIT VOIR ROULER EN PENNSYLVANIE CE VÉHICULE À 6 ROUES, LE "SEXTOAUTO". CETTE ANORMALE CONSTRUCTION DEVAIT "ASSOUPLIR" LA MARCHE DE LA VOITURE ... SUR LES ROUTES PLUTÔT CAHOTEUSES D'ALORS!

LE SEQUOIA DE CALIFORNIE EST BIEN LE CONIFÈRE LE PLUS GRAND DU MONDE. IL ATTEINT 130 M. DE HAUT, AVEC UN DIAMÈTRE DE 13 M!

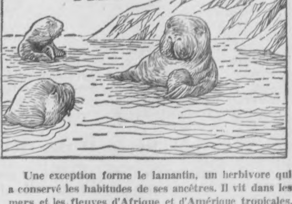
SAM GREER, FAMEUX VOLEUR DE DILIGENCES DU VIEUX FAR-WEST ÉTAIT FORT SUJET AU RHUME DES FOINS ET C'ÉTAIT ALORS SURTOUT L'ODEUR DE L'ENCRE D'IMPRIMERIE DES DOLLARS EN BILLETS QUI LUI IRRITAIT LES MUQUEUSES. UN BEAU JOUR, UN VOYAGEUR AFFOLÉ LUI GLISSA DANS LA MAIN UN ROULEAU DE BILLETS DE BANQUE TOUT FRAIS IMPRIMÉS ET NOTRE VOLEUR DUT TANT ÉTERNUER QU'ON PUT S'EMPARER DE LUI ET L'EMPRISONNER!

Les progrès de la Science



Les merveilles de la nature!





Les habitants de la terre qui, dans un avenir encore bien éloigné, essayeront de vivre sur une autre planète devront modifier du tout au tout leur façon de vivre. Les animaux et les plantes qui, au cours des siècles, abandonnent la terre ferme pour aller vivre dans l'eau ont dû s'adapter à ce dernier élément. On devrait plutôt parler d'un retour à l'eau, car cet élément fut, à l'origine, le berceau de tous les animaux et des plantes.

La plupart des animaux qui sont retournés à l'eau sont des mammifères: baleines, phoques, otaries, lamantins. Originaires de la terre ferme, ils sont voleurs de nature et font la chasse aux poissons.

Une exception forme le lamantin, un herbivore qui a conservé les habitudes de ses ancêtres. Il vit dans les mers et les fleuves d'Afrique et d'Amérique tropicales, de préférence là où croissent les algues. De temps à autre, il fait surface pour respirer. La femelle de cet animal massif, dont le poids peut atteindre jusqu'à 300 kg., a la curieuse habitude de faire surface avec son petit, qu'elle maintient par une nageoire, pour l'allaiter. Il n'est donc pas surprenant que les marins qui avaient, par hasard, assisté à distance à un pareil spectacle prétendaient, autrefois, avoir vu des sirènes allaiter leur petit en pleine mer ...

L'érotisme contemporain et l'éducation de l'enfant

Ces dernières années nous ont fait assister à un changement très profond de tout notre mode de vie, qui ne touche pas seulement sa forme extérieure. Bien des conceptions fondamentales ont été remises en question. C'est dans le domaine de la vie sexuelle, sous l'action de facteurs complexes, que la transformation a été la plus considérable. Au nom de la liberté et de la vérité scientifique, on a attaqué délibérément la morale dite bourgeoise. Ce n'était certes pas sans raisons.

Il y a dans l'attitude actuelle touchant la sexualité, des éléments positifs: la volonté de ne plus en faire une chose cachée et honteuse, mais de l'intégrer à l'ensemble de la vie.

Par contre, on y trouve des aspects négatifs. Encore aujourd'hui, certaines personnes tendent à considérer la sexualité au même plan que le manger et le boire et à la détachée de toute considération morale.

D'autre part, on a été conduit à une surestimation de tout ce qui a trait à cette facette de la vie humaine.

La presse, le cinéma et la publicité se sont servis de cette évolution pour l'exploiter à des fins commerciales.

Ainsi a-t-on crée une atmosphère générale d'érotisme qui fait dire à d'aucun qu'il n'a son égal dans aucune époque. Cela n'est pas sans avoir un retentissement sur les problèmes de la vie familiale et surtout de l'éducation.

La période de l'adolescence a toujours été une phase délicate. Mais elle l'est encore d'avantage dans ce climat d'hypersexualité. On a en outre déjà dit que le principal organe génital masculin était son cerveau, et il faut reconnaître qu'il y a du vrai dans cette boutade.

Les enfants, les jeunes qui savent s'enthousiasmer pour une activité quelconque, à condition qu'elle soit constructive, qu'elle apporte à la personnalité de bons matériaux, ne risquent guère d'accorder trop d'attention aux inquiétudes sexuelles. A ce moment-là, leur intérêt est ailleurs. Ceci ne veut pas dire qu'ils ne soient pas aussi fortement sexués que d'autres.

Certains jeunes gens savent spontanément trouver un puissant centre d'intérêt. D'autres, par contre, ont besoin qu'on les y aide. Nous aurons à choisir selon la capacité, le tempérament de nos enfants, mais le sport méthodiquement pratiqué s'avère un excellent remède, non seulement par l'action physique qu'il comporte, mais par l'intérêt qu'il requiert de la part de ceux qui s'y consacrent avec intelligence, et en raison de toutes les activités annexes qu'il entraîne.

Il est primordial de se rappeler que la sexualité trouvera dans la personnalité de l'enfant la place exacte qui lui convient, spontanément, si nous savons lui donner une éducation franche, équilibrée et complète, s'adressant à l'être humain sous son triple aspect: physique, mental et spirituel.

Georges Lévesque

Billet du jeudi

La Fontaine vu à travers ses fables

Ce n'est pas une mince entreprise que de trouver du neuf en La Fontaine, ni surtout de montrer l'homme en ses fables.

Les livres abondent, de Saint-Marc Girardin et Taine à l'abbé Lllewellyn (Jamais sûr de cet orthographe), qui s'y essayèrent.

Ce qui n'empêche Gilles E. de La Fontaine, de l'Université du Massachusetts, de tenter l'aventure dans un ouvrage que publie le Cercle du Livre de France: **La Fontaine dans ses fables.**

Il s'agit là d'une thèse, de licence ou de doctorat, où l'auteur étudie ce qu'il appelle l'intervention personnelle et directe du fabuliste, dans la trame de son oeuvre.

Après quoi la question se pose: l'intervention du Bonhomme représente-t-elle un apport positif au récit, ou l'alourdit-elle?

Il y a longtemps que des réponses furent apportées, assez souvent contradictoires — ce qui d'ailleurs ne prouve rien, dans un sens ou dans l'autre.

Monsieur de La Fontaine a ses lumières là-dessus et il les dit, ce qui est son droit.

Il opte pour l'intervention et l'on se demande si, en définitive, il n'a pas raison contre ceux qui la condamnent.

• • •

Il aurait tort, si le fabuliste abusait des libertés qu'il s'accorde, en la matière comme en tant d'autres, dont sa façon ramassée d'écrire le français, de sauver de l'oubli les mots devenant désuets, de conserver pour notre délicat plaisir des expressions et des tournures qui n'ont plus cours, et que nous n'aurions pas connues sans lui.

Mais il n'abuse point, ce qui est heureux et ne doit étonner.

Car l'homme, malgré sa paresse native et sa nonchalance, son laisser-aller dans les choses de la vie courante, aura donné dans son oeuvre écrite un exemple constant de finesse et de goût, d'équilibre et de mesure.

Cela est si vrai qu'il renouvela la fable, n'y inventant à peu près rien, y ajoutant parfois une réflexion qui en illustre la moralité.

Ses thèmes sont ceux d'Esope et de Phèdre, et c'est banalité de le rappeler.

Il ne dit rien de plus qu'eux, dans l'ordre de l'invention, mais il ajoute à la narration par le trait personnel, une réflexion à lui, un commentaire en trois mots qui vaut mieux qu'une page médiocre.

C'est là le mérite de La Fontaine, qui s'ajoute à sa manière rapide, concise et précise de dire les choses.

• • •

Il a le don, auquel s'ajoutent l'esprit ou une pointe d'humour, une sereine et souriante philosophie, une économie de moyens donnant parfois l'illusion de la naïveté.

C'est ce qu'essaye de montrer, chez Jean de La Fontaine, Gilles E. de La Fontaine, lequel s'appuie, pour y arriver, sur l'apport personnel du fabuliste, qui pousse l'audace jusqu'à morigéner le Roy et la Cour, selon les circonstances ou l'humeur du moment.

De cela il est cent exemples et davantage, que chacun notera à le relire, et sans chercher beaucoup.

Pour les paresseux, les plus indolents que le Bonhomme lui-même, son homonyme présente un travail tout mâché, pour ainsi parler, où il nous promène à travers les fables comme dans un jardin, indiquant les fleurs à humer, les fruits à savourer, parfois des ronces à éviter.

Le livre ne manque pas d'intérêt pour les lettrés, dont un bon nombre découvriront peut-être, à cause de lui, un La Fontaine qu'ils connaissaient mal, ou qu'ils n'avaient pas vu dans la bonne perspective.

On ne lira jamais assez les **Fables**, dans la jeunesse surtout, car il en reste toujours quelque chose.

L'Illettré

Courrier de Cousine Blanche

Les poils follets

Si j'en juge par le nombre de lettres que je reçois au sujet des poils follets, il semblerait que le nombre de mes lectrices qui sont affligées de pousses de poils là où il n'en faudrait pas — sur le visage, les bras et les jambes — est fort considérable.

Et ces pauvres cousines se désolent et se font des idées parfois fort étranges sur la cause de ces pousses de poils... inopportuns. Ainsi chaque courrier m'apporte deux ou trois lettres où l'on me demande si ces vilains poils sont causés par l'usage d'une crème de beauté, d'huile ou de savon! "Cousines, laissez-moi vous rassurer une fois pour toutes. Les crèmes, les lotions, les savons, les huiles n'ont jamais fait pousser un seul poil superflu. La seule cause de ces malencontreux poils c'est une condition anormale de la peau — or, malheureusement, on ne peut pas très bien changer sa peau!

Une autre question qu'on me pose fréquemment, c'est comment on doit appliquer le peroxide d'hydrogène (eau oxigénée) pour faire disparaître les poils follets. Je ne sais qui a lancé dans le public cette idée, mais rien n'est plus inexact. Le peroxide n'enlève pas les poils follets — même temporairement. Cependant, un mélange de peroxide et d'ammoniaque (trois cuillerées de peroxide et six gouttes d'ammoniaque) pourra diminuer la visibilité des poils en les blanchissant. La façon de traiter les poils du visage c'est d'appliquer le mélange au moyen d'un tampon propre de "coton absorbant" et de laisser le liquide sécher sur le visage. Si la peau est très tendre, on peut ajouter une quatrième cuillerée de peroxide au mélange pour diminuer sa force. Conservez une bouteille de ce mélange dans la chambre de bain ou sur votre table de toilette afin de ne pas oublier d'en faire usage chaque soir.

Pour les poils sur les bras et les jambes, le mélange peut être plus fort. A six cuillerées de peroxide, ajoutez une demi-cuillerée d'ammoniaque. Bien mélanger le tout. Appliquez avec un tampon de "coton absorbant". Si les poils sont très foncés et très durs, vous pouvez même faire usage d'un mélange plus fort, fait d'un tiers d'ammoniaque et de deux tiers de peroxide.

Ne faites jamais usage d'un rasoir pour enlever les poils follets — ils repoussent plus durs et plus drus. Il en sera également ainsi si vous les arrachez avec la pince.

La plupart des dépilatoires en crème, pâte ou liquide ne produisent qu'un effet temporaire — et quelques-uns ne sont en réalité que des rasoirs chimiques, parce qu'ils sont à base de sulfure, et qu'ils ne font que brûler les poils à la surface de la peau. Tant qu'une racine vive reste dans l'épiderme, une repousse est certaine.

La seule méthode vraiment efficace et absolument sans douleur de détruire les poils follets c'est la méthode Pilivore, si populaire en France, et qui, ici, semble inconnue. La formule pour cette préparation vient du Maroc, où les femmes doivent, pour des motifs religieux autant qu'hygiéniques, supprimer tous les poils de leur corps, sauf leur chevelure. Ce traitement au Pilivore ne détruit pas le poil follet dans sa racine dès la première application, mais il fait disparaître le poil de surface et, parce qu'il est appliqué à chaud, il atteint la racine qu'il atrophie graduellement, si bien qu'après quatre ou cinq applications, il ne se produit plus de repousse.

Si vous voulez de plus amples renseignements sur cette méthode, vous pouvez m'écrire à: Cousine Blanche, 887 Carleton, Chambly, Qué. Je me ferai un plaisir de vous faire parvenir mon feuillet sur les Poils Follets contre un 10 cents. Ceci est fait discrètement.

COUSINE BLANCHE

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

Une des conditions indispensables pour être bien mise consiste à prévoir sa garde-robe et à ne jamais l'improviser. Commencez par faire une revision des vêtements que vous portiez le printemps dernier. Il y a toujours des choses qui sont adaptables d'une année à l'autre. N'achetez jamais au hasard un vêtement qui vous plait. Il est important que vous sachiez votre genre. On ne se trompe jamais en achetant des choses simples. Il faut que votre garde-robe forme un tout, que tous vos vêtements s'harmonisent. Il faut qu'on retrouve votre personnalité dans chacun de vos objets. Ne sacrifiez pas une somme fabuleuse pour une robe cocktail que vous ne mettrez qu'une ou deux fois. Attachez plus d'importance à un deux-pièces que vous porterez plusieurs saisons à venir, qu'à la robe tapageuse si peu pratique.

✦ ✲ ✦

— Accusé, reconnaissez-vous avoir conduit un véhicule sans être titulaire du permis de conduire?

— Oui, monsieur le président.

— Vous êtes condamné à six mois de suspension de permis.

✦ ✲ ✦

Les cuirs vernis et lisses retrouveront leur brillant si vous les frottez avec un tampon de flanelle imbibé de lait. Essuyez-les ensuite avec un chiffon doux et sec.

✦ ✲ ✦

Si vos cossetardes ou d'autres desserts ne goûtent pas exactement comme ceux que vous avez faits les jours précédents, la qualité des oeufs en est peut-être responsable. Elle influe en effet sur la saveur d'un mets.

✦ ✲ ✦

Voici pour le nettoyage des vitres et des miroirs les produits à employer: alcool, ammoniaque, borax, pétrole à lampe, vinaigre. N'employez jamais de savon, car cela laisse une buée. Et pour le polissage final, employez des linges aussi secs que possible.

✦ ✲ ✦

— Quand un Irlandais sale sa soupe, il frappe sur le fond de la salière et un Hollandais frappe sur le côté; sais-tu pourquoi?

— J'ignorais ce détail et je me demande pourquoi ils agissent ainsi.

— C'est pour faire sortir le sel.

✦ ✲ ✦

Pour faire cuire un pouding au suif, ajoutez une tranche d'écorce d'orange: elle absorbe toute la graisse, et le pouding est meilleur.

✦ ✲ ✦

La flatterie est un poison dont le venin est d'autant plus dangereux qu'il est doux et insensible.

Saint-Cyran

✦ ✲ ✦

On a calculé que depuis l'an 1496 avant J.-C., soit depuis près de 3.500 ans, le monde civilisé n'a été en paix totale que pendant l'équivalent de 230 années.

✦ ✲ ✦

Grand-mère explique à Lili la fable "le Loup et l'Agneau":

— Tu vois, dit-elle, si l'agneau avait été sage, il n'aurait pas été mangé par le loup.

— Eh non, dit Lili, il aurait été mangé par nous.

La mode au Pavillion du Canada '67

C'est au son d'un orchestre dirigé par Edmund Assaly que l'industrie canadienne du vêtement présentera au Pavillon du Canada, chaque jeudi après-midi pendant l'Expo, un spectacle de mode sur l'immense scène de son théâtre en plein air de 1,200 places.

Ce n'est pas la première fois qu'Edmund Assaly, compositeur, arrangeur, soliste et chef d'orchestre, participe à de telles manifestations. Mais, pour ce "Le grand boum de la mode canadienne", le chef d'orchestre devra tenir compte de plusieurs facteurs entièrement nouveaux. Comme il le fait remarquer lui-même, ce spectacle se déroulera en plein air, avec le concours de quelques douzaines de mannequins et de danseuses qui présenteront toutes les facettes de la mode canadienne et, cela, devant près de 1,200 spectateurs. C'est beaucoup plus qu'un simple défilé de modes; mais il en a déjà vu d'autres et il se prépare à ce spectacle avec le calme qui le caractérise.

Né à Rosetown, en Saskatchewan, Edmund Assaly a longtemps été l'enfant prodige de sa province. Sa carrière de jeune pianiste a débuté à Winnipeg où, sur les ondes de Radio-Canada, il donnait chaque semaine un récital très suivi. Puis, très tôt il se mit à composer et à faire des arrangements pour piano et orchestre. On peut dire de lui qu'il a été l'un des grands animateurs de la vie musicale à Winnipeg.

Edmund Assaly s'installa ensuite à Montréal, où il poursuit sa carrière de compositeur et d'arrangeur de jazz, de musique légère et de musique classique. En hommage à la Métropole, il a écrit sa "Mount Royal Fantasy", qu'il a enregistrée plus tard en Europe. Il a aussi écrit la musique d'un nombre incalculable de ballets présentés à la scène et à la télévision, ainsi que des milliers d'arrangements pour divers ensembles instrumentaux.

Edmund Assaly écrit aussi facilement pour les comédies musicales et les revues que pour le ballet. Il fut directeur musical de "My Fair Lady", ainsi que de plusieurs autres revues à succès de Montréal. Il a également signé la musique de "Pointes sur glace", composée sur des thèmes de Calixa Lavallée. Il s'agit d'un ballet créé par les Grands Ballets canadiens et monté à la Place des Arts avec le concours de l'Orchestre symphonique de Montréal, qu'il dirigeait lors de la première.

Les artistes adorent travailler avec Edmund Assaly, qui se donne entièrement au spectacle auquel il participe. Aucun détail ne lui échappe; il suit aussi bien ce qui se passe à l'orchestre que sur la scène et sait soutenir les acteurs au moment voulu. On voit donc combien sa participation au "Le grand boum de la mode canadienne" sera précieuse, alors qu'il devra accompagner, avec un orchestre de huit musiciens, les évolutions d'une quarantaine de mannequins, de danseuses et de figurantes.

Prenez de bonnes résolutions et suivez-les coûte que coûte

- Chaque matin, en me levant, je ferai quelques mouvements de gymnastique, pour me dérouiller. Deux minutes.
- Dès mon réveil, je boirai un jus d'orange. Il contient des vitamines et facilite la digestion.
- En prenant mon bain ou ma douche, je mettrai quelques rouleaux dans mes cheveux pour que l'humidité les mette en plis.
- Je n'oublierai jamais de me mettre du déodorant; et si je transpire des pieds, je passerai sur les orteils et sur la plante une crème désodorisante.
- Si je transpire vraiment beaucoup, je coudrai des dessous de bras sur mes chandails pour ne pas les abîmer.
- J'emploierai, chaque matin, une crème pour les mains, et jamais je ne sortirai avec un vernis écaillé.
- Je ne grignoterai jamais plus entre les repas; si j'ai faim, je croquerai un fruit plutôt qu'un bonbon.
- Si je veux avoir bonne mine, je ferai tout pour dormir neuf heures par nuit.
- Je me laverai les dents après chaque repas; si je suis absente de la maison à midi, je me les laverai sans faute matin et soir.
- Et si j'ai croqué de l'ail, je croquerai un clou de girofle ou un bonbon à la menthe pour retrouver une bonne haleine.
- J'apprendrai à traiter ma peau suivant le type auquel elle appartient: grasse, mixte, sèche.
- Peau grasse: démaquillant astringent, lotion tonique, base hydratante. Peau mixte: démaquillant léger, lotion normalisante, base mixte. Peau sèche: lait aux fruits, lotion sans alcool, base hydratante.
- Même si je rentre fourbue d'une soirée, je me démaquillerai toujours avant de me coucher.
- J'apprendrai à me faire mes mises en plis. Cela me permettra de changer de coiffure et de faire des économies.
- Je me pèserai régulièrement tout au long de l'année pour surveiller ma santé.
- Si j'ai des points noirs, je n'y toucherai pas.
- Je ne sortirai jamais avec des bas filés.
- Je brosserai mes cheveux, avec une brosse en poils de sanglier, matin et soir.
- Si j'ai décidé de faire un sport, une fois par semaine, je le ferai même si certains jours je n'en ai pas envie.
- Des boutons dans le dos? Je les brosse dans mon bain avec une brosse et un savon pharmaceutique.
- Si j'ai un peu de duvet qui fait "ombre" autour de mes lèvres, je le tamponnerai avec de l'eau oxygénée.
- Je m'aperçois que la peau de mes coudes est rugueuse? Je les frotte doucement avec une pierre ponce, puis je les enduis de crème. Idem pour les genoux et les talons.
- Quand je ferai ménage, bricolage, vaisselle, jardinage, je protègerai toujours mes mains avec des gants en caoutchouc.
- Quand j'aurai choisi les proproduits de beauté qui conviennent à mon type de peau, je ne les changerai pas tous les mois. Je m'y tiendrai.
- Je ne m'inonderai pas de parfum, dès le matin. J'utiliserai pour la journée une eau de Cologne ou une eau de toilette.
- Et puis, heureuse de toutes ces bonnes résolutions, je sourirai, je sourirai souvent, pour tout, pour rien, parce qu'il n'y a vraiment que comme ça que je suis jolie...



RICCI confère une allure nouvelle au manteau militaire comme tenue de plage en le réalisant en organdi avec poches appliquées et ceinture très marquée.



Q. — A l'occasion des fêtes du Centenaire et de l'Expo '67, nous aurons la visite de parents venant d'Europe. Ils arriveront directement à Winnipeg au début de mai et désirent louer une voiture pour visiter autant d'endroits possibles au Canada, pendant leur séjour qui durera deux mois. Comment leur tracer un itinéraire qui leur permettra de voir notre pays à son plus beau et profiter des meilleurs spectacles de l'exposition? Auriez-vous un conseil à nous donner? Evidemment, nous leur ferons voir notre ville et notre province en autant que ce sera possible. Merci.

Fière d'être Néo-canadienne

R. — A votre place, je me rendrais directement aux bureaux de la Commission du Centenaire, 501 édifice Mall Centre, 491, avenue Portage, Winnipeg. Là, vous obtiendrez tous les renseignements voulus. On pourra aussi vous fournir des brochures qui vous donneront les dates exactes des événements majeurs qui se dérouleront, non seulement à l'Expo, mais aussi partout à travers le pays au cours de l'année centenaire. Si on ne peut pas vous suggérer un itinéraire pour vos visiteurs, vous en aurez au moins les grandes lignes et, pour les détails, une agence de voyage se fera certainement un plaisir de le compléter. La compagnie de laquelle vos parents loueront une voiture saura aussi, sans doute, rendre les mêmes services. Etes-vous certaine que ces voyageurs n'ont pas contacté, dans leur pays, un des bureaux spéciaux qui y ont été établis pour donner toute information? Je crois savoir que dans nombreux pays étrangers, on organise complètement une grande variété de voyages, convenant à toutes les bourses. De toute façon, vous feriez bien d'obtenir autant de renseignements, même s'ils se sont organisés là-bas, afin qu'au besoin vous puissiez les aider à faire quelques changements à leur itinéraire, s'il y a lieu.

☆ ☆ ☆

Q. — On parle beaucoup de nos jours d'orientation et d'orienteurs. L'école secondaire que je fréquente ne possède aucun service de ce genre et je dois terminer ma douzième année en juin. J'ai deux projets en tête, mais comme ils exigent une formation universitaire, je doute de pouvoir les réaliser, car il me faudra bientôt aider ma famille. Où pourrais-je m'adresser pour trouver quelqu'un qui m'aiderait à prendre une décision. Merci. — **Inquiet.**

R. — La personne qui saurait sans doute le mieux vous renseigner serait le directeur ou la directrice de l'école secondaire que vous fréquentez. Si elle ne peut le faire, écrivez au département de l'éducation et demandez de vous indiquer l'endroit où vous pourrez vous procurer ces services. Il est vraiment dommage que, possédant votre diplôme d'immatriculation, vous ne croyiez pas pouvoir poursuivre vos études, même en travaillant à temps partiel pour aider aux vôtres. Quand vous ferez votre enquête, informez-vous sur les moyens à prendre pour faire une demande de bourse? Il y a maintenant de nombreuses organisations, voire même le gouvernement, qui offrent cette aide aux élèves méritants qui sont dans votre cas. Pendant les mois d'été, certains étudiants gagnent parfois assez pour se subvenir pendant une bonne partie de l'année universitaire. Renseignez-vous partout, et bonne chance. Dommage que tant de jeunes qui pourraient continuer à s'instruire sans inquiétude financière n'en profitent pas.

☆ ☆ ☆

Q. — Que pensez-vous d'une jeune fille dans la vingtaine qui a décidé de porter un ensemble très léger de printemps pour Pâques, quelle que soit la température? Il me semble qu'elle n'est pas raisonnable, surtout que cette année la date en sera le 26 mars! — **Perplexe.**

R. — Je la trouve tout simplement ridicule.

LOUISE

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

Le mystère des trois chênes

par

René d'AGUY

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 1

CHAPITRE PREMIER

M. Robert Penworthy, de la firme Penworthy, avoués et notaires, oublie rarement de marcher sur la pointe des pieds lorsque, débouchant de Chancery Lane dans Lincoln's Inn, il s'engage sous l'arche de pierre qui, depuis le règne d'Edouard II, résiste vaillamment aux injures du temps et à l'ingratitude des hommes. Depuis un demi-siècle, M. Robert Penworthy accomplit ce trajet quatre fois par jour, et ces cinquante années ont grignoté à l'entour toutes ces poétiques ruelles étroites et sinueuses, dont les pavés ne sont plus que souvenir. Mais la porte cochère a survécu. Béni soit l'homme qui l'épargna.

Lorsqu'il pénétra pour la première fois dans les antiques bureaux, on donna bien à entendre au jeune notaire qu'un grand honneur lui était conféré. Il savait, depuis sa tendre enfance, que cette firme irréprochable n'avait rien d'une étude ordinaire. Jones pouvait accepter des clients ombrageux, Robinson s'intéresser à des cas douteux... Penworthy? Jamais. Il n'aurait pour rien au monde pratiqué des tours de bâton...

A l'époque où la reine Victoria monta sur le trône d'Angleterre, le vieux Penworthy avait eu pour la première fois l'occasion de répondre fièrement à un client trop habile: "Ce genre d'affaires ne nous intéresse pas". Il n'avait pas davantage intéressé les successeurs de Robert Penworthy aîné et aujourd'hui, le gentleman de soixante-dix ans qui préside aux destinées de la vénérable étude en s'élevant à toute occasion contre le relâchement des lois et les atteintes incessantes aux saines traditions juridiques, maintient sans dévier d'une ligne la tradition familiale.

Robert Penworthy, donc, assis dans son fauteuil à accoudoirs, regarde devant lui, l'air troublé, en se frottant le menton. Ses sourcils touffus sont durement contractés. A ses côtés, le premier clerc, mince, voûté, portant binocle, se tient debout, une feuille de papier couverte de chiffres à la main.

La vaste pièce, lambrissée de chêne que les ans ont patiné, est sombre et triste. Ses parois disparaissent sous les rangs pressés des gros tomes fleurant le moisi. Sur les étiquettes des dossiers qui protègent de nombreux et inestimables testaments, des baux, des contrats de mariage enregistrés avec pompe et revêtus de plus d'un sceau impressionnant, les noms des lords, des honorables et des esquires s'alignent, élégamment calligraphiés. En les lisant, votre pensée vagabondera vers les somptueuses demeures et les aristocratiques hôtels, parcourra les anciens domaines des grandes familles, dont nul secret n'est célé à la firme Penworthy. Et vous comprendrez le désarroi de Robert Penworthy, qui secoue la tête en affirmant:

— C'est déplorable, Gentry, absolument déplorable. Jamais, durant tout le cours de mon activité professionnelle, je n'ai rencontré...

Il n'achève pas sa phrase. Le premier clerc acquiesce. Ce qui peut survenir en dehors de l'expérience professionnelle de la firme Penworthy appartient nécessairement au domaine de l'incroyable. Le cas qui se présente aujourd'hui est tellement étranger à l'entendement du chef de la firme comme à celui de ses employés, que leur cerveau d'homme de loi est incapable de l'appréhender.

— Je n'ai pas eu vent de la moindre chose. Pourquoi ne m'a-t-il jamais dit que ses affaires étaient dans cet état désespéré? semble-t-il demander aux murs de son bureau. Mais c'est Gentry qui insinue respectueusement:

— Peut-être a-t-il eu peur de vous en parler.

• • •

— Miss Wayland désire vous voir, Monsieur, annonça un jeune clerc en pénétrant dans le cabinet de Robert Penworthy.

Le notaire se leva lorsque la jeune fille entra et, à la manière d'un vieil ami, il lui tendit les mains. Le premier clerc s'inclina et les laissa seuls.

— Asseyez-vous, ma chère enfant, et prenez une cigarette.

Une très jolie fille s'assit en face de Robert Penworthy. Elle était admirablement vêtue, avec ce goût parfait, cette simplicité de bon aloi qui font ressembler à des oripeaux les vêtements trop ornés qui s'en approchent. Chaque détail, le plus infime, du petit chapeau jusqu'aux souliers exquis, annonçaient Bond Street.

Elle retira ses longs gants noirs, découvrant des doigts fins, sans aucune bague, mais parfaitement soignés. La cigarette allumée, elle regarda calmement le vieux notaire. Il était facile de voir que son deuil récent l'avait cruellement éprouvée, mais il apparaissait clairement qu'elle possédait beaucoup plus d'énergie que bien des jeunes filles de son âge. Elle aborda franchement ce qui lui paraissait un très petit problème — ennuyeux peut-être, mais dont la solution ne faisait pas le moindre doute.

— Je suis heureuse de vous voir. Je déteste parler d'argent sitôt après la mort de mon père, mais j'ai reçu les factures des obsèques et je désire les acquitter immédiatement. Il y a aussi les gages des domestiques, je ne veux pas qu'ils attendent. Je leur ai annoncé que je conserve "White Westons". bien qu'en réalité je n'aie pas du tout besoin d'une demeure si vaste et d'un personnel si nombreux. Ils sont tous avec nous depuis des années et je trouverais peu équitable de les mettre à la porte. Je m'absenterai pendant quelques mois. La mort de papa m'a terrassée et je m'habituerai sans doute plus facilement à la séparation, si je voyage un peu.

Robert Penworthy se sentit douloureusement ému. Les paroles de la jeune fille indiquaient clairement qu'elle ne s'attendait pas le moins du monde à ce qu'il devait lui annoncer. "Conserver White Westons"... "Garder les domestiques dont elle n'a pas besoin"... "Voyager pendant quelques mois"... Tout cela, pour elle, ne représentait que la peine de le désirer.

C'est avec un profond soupir qu'il demanda:

— Votre père ne vous a-t-il jamais parlé de sa situation financière? Vous ne savez rien de tout cela?

Il la regarda dans les yeux, avec le vague espoir que cette question lui suggère que, dans l'avenir, l'argent pourrait bien ne pas couler avec autant d'abondance que par le passé. Il ne pouvait se résoudre à lui apprendre la vérité d'un seul coup; il pensait qu'en procédant par degrés, le choc serait amorti.

Mais Anne Wayland n'imaginait pas qu'il pût y avoir un sens caché sous ces paroles. Elle secoua négligemment la cendre de sa cigarette et répondit d'un air indifférent:

— Ma foi, non. Je recevais une pension depuis ma majorité — une très confortable pension. Quand je me sentais serrées, je lui disais: "Eh bien, papa, que penserais-tu d'un petit chèque?" et naturellement, je l'obtenais toujours. Cher vieux papa, il ne m'a jamais rien refusé. Je suppose qu'il me laisse une belle fortune, mais je n'ai même pas idée du montant.

Robert Penworthy maudit le sort. Il était choisi pour porter à cette charmante et insouciante jeune fille un coup terrible, et il ne pouvait se soustraire à ce devoir. Il avala péniblement sa salive avant d'annoncer d'une voix pleine de sympathie:

— Ma chère enfant, je suis navré de vous apprendre que tel n'est malheureusement pas le cas. J'ai de mauvaises nouvelles à vous communiquer. Cela me navre.

Avant d'avoir achevé sa phrase, il avait surpris dans les yeux de sa cliente une lueur angoissée. Peu à peu, il vit tout le jeune corps se tasser dans le grand fauteuil. Elle le regarde ardemment, comme si elle espérait pouvoir lire sur son visage ce que le notaire se préparait à lui révéler. Quand il s'interrompit, elle eut le courage de l'interroger:

— Dites-moi tout, je vous prie, continuez.

La voix tremblait un peu, comme si Anne avait couru. Robert Penworthy abaissa les paupières, contracta les sourcils, hésita. Il n'osait frapper et la jeune fille dut insister:

— Ça va... je puis tout entendre.

Il joua avec un crayon, les yeux fixés sur une feuille de papier, puis hasarda encore une demande:

— Votre père ne vous a donc jamais laissé entendre qu'il dépensait plus que ses revenus, mon enfant? Qu'il était serré?

— Nous ne discutions pas de cela, répondit-elle vivement. Il n'était jamais question d'argent entre nous. Il vivait sur le pied d'un homme riche; nous avions toujours vécu ainsi et rien ne pouvait me faire supposer que cela n'était pas vrai. Ainsi, vous allez m'apprendre que mon père ne me laisse pas la grosse fortune à laquelle je m'attendais?

— Hélas, c'est bien ce qui me désole tant. J'avais, moi aussi, toujours admis que vous étiez une riche héritière. Mon client ne me tenait pas du tout au courant de ses placements et de ses dépenses. Autrement, je serais évidemment intervenu avant qu'il se ruine.

Le mot était lâché. Robert jeta un bref coup d'oeil, plein de compassion, à la jeune fille qui pâlissait, avant de lui demander d'une voix éteinte:

— Vous voulez dire, que sa fortune...?

Elle n'acheva pas, mais ses yeux exprimaient l'incrédulité horrifiée qu'elle ressentait à cette idée. Et le notaire avoua:

— Il est mort, ne possédant pratiquement plus rien.

Brusquement, une question jaillit, qui cristallisait dans l'esprit désemparé d'Anne Wayland l'étendue de sa déchéance:

— Faudra-t-il vendre "White Westons"?

Le notaire inclina la tête, d'un geste fatigué.

— Sans aucun doute. Il le faudra, pour désintéresser les créanciers. J'espère que cela suffira.

Un instant, la jeune fille parut écrasée. L'horreur et l'angoisse se lisaient clairement sur tout son visage ravagé. Les petites mains crispées blanchissaient aux articulations. Elle fut comme l'eau d'un lac, battue par la bourrasque, qui se trouble et s'agite. Puis Anne se ressaisit et Robert Penworthy admira ce juvénile courage. Elle constata, d'un ton presque calme:

— Ainsi, je suis sans le sou, n'est-ce pas?

Elle avait tout deviné, et paraissait même admettre cette chose invraisemblable: Anne Wayland n'avait plus rien. Le notaire fut encore plus bouleversé par cette acceptation qu'il ne l'eût été par les larmes, les cris, les reproches auxquels il s'était préparé, qu'il aurait compris, qu'il aurait excusés. Il se serait presque senti soulagé, si sa cliente s'était mise à sangloter. Ce calme terrifiant, si peu naturel, l'épouvantait. Et quand la jeune fille parla, sa voix exprimait même un certain dédain:

— N'ayez donc pas peur de me dire toute la vérité, je ne m'évanouirai pas, je ne ferai aucun éclat. Au juste, que me reste-t-il? Me reste-t-il même quelque chose?

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 54—No 49

MESDAMES, AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT? N'empruntez pas! Travaillez 2 ou 3 soirs par semaine. Appeler 233-6665. 47-357-49C.

ON DEMANDE DAMES QUI COUDRAIENT A LA MAISON. Couture simple. Nous fournissons les matériels et payons frais de transport allant-venant. Bons gages. Au morceau. S'adresser à Dept. F 7, C.P. 7010, Bureau de poste Adelaide, Toronto 1, Ont. 47-339-49C.

A LOUER — St-Boniface, 458, rue Aulneau. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. 48-367-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Maison: 2 logis, 4 et 3½ pièces. Libre: 1er avril. S'adresser à L. Sarasin, Lorette. Téléphone: 878-2772. 48-370-49C.

A LOUER — Grande chambre avec facilités de cuisine. Libre immédiatement. Signaler: CEdar 3-6283. 49-376-50C.

A LOUER — St-Boniface. Grande chambre meublée avec facilités de cuisine. Entrée et salle de bain privées. Pour filles qui travaillent. Signaler: 233-4345 après 6 h. 49-380-T.F.

A LOUER — Lorette, Man. Maison avec eau chaude et froide. Libre: 1er avril. Signaler: 878-2201. 49-381-50C.

A LOUER — Rue Langevin. Logis non meublé: 4 pièces complètement privé. Libre: 1er avril. Signaler: CEdar 3-2370. 49-385-50C.

VENTE DE SUCCESSION
Propriété d'été idéale pour gens de la ville au joli village de Ste-Anne, Man. Electricité et téléphone. 3 acres de bon terrain riche pour jardin ou arbres fruitiers. Belle pente vers la rivière Seine. Prix: $4,000. Signaler: GArden 2-5446 ou 2-5349. 49-382-49P.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776. 33-411-T.F.

Déchirez la feuille de papier simple à ¼ de pouce du timbre et
Conservez les timbres usagés et aidez aux missions
postez à:
Bureau des timbres pour missions, Boîte R-, Chambre 504 - 272, rue Main, Winnipeg, Man.

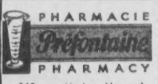
Pas de cheveux gris ...
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS.
Ecrivez pour dépliants gratuits.
C. C. Jamieson
Boîte postale 22, Transcona, Man. Téléphone: 222-4492

FLOWERLAND
FLEURS POUR TOUTES OCCASIONS
Spécialité: Fleurs pour mariages
418, avenue Portage, Winnipeg
Téléphone: 943-2934

St. Boniface 'ESSO' Service
Provencher et Taché
Téléphone: CE 3-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Signalez 247-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIABLE OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
519, chemin Ste-Marie
St-Vital
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN
propriétaire



243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

Pour vos Petites Annonces



Signalez: 775-8443
entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

A VENDRE OU A LOUER — Ste-Agathe, Man. Centre canadien-français, près église et école. Maison: 5½ pièces. Lot: 75' x 150'. Chauffage: huile. Eau à pression. Réservoir à eau chaude. Taxe raisonnable. Signaler: 772-4977. 24-947-T.F.

A VENDRE — St-Boniface, 424, rue Langevin. Maison: 9 pièces. Chauffage: gaz. Soubassement complet avec grande pièce. Rénovée récemment. Près église, école et autobus. Prix raisonnable. Signaler: 233-6419. 26-985-T.F.

A VENDRE — Environ 100 milles de Winnipeg. Bon hôtel de campagne: 10 chambres. Même propriétaire depuis 20 ans. Bon chiffre d'affaires. Accepterait bonne maison 5 pièces ou petit immeuble-appartements 4 logis comme paiement partiel. Signaler: GRover 5-0012. 460-351-49C.

A VENDRE — Coffre-fort (Taylor) en bonne condition. Grandeur intérieure: 15" x 26" x 26"; coffret: 7" x 7" x 14" à l'intérieur, à clef. S'adresser à La Caisse Populaire de St-Malo, St-Malo, Man. 49-375-2C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 6 pièces, près école catholique française. Meilleure offre. Raison de vente: transféré. Signaler: 233-4586, entre 6 h. et 8 h. p.m. 48-373-T.F.

A VENDRE — St-Boniface centre. Maison: 5 pièces, toute neuve. 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur. Armoires finies acajou. Tuyauterie pour salle de bain au soubassement. $15,500. Signaler: 253-0264. 49-384-T.F.

A VENDRE — St-Norbert. Maison sur grand lot. 3 chambres à coucher, plus chambre et salle de récréation au soubassement. Habitée 3 ans. Chauffage: gaz. Vente privée. Signaler: 452-0704. 49-377-T.F.

A VENDRE — 469, rue St-Jean-Baptiste. Maison: 1½ étage, 3 chambres à coucher. Garage. Lot: 33' x 143'. Prix: $7,900. Signaler: CHapel 7-8587. 49-378-2C.

A VENDRE — Robe de noce en dentelle avec traîne de 8' de longueur. De ligne "A", grandeur 7. Appeler Mme T. Landry après 6 h. à 233-6609. 49-836-50C.

A VENDRE — Dans centre canadien-français. Garage avec agence d'automobiles. Bon chiffre d'affaires. Pour plus de renseignements, s'adresser à Boîte 333, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. 45-333-9-E.O.W.

A VENDRE
Norwood à l'ouest du chemin Ste-Marie. Bungalow stuc: 5 pièces. Gaz. Garage pour 6 voitures. Grand lot. Autobus à la porte. Signaler: GRover 5-0012. 48-368-1C.

VENTE PRIVEE
St-Boniface. Maison: 6 ans. 3 chambres à coucher. 1½ étage. Salon spacieux, salle de récréation. Nouvellement décorée à l'intérieur et à l'extérieur. Nouveaux auvents, lot paysagé et clôturé. Patio. Chauffage: gaz. P.I.T.: $118. Signaler: 253-1790. 48-363-49C.

Confiez vos travaux électriques à
HENRY'S ELECTRIC
Henri Desrosiers, propriétaire
412, rue Bertrand — 247-7227
Installations — Réparations
Chauffage
FINANCEMENT PAR INTERMEDIAIRE DE "HYDRO"

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURE
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boîte 63, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

McKEAG HARRIS Realty Co.
Achetons — vendons — ou nous vendrons votre maison.
Service rapide et efficace.
Communiquez avec notre représentant français
Georges Guertin
Téléphones:
786-5847 — le soir 774-6461

PROTEGEZ-VOUS D'ALLER A L'EXPO? Retenez vos chambres: $7.00 par jour, près de Montréal. Bilingue. Mme Maurice Lapointe, 158, 41e avenue, Rivière des Prairies, Montréal, Qué. 43-306-50P.

VENTE PRIVEE — Parc Windsor. Maison de luxe, six ans: 5 pièces, 2 chambres à coucher. Près d'église française. Salon et salle à manger en "L". Très grande cuisine. Planchers: bois dur partout. Magnifique salle de bain avec grande table de toilette. Armoires de cuisine finies acajou. Accessoires d'éclairage spéciaux et autres commodités, éventail qu'on ne trouve généralement pas dans une maison d'un tel prix. Allée de côté, lot paysagé avec de très beaux arbres et arbustes. Comptant requis minimum: $1,500. Mensualités environ $100. Epargnez, aucune commission sur vente privée. Appeler: 233-9645. PAS D'AGENTS, s.v.p. 49-383-49C.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE GRAVELBOURG
désire un principal, bilingue, pour les divisions 3 et 4, commençant en septembre 1967. Personnel de 14 professeurs. Edifice moderne. Position ouverte jusqu'au 31 mars 1967. Salaire: classe 5, $6,000 à $9,000, plus surveillance. **S'adresser à A.-H. Lepage, sec.-trés., Gravelbourg, Sask.** 47-358-1C.

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIERE-SEINE No 14
sollicite des demandes de la part d'instituteurs (trices) qualifiés pour la position de Directeur (trice) à l'Institut Collégial de Ste-Anne-des-Chênes, Manitoba, pour le 1er septembre 1967.
Le salaire, payé selon l'échelle en vigueur dans la Division.
Dans la lettre de demande on devra donner qualifications, âge, expérience. Pour tous renseignements, voir, écrire ou appeler: **Fernand Paquin, St-Norbert, 474-1274, ou S. Bisson, Ste-Anne, Man., 422-5369.** 43-309-T.F.

NOTICE TO CREDITORS
IN THE MATTER of the Estate of JEAN MICHEL POULIQUEN, of the Post Office of St. Lupicin, in Manitoba, Retired Farmer, deceased.
ALL CLAIMS against the above Estate, duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned, at 700 Great-Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 18th day of April, A.D. 1967.
DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 10th day of March, A.D. 1967.
MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & TEFFAINE,
Solicitors for the Executrix.

A. G. DESAULNIERS REALTY
407, rue De la Morénie
St-Boniface
A VENDRE
St-Vital — Rue Portland. Maison: 1½ étage, 4 chambres à coucher. Garage. Prix: $7,500. Comptant requis: $500 ou $1,000.
St-Boniface — Maison: 6 pièces, soubassement complet. $10,500. Comptant requis: $1,000.
Appeler CEdar 3-5874
49-379-T.F.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
Mall Center, Polo Park
Winnipeg 12
A VENDRE
Norwood — Enfield Crescent. Duplex 4 et 4. Bon revenu.
Place Raymond — Maison: 4 chambres à coucher. Excellente condition.
Rue Eugénie — Maison: 7 pièces. Gaz. Seulement $9,600.
St-Norbert — Maison: 2 étages, 4 ans. 4 chambres à coucher, salle de récréation.
Rue Braemar — Grande maison de famille: 9 pièces. Récemment décorée.
Enfield Crescent — Duplex: 8 et 3. Toujours loué.
Parc Windsor — Bungalow: 3 chambres à coucher. 6 ans. Près école Béliveau.
Avons besoin de maisons à St-Boniface centre, Parc Windsor, Norwood et St-Vital.
Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977
47-361-49C.

A VENDRE
RUE BERTRAND
Duplex: 4 et 4 avec salles de bain individuelles. Près hôpital. $1,500 comptant. Balance facile.
ISLE-DE-CHENES
Ferme: 400 acres toutes en culture. Maison moderne: 9 pièces. Etable: 116' x 32'. Eau courante. Prix réduit. Raison de vente: santé.
ST-VITAL
Boul. Sunset. Maison: 1½ étage, 2 plomberies. Tuiles sur plancher du soubassement. Garage attenant. Grand lot, piscine pour enfants. Prix bien raisonnable.
ISLE-DE-CHENES
Grand lot de coin pour construire maison. Près église. Prix raisonnable.
ST-BONIFACE
Rue Langevin. Maison: 3 chambres à coucher. Stuc. Garage. Prix réduit à $9,500, avec $3,500 comptant.
Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GR 5-1876
47-353-T.F.

Fairhaven REALTY
232, angle Sherbrook et Broadway
Winnipeg
Agents d'immeubles — assurances
emprunts hypothécaires
maisons N.H.A.
selon vos spécifications
Achetons, vendons, échangeons
Service rapide et courtois
Communiquez avec notre représentant français
Ronald Lachance
Téléphones:
Bureau: 774-2483 - Rés.: 475-1773

Maurice Paillé
Assurance générale
AUTO — FEU
ACCIDENT — VIE
Téléphones:
253-9269 ou 256-4791
251, avenue Dussault
St-Boniface

Chronique sportive

Chicago l'aura son championnat, mais Jimmie ne sera pas là pour en jouir

par Jacques LEMOYNE

Les Black Hawks de Chicago vont enfin réaliser un rêve caressé par deux générations de Norris. Un rêve qui aura coûté plus d'un quart de millions à Jimmie Norris, fils. Et pourtant Jimmie ne sera pas là pour en jouir, puisqu'il a déjà quitté notre terre pour aller rejoindre ses ancêtres dans l'au-delà. C'est un peu regrettable quand même de constater que l'homme qui a consacré tant de temps et d'énergie à reconstruire une équipe de hockey soit absent quand l'heure de la distribution des honneurs sonnera. Pour les amateurs de hockey de Chicago, c'est une heure qu'ils ont payé d'une longue et patiente attente et qu'ils vont savourer de façon presque impudique. On imagine facilement l'explosion qui va secouer le stadium de Chicago le soir où les Hawks remporteront ce championnat. Ce sera certainement plus fort que s'ils gagnaient la coupe Stanley.

Si la victoire du Chicago est assurée, la surprise de la fin de la saison n'en demeure pas moins la tenue véritablement exceptionnelle des Leafs de Toronto. Voilà une équipe pour laquelle je n'aurais pas donné cinq sous il y a un mois et qui menace maintenant de terminer au deuxième rang, évitant ainsi un affrontement trop brutal avec les Hawks en première ronde. Depuis la maladie de Punch Imlach, c'est King Clancy qui dirige le club et ce vieux routier a accompli une besogne remarquable. On se demande même s'il est utile que Punch revienne derrière le banc, tant les joueurs mettent de l'ardeur au jeu quand c'est Clancy qui les dirige. Mais Punch n'a pas à s'en faire, King ne veut pas de son poste et il est très satisfait de venir donner un coup de main ici et là, mais il n'ambitionne pas de remplacer qui que ce soit; du moins c'est ce qu'il m'a dit et répété à plusieurs reprises au cours d'entrevues diverses. Mais, en attendant, cela ne nuit pas à son crédit.

Tandis que les Leafs m'étonnent et, disons-le sans ambages, m'épatent considérablement, les Rangers m'amènent à me poser des questions. Que font-ils et où vont-ils? A les voir évoluer sur la glace, on se demande s'ils sont vraiment intéressés à se maintenir en deuxième place. Ils patinent comme s'ils manquaient de sommeil et leur jeu est erratique au possible. Pourtant, il n'y a pas très longtemps, ils parvenaient à vaincre les Hawks à deux reprises consécutives et tout laissait prévoir que le club d'Emil Francis était bel et bien lancé. Mais, depuis ces deux victoires, leur jeu a été médiocre et on se demande maintenant s'ils vont se maintenir au second rang ou s'ils vont choir jusqu'en quatrième place?

Les experts ne leur avaient pas concédé d'autre chose que la quatrième place, mais ils ont quand même joué du meilleur hockey que ce qu'on attendait d'eux et Emil Francis doit espérer un peu plus des siens.

Pour ce qui est des Canadiens, je ne crois pas qu'ils ratent les éliminatoires, mais ils devront quand même se surveiller. Leur manque d'efficacité demeure un des mystères de la saison et chaque fois qu'ils donnent des signes de vouloir se réveiller, ils retombent encore plus bas à la joute suivante. On comptait sur eux pour remporter les séries éliminatoires de la coupe Stanley, mais qui leur concédera des chances de vaincre s'ils sont opposés anx Hawks ou aux Leafs dès la première ronde? Définitivement faibles sur la défensive, ils ne trouvent plus le fond des filets et Toe Blake aura fort à faire s'il veut sauver ce qui reste de gloire à son club. Les Canadiens auront causé un très gros désappointement à leurs partisans cette saison, et seule une belle tenue dans les séries de la coupe Stanley pourra les racheter aux yeux des clients exigeants du Forum et du reste du Canada français. On n'habitue pas les gens à des victoires faciles, pour les laisser tomber à plat sans aucun avertissement.

Je lisais dans un numéro récent de ce journal que des jeunes de St-Boniface venaient de relancer le hockey junior dans cette ville. Il est probablement tard pour demander aux lecteurs de ce journal de répondre à leur appel, mais mieux vaut tard que jamais. On se plaint souvent que les jeunes manquent d'initiative et de sérieux. Et pourtant, voilà un groupement qui semblent attaquer le problème du hockey junior de façon efficace et sérieuse. Ces jeunes ont su d'abord se donner des cadres, faire leurs preuves, et ils viennent maintenant demander l'appui des amateurs de hockey de la région de Winnipeg-St-Boniface. Quand on parle de jeunes, on a souvent l'impression que ce terme a un sens péjoratif. Que les intéressés se rassurent: il ne s'agit ici que d'un diminutif pour jeunes adultes, car mettre en branle une telle machine nécessite l'ardeur de la jeunesse et la maturité de l'âge adulte. Voilà une bonne occasion de prouver notre solidarité par les sports.

On me permettra aussi de revenir brièvement sur le rôle des adultes en face des jeunes qui pratiquent le sport. Comment se fait-il qu'il arrive souvent qu'on compte autour de la patinoire moins de gens que sur la glace? Ces jeunes garçons qui jouent au hockey, au baseball ou qui participent à toutes sortes d'activités ne sont donc pas appuyés par leur parents, ceux-là même qui ont tout intérêt à les voir réussir et à les faire profiter des leçons du sport. Ce n'est pas par hasard qu'on apprend à être bon soprtif, il faut quelqu'un pour montrer le chemin et qui, mieux que les parents, sont capables d'exercer une bonne influence sur les enfants et les adolescents? Et s'ils ne le peuvent pas, ne devraient-ils pas se poser des questions?

Les véritables bons mots surprennent autant ceux qui les disent que ceux qui les écoutent; ils naissent en nous, malgré nous, ou du moins sans notre participation, comme tout ce qui est inspiré. — J. Joubert

• • •

Les gens du monde ne s'entretiennent pas de si petites choses que le peuple; mais le peuple ne s'occupe pas de choses si frivoles que les gens du monde. — Vauvenargues

HELP CRIPPLED CHILDREN
AIDEZ LES ENFANTS INFIRMES

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface
A VENDRE
St-Boniface — Rue De la Morénie, près écoles. Bungalow non moderne: 4 pièces. Soubassement partiel. Garage, hangar. Lot: 50' x 120'. $9,400 à termes.
St-Boniface — Près hôpital. $8,000. Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Soubassement partiel. Chauffage: huile. Garage. Hypothèque portée par propriétaire.
St-Boniface — Près école, église et magasins, bungalow moderne: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Gaz. Grand terrain, jardin, garage double. Comptant requis: $500. Balance à termes.
St-Boniface — Près hôpital. Triplex moderne: 2 logis 4 pièces et 1 de 3 pièces. Entrées privées. 2 logis meublés. Stationnement et garage. Chauffage: eau chaude, gaz. Revenu mensuel: $270. Prix et termes très intéressants.
Norwood — Précieux-Sang. Duplex ultra moderne 4 ans: 5 et 4. Devra être vendu pour 15 mars. Propriétaire accepterait offre raisonnable avec termes attrayants.
APPELER
A. Ayotte: CE 3-5845
ou
Mme Simone Couture: CE 3-5143
47-360-49C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, boulevard Provencher
angle Taché et Provencher
St-Boniface
SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, ETC., OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE.
A VENDRE
RUE BRAEMAR
Maison très attrayante: 6 pièces, 8 chambres à coucher plus chambre supplémentaire au soubassement. Salle de bain au 1er. En très bon état. Beau lot et garage. Prix raisonnable.
RUE BERRY
Joli bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Nouvelle fournaise: gaz. Garage. Taxe: $150. Plein prix: $8,900.
NORWOOD (flats)
Jolie maison: 6 pièces. 3 chambres à coucher. Nouveau chauffage, eau chaude: gaz. Fenêtres: aluminium. Nouveau stuc, etc. Le tout en très bon état. Site idéal. Plein prix: $11,900.
RUE BERTRAND
Maison 6 pièces: 3 chambres à coucher, 2 salles de bain. Bon soubassement. Garage. Prix raisonnable: $10,900.
ST-BONIFACE
Immeuble-appartements: 14 logis. Construction: brique. Très bien situé. Tout loué. Comptant requis minime.
ST-BONIFACE
Maison très attrayante. Grande cuisine avec belles armoires. Salon spacieux. 4 chambres à coucher. 2 salles de bain. Garage. Prix modique.
Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267
Paul GAGNON: 247-7603
ou
John A. RIVARD: 247-4927
47-362-49C.

Décès

M. JEAN-B. DESAUTELS

Le dimanche 26 février, à l'hôpital général St-Boniface, est décédé, à l'âge de 74 ans, M. Jean-Baptiste Desautels, époux de Bernadette Desautels, de Ste 3, Appartements Brantford, 550, avenue Ellice, à Winnipeg. Jusqu'à sa retraite en 1959, M. Desautels avait été au service du Canadien National comme soudeur.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil quatre filles, Mme E. B. Holmes (Bernadette), de St. James, Mmes S. Tingle (Agnès) et J. Doyle (Rita), de Winnipeg, et Mme L. Reimer (Juliette), d'Ottawa; trois soeurs, Mmes J. Dunseath, D. De Montigny et J. Magnan.

Les prières furent récitées le mardi soir à 8 h. au salon funéraire Desjardins et la dépouille mortelle reposa à l'église de Ste-Anne-des-Chênes à partir de 9 h. 30 mercredi jusqu'à l'heure du service qui fut chanté par le R. P. Isaïe Desautels, O.M.I., de Kenora, Ont.

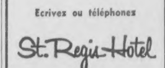
Remerciements

Mme Desautels et sa famille prient tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur deuil, d'accepter leur vive reconnaissance.

A louer, à 10 minutes du terrain de l'Expo 67,
chambres examinées et contrôlées par Logexpo.
Les prix fixes sont:
1 CHAMBRE PAR JOUR:
$6.00 pour 1 personne
$8.00 pour 2 personnes
$10.00 pour 3 personnes
$12.00 pour 4 personnes
Stationnement $1.00 par jour; $5.00 par semaine
Bienvenue au Québec
Ecrire à:
M. D. Michaud,
25, rue St-Alexandre,
Longueuil, Qué.



vous rappelle que ...
vous pouvez prendre vos repas en toute tranquillité dans la
SALLE à MANGER WEDGEWOOD
où les mets que l'on sert sont savoureux.
Ecrivez ou téléphonez



285, rue Smith
Code régional 204, WH 2-0171
Winnipeg 1, Man.

TRADUCTEURS AUX DÉBATS
Chambre des communes et Sénat
Jusqu'à $11,200
Bureau des traductions
Secrétariat d'Etat
OTTAWA
On demande des traducteurs pour traduire, principalement de l'anglais au français, les débats du Parlement. Les traducteurs peuvent travailler de nuit et pendant des heures irrégulières, mais des congés supplémentaires sont accordés entre les sessions.
On invite les hommes et les femmes, expérimentés en traduction ou dans un domaine connexe, à faire leur demande.
On peut obtenir tous renseignements supplémentaires et des formules de demande aux bureaux de poste, au Centre de la main-d'oeuvre du Canada ou à ceux de la Commission du service civil.
Prière de rappeler le numéro de concours 66-480-8.

Comment aimeriez-vous être en affaires à votre propre compte, sans investissement sauf votre temps et votre habileté? Pas de plafond sur vos revenus.
Si vous avez les qualifications voulues, cette position offre une carrière permanente et la sécurité financière.
Nos tests d'aptitude vous aideront à décider si oui ou non cette carrière vous convient.
Pour fixer un rendez-vous, signalez 947-0341 ou écrivez à:
E. M. MARCHAND
Gérant de Succursale Fidelity Life Assurance Company
500 — 373, avenue Broadway, Winnipeg 1

Carrière attrayante dans la distribution de films
Jeune homme qualifié d'un degré universitaire et/ou expérience relative.
Les fonctions requièrent que le candidat soit hautement compétent en langue française et anglaise.
Il sera responsable pour la promotion et distribution des aides Audio-Visuels pour adultes et autres champs éducatifs tel que la télévision éducative, ainsi que le théâtre et expositions.
Salaire initial dépendant sur qualités et expériences.
Tous bénéfices. Salaire: de $4,920 à $8,135. Lieu: Winnipeg.
Faites application par écrit au Directeur Régional,
OFFICE NATIONAL DU FILM
210 Edifice Fédéral, Saskatoon, Sask.

Aubaine: à vendre ou à louer pour cause de santé
Dans Village canadien-français
Garage moderne à 3 loges sur Grande route
Paiement initial peu élevé
Bon outillage, chauffage au gaz naturel.
Bon chiffre d'affaires et vente d'essence.
S'adresser à
Boîte 216, St-Pierre, Man. — Téléphone: 107

La Commission du service civil du Canada cherche des
PROFESSEURS DE FRANÇAIS
De $5,996 à $11,900
Qualités minimales requises: diplôme universitaire au niveau du baccalauréat (Arts ou Pédagogie) et deux ans d'expérience dans l'enseignement d'une langue seconde.
Une parfaite maîtrise du français est essentielle.
Formation: à Ottawa, au mois de juillet 1967, les candidats sélectionnés pourront bénéficier d'un cours sur la didactique des langues secondes.
Lieux de travail: Ottawa-Hull, Montréal, et à la base des forces canadiennes à St-Jean, P.Q.
Relèvement annuel: environ $330.
Traitement initial: déterminé par la scolarité et l'expérience dans l'enseignement d'une langue seconde.
Avantages: régime de pension, congés de maladie cumulatifs et gratification à la retraite.
On peut obtenir des renseignements supplémentaires en s'adressant à:
M. Raymond Vaillancourt,
Cadres socio-économiques,
Commission du service civil,
Edifice Jackson,
Ottawa 4, Ontario,
Téléphone: 992-5429.
Faites parvenir IMMEDIATEMENT à la Commission du service civil du Canada, Ottawa 4, la formule d'inscription CSC 100F "Demande d'emploi" que vous pouvez vous procurer au bureau de poste, au bureau de la Commission du service civil ou au centre de la Main-d'oeuvre du Canada et **mentionnez le numéro de concours 67-440.**

OCCASION UNIQUE
PARC WINDSOR
Maison à vendre, rue privée près écoles, églises, autobus, magasins.
Bungalow genre ranch, brique et stucco; six pièces au 1er avec salle de bain; sous-sol fini avec salle de jeux, 4e chambre à coucher, toilette, douche, bureau, atelier; chauffage au gaz.
Garage avec entrée en béton: 85' x 12'. Terrain triangulaire paysagé, clôturé **avec 111 pieds face au Parc!**
Propriétaire transféré, occupation le 30 juin. Amortissement, intérêt et taxes seulement $105.00 par mois. Comptant requis jusqu'à une seule hypothèque: 5½ pour cent. Pas d'intermédiaires.
Propriétaire, téléphone: 256-8452

GEORGES BOISJOLI, représentant de
CO-OP Insurance Services CO-OP
1700, avenue Portage Tél.: 888-7911
3433, chemin Pembina Tél.: GL 2-4724
Assurances: auto — feu — vie

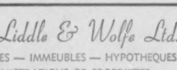


388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
233-7105

PORTRAITS DE DISTINCTION
par
PERRIN DU MANITOBA
159, boulevard Provencher St-Boniface, Man.
Bureau: 233-1310 Résidence: 256-0203

Pour tout achat ou vente de maisons
Consultez une compagnie qui a plus de 60 ans d'expérience dans l'achat et la vente d'immeubles.
Philippe Prince, représentant français
C. E. SIMONITE LTD.
Téléphones: le jour, 942-8261 — le soir, 233-3134

SALLE CENTRE ST-BONIFACE
175, avenue Cathédrale
Au nord de la Basilique
à louer pour
Soirées sociales, prénuptiales et nuptiales, bingos et autres activités
Service de liqueur aux tables
Cantine de premier choix
Capacité 530 personnes
Voyez M. Arnaud
Tél. 247-3695 — Rés. (après 6 h.) AL 6-1248



ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet
CARTER MOTORS LTD.
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018
Automobiles usagées "garanties" de première condition